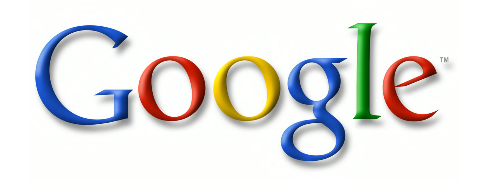
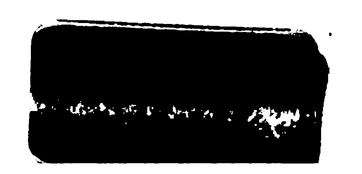










HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE

DE LA MAISON

DE LA ROCHE DU RONZET

ORIGINAIRE D'AUVERGNE, RÉPANDUE EN NIVERNAIS, EN BERRY,
EN AUXERROIS ET A L'ILE DE FRANCE, ETC.

AVEC UNE NOTICE SUR LES CHATEAUX, FIEFS, TERRES, SEIGNEURIES QU'ELLE A POSSÉDÉS,
LES ARMES ET LA GÉNÉALOGIE DES ALLIANCES QU'ELLE A CONTRACTÉES, ETC.

PAR

AMBROISE TARDIEU

Historiographe de l'Auvergne, officier et chevalier de divers ordres,
Membre correspondant de l'Institut archéologique d'Allemagne, de l'Académie royale d'histoire de Madrid,
des Académies de Clermont-Ferrand, Rouen, Marseille, Toulouse, Nancy, Hippone, etc.

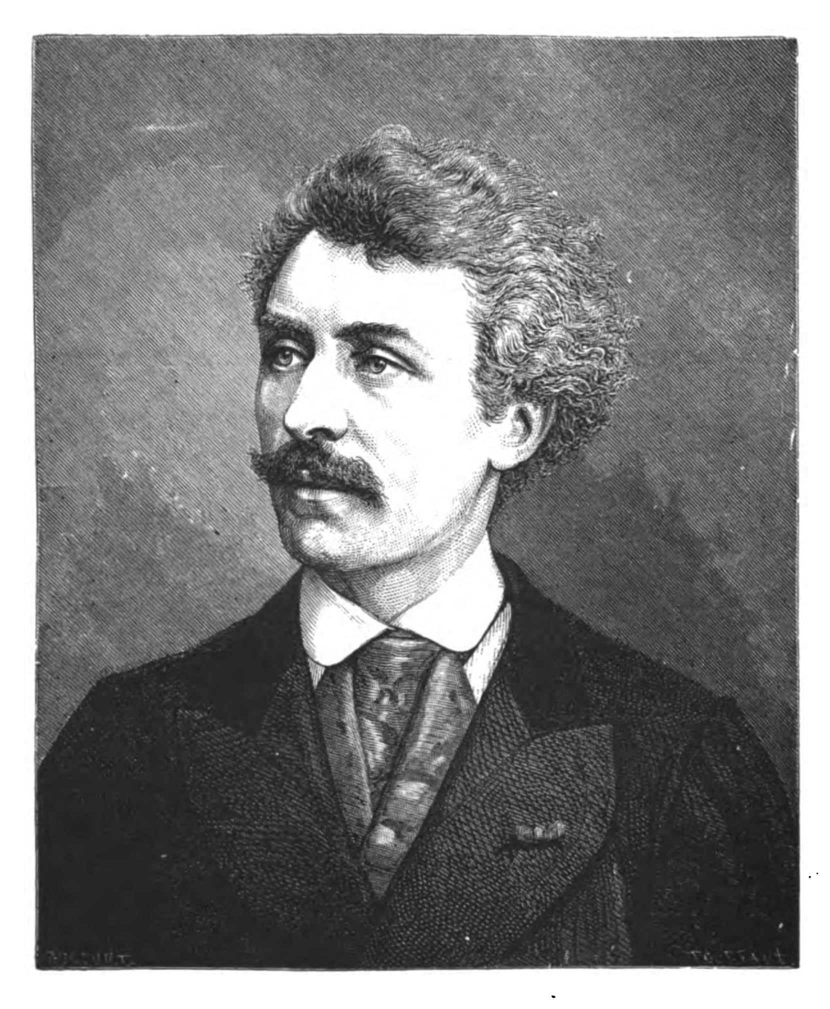




CHEZ L'AUTEUR
A HERMENT (PUY-DE-DÔME)

1892

H 3- 1872



AMBROISE TARDIEU

Historiographe de l'Auvergne

NÉ A CLERMONT-FERRAND, LE 3 AVRIL 1840





HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE

DE LA MAISON

DE LA ROCHE DU RONZET

ORIGINAIRE D'AUVERGNE, RÉPANDUE EN NIVERNAIS, EN BERRY,
EN AUXERROIS ET A L'ILE DE FRANCE

AVEC UNE NOTICE SUR LES CHATEAUX, FIEFS, TERRES, SEIGNEURIES QU'ELLE A POSSÉDÉS,
LES ARMES ET LA GÉNÉALOGIE DES ALLIANCES QU'ELLE A CONTRACTÉES, ETC.

PAR

AMBROISE TARDIEU
Historiographe de l'Auvergne, officier et chevalier de divers ordres,
Membre correspondant de l'Institut archéologique d'Allemagne, de l'Académie royale d'histoire de Madrid,
des Académies de Clermont-Ferrand, Rouen, Marseille, Toulouse, Nancy, Hippone, etc.





CHEZ L'AUTEUR
A HERMENT (PUY-DE-DÔME)

1892





DÉDICACE

A Monsieur le comte A. MAINGARD, à Paris.

Monsieur le Comte,

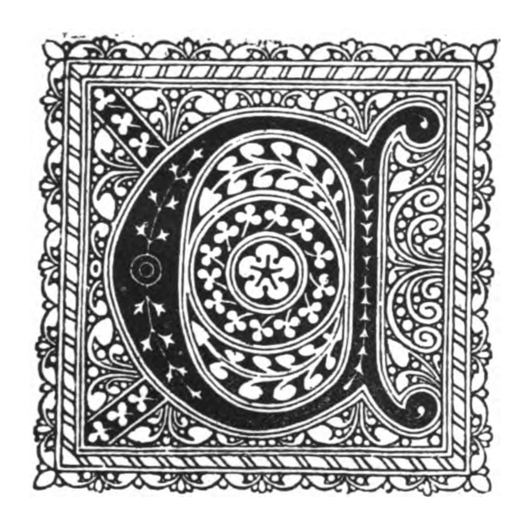


L est de toute justice de vous dédier cet ouvrage et ce n'est même pas assez. Je voudrais faire plus. Je tiens à dire ici que, sans vous, il n'aurait jamais paru; et les archéologues, les curieux devront vous savoir gré de m'avoir permis d'élever ce petit monument à la gloire d'une des plus nobles races de l'Auvergne, dont vous descendez. Vous aimez les arts, les grandes et belles choses, tout ce qui élève l'homme honorablement. C'est à ce goût, trop rare, hélas, de notre temps, que je dois de pouvoir publier ces pages. Mais vous appartenez à une grande lignée en Bretagne. Noble par les pères, vous l'êtes encore par l'aristocratique maison des la Roche du Ronzet *dont vous êtes l'un des plus intelligents représentants. Je tiens à constater, ici, que vous m'avez remis bien gracieusement vos nombreux et précieux documents. Honneur à vous qui avez agi en grand seigneur, en portant bien des pierres à cet édifice!*

AMBROISE TARDIEU,
Historiographe de l'Auvergne.

ET ouvrage, tiré à petit nombre, n'a pas été mis dans le commerce. C'est une œuvre archéologique avant tout.





CETTE généalogie, de l'une des plus nobles familles de l'Auvergne, est le résultat de grandes et patientes recherches. L'auteur réside à Herment (Puy-de-Dôme), à 12 kilomètres de l'ancien château du Ronzet, situé à côté du bourg de Giat (Puy-de-Dôme), en vue des montagnes pittoresques du Mont-Dore qui bordent l'horizon, du côté du Sud. Depuis plus de 30 ans, il s'occupe de l'histoire de l'ancienne Auvergne pour laquelle il a publié une foule de volumes de haute importance. L'antique ville féodale d'Herment, si voisine de la terre du Ronzet, jadis célèbre, aujourd'hui bien déchue, rappelle à celui qui écrit ces lignes des souvenirs impé-

rissables. C'est le berceau de famille de ses ancêtres maternels, établis dans le pays depuis des siècles. Tout lui va droit au fond du cœur, dans ce petit coin de terre de la France, perdu dans nos montagnes et qu'il connaît archéologiquement (hommes et choses) dans ses moindres détails. Il n'a pas voulu que tout ce qu'il conservait et savait sur les de la Roche du Ronzet fût anéanti, à tout jamais, peut-être!... Ici bas, tout disparaît. Les plus grands événements sont oubliés; et c'est chose accablante que de penser que sans un écrit qui reste (*scripta manent*), la vie d'un homme de bien n'est pas plus conservée que le souvenir de nos plus grands monuments, dont il reste, à la longue, à peine quelques pans de murs...

Ce livre, donc, conservera, je l'espère, la gloire d'une famille résidant loin de l'Auvergne, mais heureusement non éteinte. Les érudits, les curieux reconnaîtront volontiers qu'il est édité avec le plus grand soin et rempli de faits qui peuvent servir à notre histoire provinciale. J'ai dit, dans la dédicace à M. le comte Maingard, que c'est grâce à la générosité et aux utiles documents de ce gentilhomme, savant et intelligent, qu'il m'est permis d'élever ce petit monument. Il est très juste de remercier ici les érudits distingués qui m'ont aidé dans ce travail et auxquels j'adresse, en termes les plus vifs, l'expression de ma gratitude. Ce sont : M. Arthur de Guerchy (château de Guerchy (Yonne), un maître héraldiste de l'Auxerrois; M. de Flamare, l'obligeant et aimable archiviste de la Nièvre, un érudit hors ligne et très précieux; M. Monnet, directeur du Musée à Guéret; M. des Gozis, le savant héraldiste du Bourbonnais; M. Théodore Courtaux, historiographe, à Paris, qui sait mieux que personne, fouiller les documents de nos bibliothèques de la Capitale, auteur de savantes généalogies; M. Boyer, archiviste du Cher; M. de Mullot de

Villenaut, à Nevers; M. René de Montjoye, à Châtel-Censoir (Auxerrois); M. le vicomte de Poli, président du conseil héraldique de France, l'un des plus compétents de France pour les questions nobiliaires; le comte Henri de Loubens de Verdalle, au château de Tyrondet, prés d'Evaux (Creuse); M. Autorde, archiviste de la Creuse; M. d'Arbaumont, le savant héraldiste de la Bourgogne; M. E. Perrier, érudit; M. Révérend du Mesnil, au château de Daron en Brionnais, un trés savant et obligeant généalogiste; M. le comte de Maussabré; M. Z. Thaumieux, à Royère (Creuse); M. René de Lespinasse, érudit des plus distingués du Nivernais; M. Henri Renaud, à Troyes; M. l'abbé Dousserin, curé de Bannegon; M. l'abbé Arnaud, curé de Garchy; M. l'abbé Gauguey, curé de Jussy-le-Chaudrier, M. de Kersers, à Bourges; M. le comte de Chastellux; M. François Molard, savant archiviste de l'Yonne, etc.

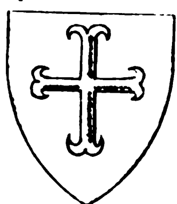


TYMOLOGIE ET ORIGINES. — Le nom de la Roche rappelle une origine tout à fait féodale, l'habitant d'un sommet rocheux dans des conditions particulièrement honorables. Tout le monde sait que, pendant la féodalité, le moindre monticule fut couronné d'un fier donjon et posséda son seigneur. C'est un fait facile à comprendre, quand on sait que, jusqu'au milieu du XIVe siècle, à l'époque primitive de l'usage de l'artillerie et de la poudre, nos châteaux forts, perchés sur des rocs inaccessibles, étaient réputés généralement comme imprenables. Les de la Roche du Ronzet indiquent, à leur nom, une étymologie de haute féodalité, sûrement.

Il n'a pas été possible de remonter la *filiation* de nos de la Roche

avant la date de 1480; ce qui est déjà fort respectable; mais, d'après l'inventaire des titres de cette famille, dressé en 1742, par le célèbre archiviste Battenay, on voit qu'il faut rechercher l'origine de cette maison à des sources très probables. D'abord, aux de la Roche, seigneurs de Teyssonnières, près d'Herment, au XIV[e] siècle. En effet, Teyssonnières est un fief très ancien, ayant jadis un château féodal important[1], des dépendances considérables, des bois. C'est un lieu situé à 12 kilomètres environ du Ronzet, et dont nous reparlerons aux fiefs et possessions de la maison de la Roche. Disons ici que le château fort de Teyssonnières appartenait, en 1330, à Pierre de la Roche, chevalier, époux de Marguerite de Tiniéres. Celle-ci, d'une antique race[2], était la fille du seigneur de la Courtine (Corrèze), et de Fernoël (Puy-de-Dôme). Le même Pierre rendit foi-hommage à l'évêque de Clermont en 1344, pour ce qu'il possédait dans la paroisse de Saint-Merd-la-Breuille (Creuse). Son épouse étant veuve, en 1352, accomplit une formalité analogue envers l'évêque de la même ville pour ce qu'elle

1. On n'y voit, actuellement, qu'une maison bourgeoise, moderne, bâtie sur un léger monticule et entourée de fossés presque entièrement comblés; mais, en 1698, d'après une foi-hommage rendue à Hercule-Meriadec de Rohan, prince de Soubise, en qualité de baron d'Herment (Teyssonnières relevait de la baronnie d'Herment), on constate qu'il y avait un château féodal indiqué ainsi : « un chasteau, tours, forteresse, fossés, garenne, estang, pêcherie, domaine et repaire noble dudit lieu. » et qui a existé jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.



2. La maison *de Tinières*, alias *de Thinières*, puissante race chevaleresque, a possédé les terres de Tinières, Val, la Nobre, Mardogne, Fernoël, Mérinchal, Murcent (aujourd'hui Mercin, près Mérinchal), Giat, etc Originaire du château de Tinières, dans le Cantal, près de Bort. Connue dès 1167. Branche aînée éteinte en 1500, dans la maison de Foix. Branche de la Courtine, Giat, Fernoël, Merinchal, éteinte vers 1550. Branche de la Vilatte, éteinte vers 1350. Armes : *d'or, à la croix ancrée d'azur*. Humbert de Tinières, chevalier, seigneur de la Courtine et de Fernoël, et Hugues, son fils, accordèrent des coutumes et privilèges, à l'instar de ceux de la ville d'Herment (Puy-de-Dôme), à « la ville » de la Courtine (Creuse), en 1224, publiés par M. Duval (in-8), archiviste de la Creuse. Pierre de Tinières, écuyer, le descendant d'Humbert, qui précède, portait, en 1415, dans son sceau (voir Inventaire des sceaux de la collection Clairambault, n° 8917), *un écu portant une croix ancrée, au dessus, un lambel* (comme cadet).

tenait en fief dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Chastel (Puy-de-Dôme). Son fils fut Jean, dont nous allons parler. Il résulte, de plus, des archives de la terre de Saint-Angel (Corrèze), possédées par M. Charles Rodde de Chalaniat (à la Sauvetat (Puy-de-Dôme), que ledit Pierre aurait eu un frère appelé Hugues de Teyssonnières, marié à Alix de Lannet, dont Béatrix, dame de Teyssonnières, épouse de Pierre de Rochemaure, lequel était seigneur de Rochemaure, près de Bort (Corrèze), et laissa Marguerite, dame de Rochemaure et de Teyssonnières, mariée, vers 1380, à Armand de Murat, seigneur de Faverolles (voyez le chapitre final des alliances, au mot *de Murat*), substitué, lui et sa postérité, aux nom et armes de Rochemaure : d'*argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 merlettes de sable en orle.* Mais Pierre de la Roche avait donc un fils, portant, selon l'usage des temps, le nom de sa terre, et appelé Jean de Teyssonnières qui, en 1357, renouvela, à l'évêque de Clermont, la foi-hommage rendue par son père et qui fut nommé, en 1371, capitaine de la ville de Riom[1]. On croit qu'il est l'ancêtre d'Antoine de la Roche, seigneur du Ronzet, en 1480. Mais d'où venait ce Pierre de la Roche? Nous le croyons un cadet de la maison *de la Roche-Aymon*, d'illustre race, et, peut-être, venu des de la Roche, seigneurs de Flayat (Creuse), au XIIIe siècle[2], qui, eux-mêmes, descendent des de la Roche-Aymon. Flayat n'est pas éloigné de plus de 14 kilomètres de Teyssonnières. Mais l'inventaire de 1742 dit qu'Antoine de la Roche, seigneur du Ronzet, est qualifié en 1509, de seigneur de Courtiaux et de l'Étang, terres

1. Nous pensons qu'il eut pour enfant, « noble » Bertrand de la Roche, damoiseau, vivant en 1370, frère de Geneviève et de Béatrix, celle-ci religieuse dans l'abbaye de L'Eclache, en 1370. Tous trois mentionnés dans l'*Inventaire du Ronzet* (page 181). | 2. Aymon de la Roche, chevalier, était cadet des la Roche-Aymon et seigneur de Flayat, Champagnac, en 1250. Il eut Guillaume, mort avant 1281, et celui-ci, Aymon, seigneur de Flayat, en 1281. (Voir *Généalogie de la Roche-Aymon*, par l'abbé d'Estrées.)

situées dans la paroisse de Verneugheol, près de Teyssonnières. Il n'y a aucun lieu de ce nom, paroisse de Verneugheol, bien qu'il ait pu s'y trouver des territoires dénommés ainsi et jadis fiefs. Nous pensons que Courtiaux et l'Étang étaient dans le pays de Combraille, non loin d'Évaux (Creuse); ensuite, nous retrouvons divers fiefs de Courtiaux ou Courtioux, dans la Marche, au XVIII[e] siècle [1]. Notre opinion serait, comme le suppose aussi l'inventaire de 1742, qu'Antoine de la Roche, seigneur du Ronzet, en 1480, était, peut-être, un cadet de la maison de la Roche-Aymon. Le prénom d'Antoine était précisément très en usage au XV[e] siècle, dans cette puissante famille. Mais un argument sérieux et concluant serait, ce nous semble, que le 26 juillet 1469, Antoine de la Roche-Aymon était seigneur en partie de la terre du Ronzet, ainsi qu'on le constate à l'acte de foi-hommage qu'il rendit de ce fief, avec Gabriel et Pierre d'Aubet et leur sœur, acte signé de Noizat, notaire royal à Herment, à Guillaume de Bosredont, baron d'Herment [2]. Puisque nous en sommes aux de la Roche-Aymon, donnons rapidement une notice sur cette maison, qui, d'origine chevaleresque, a pris son nom d'un antique château féodal situé près d'Évaux, en Combraille, et dont on voit d'imposantes ruines. Cette famille est l'une des plus considérables de la noblesse provinciale. Le plus ancien est Aymon de la Roche, en 1100, en mémoire duquel le nom d'Aymon a été depuis ajouté à celui de la Roche. Citons, parmi ses descendants : Raoul, archevêque de Lyon, abbé de Clervaux, mort en 1235; Charles-Antoine de la Roche-Aymon, né au château de Mainsat (Creuse), en 1697,

1. On trouve, dans la Marche (Creuse), *le Courtiau*, tout près d'Aubusson; *le Courtioux*, commune de Clugnac, aux environs de Boussac; puis, celui qui, probablement, aurait appartenu à Antoine de la Roche et qui était dans le voisinage, tout près des de la Roche-Aymon, *le Courtioux*, commune de Rougnat, canton d'Auzances; et, enfin, Courtiau, commune d'Auge, près Lépaud, dit *le Courtiaux*, avec un petit castel. | 2. Inventaire du Ronzet, page 89.

mort à Paris en 1777, archevêque, duc de Rheims, premier pair, grand aumônier de France, cardinal en 1771, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui sacra le roi Louis XVI. Citons encore : deux chevaliers croisés, des maréchaux de la Marche, des commandeurs de Malte, depuis 1240; quatre lieutenants-généraux d'armée; l'un d'eux, le marquis de Saint-Maixent, commanda l'artillerie fran-



çaise à la bataille de Fontenoy (1745). Le représentant actuel, l'aîné des de la Roche-Aymon, est le marquis de la Roche-Aymon, au château de Mainsat (Creuse). Armes des de la Roche-Aymon : *de sable, semé d'étoiles d'or, au lion de même, lampassé et armé de gueules, brochant sur le tout.*

Nous devons citer les *de la Roche de Tournoelle*, seigneurs de Tournoelle, près de Volvic (Puy-de-Dôme), aux xive et xve siècles, qui pourraient être aussi les auteurs de ceux du Ronzet, ce qui est problématique. Ils tirent leur nom du château de la Roche-Canillac, aujourd'hui chef-lieu de canton, à 16 kilomètres de Tulle (Corrèze), et remontent à 949. Les de la Roche de Tournoelle se sont éteints, la branche aînée, en 1509, dans la maison d'Albon de Saint-André, et la branche des seigneurs de Châteauneuf-sur-Sioule, Saint-Gervais-d'Auvergne, en 1555, dans la maison de Rochefort-de-Salvert. Ils portaient : *de gueules, à trois fasces ondées d'argent.*

Enfin, restent encore les *de la Rochebriant*, qui sont originaires de nos parages. La forteresse de la Rochebriant, leur berceau, était très forte, située près de Chapdes-Beaufort (Puy-de-Dôme), et fut prise, en 1375, sur les Anglais, par le duc Louis II de Bourbon (Voir d'Oronville, *Histoire de Louis II, duc de Bourbon*). Ces de la Rochebriant remontent au commencement du xiiie siècle. Le premier connu est Raoul de la Roche, en 1208, qualifié vicomte

de la Roche. Son descendant, Briant de la Roche, chevalier, vivant en 1301, donna son prénom à tous ses descendants qui, depuis, s'appelèrent *de la Rochebriant.* Le dernier des la Rochebriant fut le marquis Yves-Amable, mort sans enfants, dont la sœur, Marie-Rose, épousa, en 1758, le comte Nicolas-Claude-Martin d'Autier de Villemontée, dont le fils fut substitué, par son mariage, de 1786, aux nom, titres et armes de la Rochebriant, et son descendant, le comte Charles d'Autier, résidant au château de Barmontet (Puy-de-Dôme), près d'Herment, porte encore le titre de marquis de la Rochebriant. Armes des de la Rochebriant : *écartelé d'or et d'azur* (les de la Rochebriant portaient déjà ces armes à la fin du XIIIe siècle, d'après un sceau). Il existe, dans l'église de Montfermy (Puy-de-Dôme), de magnifiques dalles tumulaires des de la Rochebriant, du commencement du XIVe siècle, que nous avons vues et dessinées



ONNEURS, ILLUSTRATIONS, SERVICES MILITAIRES, etc. — La maison de la Roche a donné, à la France, de nombreux officiers d'armée; beaucoup sont morts en défendant la patrie. Pour eux, le patriotisme c'est cette France qu'ils aimaient, qu'ils servirent avec amour et passion, et jusque dans les colonies lointaines, où ils firent respecter le drapeau français. Cette famille compte une quantité de chevaliers de Saint-Louis, quatre chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte; deux abbesses de L'Eclache, à Clermont-Ferrand; un maire de Namur en Belgique (1821), chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du lion de Belgique. Les de la Roche furent main-

tenus dans leur noblesse de race, lors de la grande recherche nobiliaire entreprise par ordre du roi Louis XIV, savoir : la branche d'Auvergne ou du Ronzet, en 1667, par M. de Fortia, intendant d'Auvergne, et celle de Loudun, en Nivernais, Berry et Bourbonnais, par M. de Lingendes, intendant de Moulins, en 1668. Preuves pour une demoiselle de la maison royale de Saint-Cyr (1728); autres preuves pour les pages du roi (grande écurie), les 26 avril 1773 et janvier 1784; le comte de la Roche du Ronzet fut convoqué, en 1789, à l'assemblée de la noblesse à Riom, pour nommer les députés d'Auvergne aux États généraux; le comte de la Roche de Loudun de Lupy le fut aussi avec la noblesse du Nivernais, en 1789. En 1791, deux de la Roche du Ronzet ont signé l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne (Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, t. VII, p. 465). Dès le règne de Louis XV, les de la Roche étaient qualifiés comtes; le roi des Pays-Bas, par lettres patentes du 26 avril 1816, concéda le titre héréditaire de comte à M. de la Roche du Ronzet, maire de Namur.



ERRES, FIEFS, SEIGNEURIES, POSSESSIONS. — Depuis l'an 1480, que les de la Roche du Ronzet sont constatés habitant l'Auvergne, ils se sont répandus en Nivernais, en Berry, en Bourbonnais, en Auxerrois et, enfin, jusque dans les iles de l'océan indien, à l'île Maurice (Ile de France). Trois siècles, ils ont possédé la terre du Ronzet, dont ils ont retenu le nom, pour les distinguer des nombreux de la Roche établis ailleurs en France et différents. Voici la nomenclature de leurs fiefs :

BEAUVEZET ou **BEAUVEZEIX**. Château et fief, commune de Coudes (Puy-de-Dôme). Julien de la Blanchisse, écuyer, seigneur dudit lieu et de Beauvezeix, épousa, en 1594, Florye de Rochebaron; il testa en 1602, laissant Mathieu, écuyer, seigneur de Beauvezeix, Lodant, la Batonnie, Grandval, les Dagneaux, qui testa en 1631, marié, en 1622, à Geneviève du Bost de Codignat, dont Gabrielle, dame de Beauvezeix,

mariée en 1648, à Joseph de la Roche, écuyer, seigneur du Ronzet, Beauvezeix, lequel vendit Beauvezeix, vers 1652, de concert avec Claude de Chantelot, écuyer, seigneur de Beaupoirier, son beau-frère, à noble Pierre de Benoit, trésorier de France à Riom, qui, n'ayant pu payer, revendit cette terre à François Vachier, seigneur de Montjoly, lequel, n'ayant pu également s'acquitter de sa dette, revendit, en 1673, à Jean Teillard, seigneur d'Auzelle, trésorier de France à Riom, lequel eut pour fils Claude, seigneur de Beauvezeix (1684), qui laissa Joseph, écuyer, seigneur de Beauvezeix (1722), dont le fils René, conseiller à la cour des aides de Clermont, fut le dernier seigneur de Beauvezeix, en 1789.

CHATEAUVERT (Cher). Fief qui appartenait, en 1693, à Léonard de Bonnet, baron de Lupy, dont la fille Louise, dame de Châteauvert, épousa (1693) Jean de la Roche, écuyer, seigneur de Mocques. Cette terre est restée dans la famille de la Roche de Loudun jusqu'en 1789. Voici son état détaillé, en 1724 :

« La Terre et seigneurie de Châteauvert, située en la paroisse de Marseille-lès-Aubigny. Premièrement, un château entouré de fossez et en partye de l'eau de l'étang du moulin dud. Châteauvert, cour et batimens qui renferment ledit château en partye, l'autre partye estant renfermée par des murailles; lesquels batimens composez d'un pavillon dans lequel est une chambre basse, un cabinet à costé, une chambre haute, un cabinet à costé, grenier au dessus, et un escalier pour y monter. Plus, attenant iceluy pavillon, est une salle basse et deux cabinets, chambre dessus et un cabinet; tenant lad. chambre est une cuisine, une cave ou cellier, et ensuite, la chambre du four, le tout sous une mesme couverture. Attenant lad. chambre du four, est une petite tour ronde. Sur la face et audevant dud. corps de bâtimens est un autre, composé de deux écuries et d'une remise entre deux; attenant lequel corps de bâtimens, est un grand colombier en pied, de figure ronde, le tout couvert de thuilles. A l'entrée duquel château est un pont. Avant l'entrée dud. château, est une cour renfermée de haye ou bouchures, dans laquelle avant cour est une grange couverte de paille.

A costé des fossez, il y a un jardin et verger et une cheneviére. Valeur de la terre de Châteauvert : 18,964 livres 19 sous 6 deniers. »

COULLY, fief situé paroisse de la Ferté-Loupière (Yonne), bailliage de Troyes en Champagne, et dépendant, pour la foi-hommage, de cette terre. Il fut donné (la moitié, du moins), le 12 juillet 1625, par Claude de Louzeau, écuyer, à Jehan de la Roche, écuyer, seigneur de Loudun, et cédé, en 1694, par Jean de la Roche, son petit-fils, à Louis de Vielbourg, marquis de Myennes, lieutenant pour le roi des provinces de Nivernais et Donziois, colonel du régiment de Beauvoisis. Perette Regnard était dame de la Bruyère et Coully en 1785 (voyez *la Bruyère*).

COURTIAUX. Fief possédé, en 1509, par Antoine de la Roche, seigneur du Ronzet, et que nous croyons dans le pays de Combraille (voir page 12, la note).

GALEMAUD, jadis **GALLEMAUD**. Fief et château, paroisse de Malleret (Creuse), canton de la Courtin, arrondissement d'Aubusson. Jeanne de Beaulne, dame de Malleret et que je crois fille de « noble » Laurent de Beaulne, chirurgien à Herment, et de Catherine Arnauld [1], épousa, vers 1584, Jean du Breuil, seigneur d'Arfeuille, dont elle eut Léonard, seigneur de Galemaud, écuyer de la grande écurie du roi, qui mourut en 1669, laissant d'Anne de Segonzat, sa femme, Etienne, écuyer, seigneur de Galemaud, résidant en dernier temps au château de la Brosse, en Bourbonnais (près de Montluçon), marié, en 1675, à Gabrielle du Breuil, dont Marie-Sylvie, dame de Galemaud, mariée, en 1704, à Antoine de la Roche, écuyer. Le fils de celui-ci, Etienne de la Roche, seigneur de Viersac, vendit Gallemaud, en 1766, au sieur Lavetizon. Gallemaud appartient, actuellement, à M. Mapeyroux, qui y réside. C'est un château très ancien. Autrefois, il y avait une tourelle; mais celle-ci a été démolie et il ne reste plus que d'anciens bâtiments. (Renseignements dus à M. Ramade, instituteur de Malleret.)

GIAT. Ce bourg du Puy-de-Dôme, sur les confins de l'Auvergne occidentale, attenant au département de la Creuse, avait, en 1789, trois seigneurs : 1° le prieuré des bénédictines dudit lieu (alors au couvent du même ordre, près Riom); 2° les seigneurs de Feydet, et 3° les seigneurs du Ronzet. Guillaume de Chaslus, seigneur de Voingt, chevalier, était seigneur en partie de Giat en 1269; Amblard et Guillaume de Chaslus, frères, fils de Pierre, en 1316; Hugues de Feydet, était à leurs droits, en 1384, et aux mêmes droits furent les suivants: Léonard de Lage, seigneur de Feydet, père de Gaspard, seigneur de Feydet, coseigneur de Giat, marié, en 1609, à Charlotte de la Faye, veuve de Jean de la Roche du Ronzet, dont Catherine, dame de Giat en partie, qui épousa Gilbert de Thianges, seigneur de Beaumont, Mansat, qualifié *baron* de Giat, capitaine lieutenant d'une compagnie de gendarmes; elle se remaria à Marc-Autier de Villemontée, capitaine de cavalerie, dans le régiment du Grand-Maître, qui se qualifie seigneur de Feydet, Malsaigne, baron de Giat; en troisièmes noces, elle épousa Raymond du Saillans, vicomte de Chamborn, qualifié baron de Giat. Jeanne de Lage, sœur de Catherine qui précède, épousa, en 1626, Gaspard de Courtilhes, écuyer; leur fils, Gaspard, fut seigneur de Feydet, Giat, après la mort sans enfants de Catherine de Lage, sa tante. Celui-ci eut Hélène, dame de Feydet, baronne de Giat en partie,

1. Catherine Arnauld, fille d'Henri, notaire royal et châtelain d'Herment, l'ami du connétable de Bourbon qu'il reçut dans sa fuite, à Herment, était la sœur d'Antoine, mort en 1585, procureur général de la reine Catherine de Médicis, ancêtre des illustres Arnauld de Pomponne et d'Andilly, si connus par leur esprit.

mariée, en 1721, à François de la Salle, seigneur de Rochemaure, Puygermaud, écuyer, dont le fils Michel, seigneur de Feydet, Rochemaure, baron en partie de Giat, capitaine au régiment de Clermont, en 1747, fut père de Louis-Bernard, dernier seigneur de Feydet et baron en partie de Giat en 1789, émigré en 1792. Cette famille de la Salle est représentée au château de Clavière-Ayrens, près d'Aurillac (Cantal), par M. le comte de la Salle de Rochemaure. Une autre partie de la terre de Giat donne lieu à cette chronologie : Guillaume de Tinières, seigneur de Murcent, et ses frères, Jean et Assalit, vendirent, en 1359[1], une partie de la terre de Giat à Pierre de Giat, qui devint chancelier de France, mort en 1407, père de Louis, coseigneur de Giat, seigneur de Châteauguay, qui fut noyé à Dun-le-Roi, en 1426, père de Louis, coseigneur de Giat, qui avait une sœur Louise, dame en partie de Giat, mariée à Jacques de la Queuille, seigneur de la Queuille, ancêtre de Jean de la Queuille qui, en 1540, rendit foi-hommage au roi pour une partie de la terre de Giat; et, vers 1550, les de la Queuille vendirent leurs droits sur Giat à Jean II de la Roche, seigneur du Ronzet, dont les descendants ont été coseigneurs de Giat jusqu'en 1789. Les de la Roche du Ronzet avaient à Giat, dans le cimetière actuel, une chapelle gothique, remontant au XIIIe siècle, d'après son architecture, et qui leur a servi de sépulture; elle était dédiée à Notre-Dame et portait la qualification de « chapelle de Giat ». Abandonnée à la Révolution, elle tomba en ruines. J'ai vu ses débris, en 1860, au milieu du cimetière de Giat. Démolie, entièrement, vers 1869, on a transporté sa porte à l'entrée du cimetière de Giat auquel elle sert d'ouverture. Les d'Aubet, prédécesseurs des de la Roche, avaient un four banal à Giat, mentionné dès 1502. Enfin, les de la Roche avaient acquis, en 1602, à Giat, une maison et diverses dépendances, au quartier des Barghauds. De plus, nous voyons qu'en 1503, Guiot d'Aubet, seigneur de Chaumes, possédait la grande dîme de la paroisse de Giat qu'il transmit aux enfants d'Antoine de la Roche, seigneur du Ronzet, son beau frère (voir généalogie d'Aubet, à la fin du volume, aux *alliances*).

LA BRUYÈRE. Fief, « sans aucune autorité de justice, » consistant en « maison, salle, grange, étable et cour, jadis un colombier », paroisse de la Ferté-Loupière (Yonne), dont la moitié, échangée avec Jacques de Chabannes, chevalier, seigneur des Vergers et Gabrielle Babutte, sa femme, fut donnée, le 12 juillet 1625, par Claude de Louzeau, écuyer, à Jehan de la Roche, écuyer, seigneur de Loudun, Mocques. En 1694, le 19 juillet, Louis de Vielbourg, marquis de Myennes, lieutenant pour le roi du Nivernais, Donziois, reçut une cession de cette terre de Jehan de la Roche, seigneur de Mocques, petit fils dudit Jean qui précède et cousin issu de germain dudit Louis

1. Inventaire du Ronzet (page 21) qui donne tous les détails.

de Vielbourg. Pierrette Regnard, dame de la Bruyère, dernière représentante de son nom vivant en 1785, habitait alors la ferme de la Bruyère (car le château n'existait plus depuis longtemps) qui comprenait 350 hectares de terres et bois, plus les cens de la seigneurie. Elle vendit la ferme au baron de Colibeau (?). Le tout tombait en ruines; et déjà, à cette époque, la seigneurie voisine de l'Escuelle avait été vendue. Ruinée, Mlle Regnard se fit admettre à l'hôpital de Joigny comme pensionnaire et mourut peu de temps avant la Révolution. (Renseignements transmis par M. l'abbé Lordereau, curé de la Ferté-Loupière.)

LA RUE-CHÈVRE. Fief, commune de Massangis (Yonne). Possédé, en 1650-1680, par Gabriel de la Roche, écuyer.

LAUDEUX, fief, commune de Basville (Creuse). Il y avait ce que l'on appelait les *deux* Laudeux : *Laudeux-Couturier* et *Laudeux-Piatou*. Gabriel D'Aubet, écuyer, seigneur du Ronzet et des deux Laudeux, 1477; Guiot, son fils, seigneur des deux Laudeux, 1503. Antoine de la Roche, son petit neveu, seigneur des deux Laudeux, 1543-1555. Ce dernier avait une métairie dans ce lieu.

LA VERRERIE, fief porté, en 1642, par le mariage d'Anne de Châteaubodeau à Annet de la Roche de Loudun. Il fut vendu, avant 1662, par le tuteur de leurs enfants.

LE BOSQUET jadis **LE BOUSQUET**, fief, commune de Giat (Puy-de-Dôme). Il appartenait à Jean de la Roche du Ronzet, en 1720 et à son descendant, en 1789.

LE RONZET. Château, commune de Giat, canton de Pontaumur (Puy-de-Dôme). Le château est remplacé par une habitation ancienne avec une tour. Il y avait un manoir fortifié, appelé, en 1477 « *l'hôtel et repaire du Ronzet* ». Vers 1450, Aussandon D'Aubet, seigneur du Ronzet, fit rebâtir ce château et le fit fortifier; mais son suzerain, Hugues de Bosredont, baron d'Herment, qui ne l'avait pas autorisé, le fit démolir. *Seigneurs :* En 1339-1350, Pierre de Tinières, seigneur de Fernoel, le Ronzet; Bertrand de Tinières, seigneur de la Courtine, le Ronzet, 1415. Antoine de la Roche-Aymon était coseigneur du Ronzet en 1469. Mais les Aubet ou D'Aubet en avaient la plus grande partie. En effet, « noble homme » Guillaume Aubet ou D'Aubet, damoiseau, était seigneur du Ronzet et du Battut, en 1398; et ce fut sa descendante Jeanne Aubet ou D'Aubet qui, vers 1480, épousa Antoine de la Roche, par lequel nous commencerons la filiation de cette maison. Antoine-Jean de la Roche du Ronzet, descendant de celui-ci, fut le dernier seigneur du Ronzet de son nom. Sa fille épousa, en 1773, Maximilien du Claux de l'Etoile, et lui porta le Ronzet; une fille, née de ce mariage, apporta la même terre à M. du Prat, général royaliste vendéen; enfin le dit du Prat fut exproprié, en 1819,

du château du Ronzet. Le comte Cornudet, de Crocq (Creuse), pair de France, acheta cette propriété, que M. le comte Emile Cornudet, son descendant, député de la Creuse, possède actuellement.

L'ETANG ou **LETANG**, fief qui, en 1509, appartenait à Antoine de la Roche, seigneur du Ronzet. Ce lieu indique, peut-être, un étang dans le voisinage, ou tout bonnement un étang qui était un fief. L'inventaire de 1742 dit que ce fief était situé paroisse de Verneugheol (Puy-de-Dôme). Ne serait-ce pas l'étang dit de Farges (existant actuellement), qui appartint à la maison de la Roche de Teyssonnières, à l'origine (XIVᵉ siècle), et plus tard, jusqu'en 1789, aux de Murat, seigneurs de Teyssonnières? Cependant nous croyons que ce fief était placé dans le pays de Combraille, non loin de Courtiaux (voyez page 12).

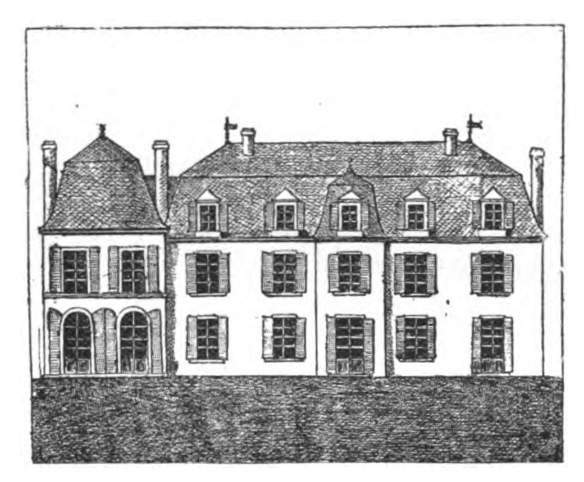
LE TEMPLE. Fief de la paroisse de la Ferté-Loupière (Yonne). La moitié fut donnée, en 1625, par Claude de Louzeau, écuyer, à Jehan de la Roche, son parent, écuyer, seigneur de Loudun, Mocques, et fut cédée, en 1694, par le petit-fils de ce dernier, Jean de la Roche, à Louis de Vielbourg, marquis de Myennes, cousin issu de germain du précédent.

LOUDUN. Fief situé commune de Précy, canton de Sancergues (Cher). Le village de Loudun existe encore dans cette commune. Il est assez considérable. On voyait encore en 1842, au domaine de Chiény, situé commune de Précy, dans un champ dépendant de ce domaine, près le village de Loudun, l'apparence d'une forteresse. On désigne encore cet endroit sous le nom de *vieux château;* mais il n'en reste plus de traces. On y reconnaissait, cependant, alors, des fortifications. Il y fut trouvé un puits (vers 1842). Près de là, était situé un bois, appelé *parc du château* (actuellement en prairie). Le château fort de Loudun fut peut-être détruit à la fin du XIVᵉ siècle, pendant la guerre de Cent ans; peut-être aussi à l'époque des guerres de religion, au XVIᵉ siècle? Ce qu'il y a de certain, c'est que la branche aînée de la maison de la Roche du Ronzet en retint le nom jusqu'à son extinction, et, quoique séparée à la fin du XVIᵉ siècle, portait encore, en 1789, le nom de *la Roche de Loudun*. Nous pensons que ce fief fut porté, en 1581, par Madeleine de Marafin, à Annet de la Roche du Ronzet, son mari. (Renseignements transmis par M. l'abbé Gauguey, curé de Jussy-le-Chaudrier et Précy.)

LUPY. Château et fief, commune de Balleray, canton de Pougues (Nièvre). Qualifié baronnie en 1693. Ils appartenaient, en 1693, à Léonard de Bonnet, seigneur de Chateauvert et la Molle. Louise, sa fille, dame de Lupy, épousa, en 1693, François de la Roche de Loudun. Leurs descendants prirent le nom de la Roche de Lupy. Le château actuel, que nous donnons, est du siècle dernier. L'ancien château dut être détruit,

comme la plupart de ceux du Nivernais, à la fin de la guerre de Cent ans. La propriété de Lupy fut vendue, en 1839, par la comtesse de Charry-Lurcy, née de la Roche de Lupy et sa sœur, à M. Gustave de Mullot de Villenaut, qui la transmit à son fils et celui-ci la laissa, en 1888, à son petit-gendre, le vicomte Joseph de Gaulmyn. Voici quel était, en 1724, l'état du château et du fief de Lupy :

« La Terre et seigneurie de Lupy, paroisse de Balleray, justice haute, moyenne et basse, vaut 600 livres de revenu. Elle consiste de plus en un chasteau basty en pavillon, dans lequel sont deux chambres basses, deux chambres hautes, et un cabinet, greniers dessus et un escalier pour monter ausd. chambres, cabinet et greniers, le tout couvert de thuilles. Une cour, renfermée en partye de muraille, dans laquelle est une grande grange, étables et écuries en icelle, et une vinée dans laquelle sont deux cuves



CHATEAU ACTUEL DE LUPY (NIÈVRE)

et un pressoir sous la même couverture, qui est couverte de thuilles et partye d'esseaunes. Une autre petite cour, au bout de lad. grange, dans laquelle est une petite tour; au bas d'icelle est un cellier et au dessus un petit grenier. Un jardin derrière ledit pavillon et attenant lad. cour, de la contenance d'environ deux boisselées. Valeur de la terre de Lupy, moins les bois, 20.263 livres 10 sous. Valeur des bois de Lupy (fonds) 9.254 livres 15 sous. »

MALSAY, paroisse de Bussy (Cher). Cette terre avec château qui avaient été portés, en 1642, par le mariage d'Anne de Chateaubodeau à Annet de la Roche-Loudun, furent vendus, avant 1662, par le tuteur des enfants de ces derniers, la somme de 30.000 livres plus 1.200 livres d'épingles.

MERVILLE (*Marville*, en 1789). Commune de Giat (Puy-de-Dôme). C'était un domaine qui, en 1619, appartenait à Louis de la Borde, écuyer, oncle de Marguerite de la Borde, épouse de François de la Roche, seigneur du Ronzet. De 1626 à 1789, il a été un fief des de la Roche du Rouzet.

MOCQUES. Château et fief, commune de Saint-Martin-du-Tronsecq ; canton de Pouilly (Nièvre). Jeanne de Fontenay « comme descendante des seigneurs de Saint-Verin » eut en succession les terres de Mocques et Villardeau, qu'elle porta en mariage, en 1486, à Jean de Vielbourg, son mari, le premier, de sa famille, qui se fixa en Nivernais; et celui-ci prit la qualité de prince « comme étant lesdites terres en franc-alleu noble ». Edme-Ravaud, leur fils, seigneur de Mocques, Villardeau, épousa, en 1552, Marie Girard, dont il eut, entre autres enfants, François, seigneur de Mocques, Villardeau, marié à Paule de Louzeau, en 1581, dont Claude, dame de Mocques, Villardeau, mariée en 1602, à Jean de la Roche-Loudun, auquel elle porta Mocques.

Au XVII[e] siècle, les de la Roche de Loudun résidaient dans le château de Mocques. Ce fut Louis de la Roche de Loudun, descendant dudit Jehan, qui précède, qui, ayant la tutelle de ses frères Alexandre et Eustache et de sa sœur Marie, vendit la seigneurie de Mocques à Jean-François Masson, écuyer, secrétaire et conseiller du roi, par acte du 27 septembre 1723. Voici, d'après le partage des enfants de François de la Roche de Loudun et de Louise de Bonnet, l'état de la terre de Mocques, en 1724, et la description curieuse du château :

« Le château de Mocques est renfermé de murailles et consiste en un gros corps de bastimens, un pavillon, deux tours sur les deux angles par derrière; lequel corps de logis est composé de trois chambres basses, deux cabinets, un salon pour manger, un petit office y attenant, une commune et un garde manger, un escalier pour monter à trois chambres hautes et deux cabinets et aux greniers; une cave sous led. corps de bâtimens et une boulangerie. Au devant duquel bâtiment, est une petite cour en terrasse et un escalier pour y monter. Au dessous de lad. terrasse est une seconde cour, aussy en terrasse, dans laquelle est une chapelle d'un costé et une volière de l'autre, et une voûte dessous. Au dessous, est une autre avant-cour ; à un des costés d'icelle est une grange, et de l'autre costé sont des écuries. A costé de la susd. basse-cour, derrière lad. grange, est une vinée, un poulailler, un colombier rond, une étable dessous, et en outre, une mazure de bâtimens, le tout renfermé de murailles et couvert en thuilles. Lesquels bâtimens ci-dessus énoncez composent le droit d'aynesse. Valeur de Mocques : 7.466 livres 13 sous 4 deniers. » — Le château de Mocques, qui est situé sur la route de Cosne (6 kil., sud) à Saint-Martin-du-Tronsecq (3 kil., nord), a été vendu, vers 1878, par MM. de Boissoudi à M. Latsaussois, de Cosne.

RIMBÉ ou **RYMBÉ**, *alias* **RHIMBÉ**. Château et fief, commune de Bannegon (Cher). Avant 1789, cette terre était de l'élection de Moulins et de la généralité de Bourges. Elle vient des de Châteaubodeau. Jean de Châteaubodeau, seigneur de Rymbé, épousa, en 1532, Claude de Cluys, dame de Rimbé. Il eut Jean, écuyer marié en 1576, à Charlotte de la Porte, dont Simon, écuyer, seigneur de Rimbé, marié en 1577, à Gilberte d'Escumières, dont Louis, écuyer, seigneur de Rimbé, marié vers 1620, à Anne du Bois, dont Anne, dame de Rimbé, qui épousa, en 1642, Annet de la Roche, écuyer, seigneur de Mocques; leur fils Louis, chevalier de Malte, fut seigneur de Rimbé et le neveu de celui-ci, François de la Roche, était seigneur de Rimbé en 1693; le comte Louis de la Roche-Loudun, fils de ce dernier, mort en 1782, posséda ensuite Rimbé. Cette propriété fut vendue nationalement à la Révolution; puis revendue en détail à des paysans qui ont détruit tout ce qui restait. Actuellement, on distingue à Rhimbé un débris de vieille tour, qui garde encore un petit cachet. Il y a peu d'années, on y voyait les restes d'une chapelle, en style ogival, qui ont été démolis (Derniers renseignements dus à M. l'abbé Dousserin, curé actuel de Bannegon). Voici quel était, en 1724, l'état de la terre et du château de Rimbé :

« La terre et seigneurie de Rimbé, situées paroisse de Bannegon, en Bourbonnais.

« Premièrement, justice-haute, moyenne et basse d'environ une lieue de circuit, évaluée 600 l. Plus un château entouré de fossez, quatre à cinq toises de largeur, figure carrée, sur lequel fossé est un pont de bois pour entrer dans la cour dudit château; au devant de lad. cour est un haut et fort mur qui la ferme. Sur la face d'entrée est un pavillon carré dans lequel est une chambre basse, une chambre haute, grenier au dessus, et sur une angle (*sic*) une tour, dans laquelle est un escalier pour monter à lad. chambre et grenier. Sur la même face est une chambre basse et un cabinet à costé, attenant duquel est une très belle chapelle voutée et grenier au dessus, le tout faisant aussi face sur le jardin. A l'entrée de lad. cour, sur la droite, est une chambre basse, et, attenant icelle, la boulangerie, qui tient aussy à la chapelle. Et, sur une angle dud. corps de bâtiment, est une tour ronde, servant de comombier (*sic*). A l'entrée, sur la gauche, est la cuisine et une chambre basse, grenier dessus. Au devant dud. chasteau est une grande basse-cour, dans laquelle est un corps de bâtiments concistant (*sic*) en écuries, étables et vacheries, comme aussy une grande grange de 14 toises de longueur sur 5 de large et étable. Tous lesd. batimens couverts de thuille, de mesme qu'un chenil attenant lad. grange. Dans la mesme cour est un corps de bastimens de 9 toises de long et 3 1/2 de large, servant aussy de grange, dans laquelle sont les caves pour la vinée; lequel corps de bâtimens est couvert moitié thuille, moitié paille. Sur la face dudit château est un jardin de 31 toises de long et 35 de large, les plates bandes garnies d'arbres fruitiers; ce jardin tient d'un costé au fossé dud. chasteau, d'autre à à la chaussée du lit de la rivière d'Oron (*sic*), qui sert de biey (*sic*) au moulin.... des

deux autres cotez, sont des canaux de 3 à 4 toises de large, propres à mettre du poisson. Valeur de la terre de Rimbé et dépendances: 48.397 livres 15 sous 4 deniers[1]. »

SAINT-MALO (Nièvre), chef-l. de commune. Les de la Roche de Loudun y eurent des propriétés entrées dans la famille, en 1582, par l'alliance de Madeleine de Marafin.

TAINGY. Fief, chef-l. de commune, canton de Courson (Yonne). Claude de Marafin, seigneur de Taingy, eut pour fils, François, seigneur de Taingy, mort avant 1578. Mais, en 1581, Guillaume de Grivel de Grossove, d'une antique maison du Berry, lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, était coseigneur de Taingy et, en 1604, Jean de Grivel de Grossove, marquis de Pesselière, possédait cette coseigneurie. Toutefois, Jean de Marafin, célèbre chef de protestants, seigneur de Garchy, se disait aussi seigneur (en partie du moins) de Taingy et transmit cette terre à Madeleine, sa fille, mariée en 1581, à Annet de la Roche de Loudun. Louise de la Roche de Loudun, leur descendante, ayant épousé, en 1693, René de la Coudre porta Taingy dans cette famille. En 1789, Charles-Etienne Lepeletier de Beaupré, conseiller d'Etat, était seigneur de Taingy.

VIERSAT ou **VIERZAC** *alias* **VIERSAC**. Fief, chef-l. de commune (Creuse), canton de Chambon. Gilbert de Murat, écuyer, était seigneur de Viersac, en 1553 ; il avait épousé Jehanne de Viersac. Jean de Murat, écuyer, seigneur de Viersac, épousa, en 1597, Marie-Sylvie de Beauverger, remariée à Joseph Le Groing, chevalier, seigneur de Villebouche. Jeanne de Murat, leur fille, dame de Viersac, épousa : 1° Claude de Chalus, écuyer, s. de la Brosse ; 2° Hugues d'Assy, écuyer, seigneur de Cornansay et vivait en 1630. Hugues, qui précède, laisse Sylvain, écuyer, seigneur de Châtelguyon; Cornansay, Viersac, marié à Gabrielle Darreau, dont Sylvain-Jacques d'Assy, chevalier, seigneur de Viersac, Châtelguyon, la Gagnerie, époux de Marie Ravier, qui testa en 1748, dont : 1° Marie, dame de Viersac, mariée à Etienne de la Roche, écuyer, seigneur de Galemaud ; 2° Gabrielle, mariée, en 1736, à Jean II de Durat, comte du

---

1. Voici ce que dit, du château de Rimbé, M. de Kersers, dans *Statistique monumentale* : « Cet « ancien château est très mutilé. Il occupait le côté ouest d'une cour carrée qui avait quatre « tourelles angulaires. A l'angle sud, était une charmante chapelle dont le chevet rond faisait « saillie en forme de tour. Cette chapelle était voûtée sur nervures où pénétraient des colon- « nettes engagées, reposant elles-mêmes sur des culs de lampe élégants. Tout cela a été détruit il « y a quelques années et les culs de lampe transportés à Charenton... Au tympan de la porte « est un écusson portant *une bande*. Les fossés du château, larges de 10 mètres, sont placés au « dessus d'un bief de moulin qui y peut maintenir l'eau en tout temps. Nous en donnons une « vue. »

Mazeau ; 3° Jacques, chevalier, seigneur de Viersac, mort sans enfants ; il fut lieutenant au régiment royal-comtois (1748) ; Jean-Baptiste de la Roche, fils d'Etienne, et de Marie d'Assy, porta le nom *de la Roche de Viersac*, naquit à Montluçon le 27 décembre 1750, et était seigneur de Viersac en 1789.

VILLARDEAU, fief situé, commune de Saint-Martin-du-Tronsecq (Nièvre), près de Mocques. Il arriva, en 1602, à Jean de la Roche de Loudun par son mariage avec Claude de Vielbourg. Jean de la Roche, seigneur de Mocques, descendant dudit Jean, le possédait en 1680. Il fut vendu, en 1723, par Louis de la Roche de Loudun, comme tuteur de ses frères et de sa sœur, à François Masson, écuyer, secrétaire et conseiller du roi.

LA BARONNIE D'HERMENT

(dont dépendaient le fief et le château du Ronzet)



ERRE, FIEF ET SEIGNEURIE DU RONZET, commune de Giat (Puy-de-Dôme), en vue d'Herment, à 12 kilomètres, dépendaient de l'antique et vaste baronnie de cette petite ville, à laquelle ils durent la foi-hommage jusqu'à l'an 1629, où François de la Roche du Ronzet racheta ce droit féodal au baron d'Herment. Ceci nous engage à donner une notice sur la localité d'Herment, dans laquelle ce volume a été écrit. Herment, actuellement chef-lieu de canton du département du Puy-de-Dôme, qualifié *ville* pendant toute la féodalité, est situé à l'occident de l'Auvergne, sur les limites de la Creuse et de la Corrèze. Résumons à grands traits l'histoire de ce lieu jadis important, centre d'une région dont il fut même regardé comme la capitale et qui, aujourd'hui déchu, ne possède plus qu'une magnifique église romane, monument historique classé, qui est là pour attester une vieille splendeur. Herment, appelé

en latin, *Hermencus*, doit son origine au comte d'Auvergne, Robert III, qui, cherchant sans doute des points stratégiques remarquables, placés sur des hauteurs, — car il est situé à 839 mètres d'altitude et domine un immense horizon, — y fit d'abord élever, en 1140, un vaste château fort [détruit seulement pendant les guerres de la Ligue, par Gaspard Le Loup de Montfan, seigneur voisin de Préchonnet, en 1592] et qui, peu d'années après (1145) voulant aller à la croisade (*cum vellet ire Ierosoliman*, comme il voulait aller à Jérusalem), fit édifier l'église actuelle. Robert fit plus, il entoura le monticule d'Herment d'une enceinte fortifiée pour y créer une ville; ce qui amena, grâce aux franchises et privilèges qu'il accorda aux habitants, une foule de manants des alentours (depuis, bourgeois, marchands). Il donna, en même temps, l'église qu'il construisait au chapitre de la cathédrale de Clermont-Ferrand, et celui-ci y fonda, en 1232, un chapitre collégial qui a existé jusqu'à la Révolution de 1789. En 1224, le bourg voisin de la Courtine, qui reçut des privilèges et des usages de son seigneur Humbert de Tinières, adopta ceux de la ville d'Herment; mais celle-ci n'avait pas encore de charte écrite. On s'en rapportait à l'usage. Eric de Beaujeu, maréchal de France, seigneur d'Herment, la fit rédiger et écrire au mois d'octobre, le dimanche avant la Toussaint, en 1267. Voilà donc la commune (*communitas*) d'Herment bien reconnue, bien constituée. Elle avait déjà, antérieurement, quatre consuls annuels et les conserva jusqu'en 1790. Ces consuls possédaient, au XIIIe siècle, avant l'institution des notaires, le privilège de passer une vente, ce qu'ils firent en 1265, acte sur lequel ils apposèrent le sceau de la commune d'Herment (*sigillum communitatis ville Hermenci*). Un document de 1398, parle encore du « *ceel et contre ceel du consulat* »; d'autres, de 1477 et 1514, du « *scel du consulat* ». Les empreintes de ce curieux scel ont malheureusement disparu sur les actes originaux. La ville d'Herment, possédant son sceau, sa charte de commune, sa municipalité régulière, dès 1267, eut aussi des armoiries. Celles-ci figurent sur l'antique fontaine publique qui dut être élevée vers 1435, à l'époque où l'on refit l'enceinte de cette ville. L'écu de cette fontaine, terminé en ogive, comme à l'époque, a, malheureusement, été gratté en 1793, en vertu des ordres sévères de la Révolution, ce qui est bien regrettable; mais on y distingue encore un fragment de pièce héraldique, dans la partie de gauche, où l'on semble reconnaître un débris de barque. J'ai eu la bonne fortune de retrouver, en 1891, une grande plaque de cuivre, de 1640 environ, jetée à la voirie probablement à l'époque révolutionnaire, et qui porte, précisément, une barque et une arche de Noé; au dessus, une colombe tenant un rameau d'olivier. Cette plaque indique un fond d'azur. Alors, les armes d'Herment seraient : *d'azur, à une arche de Noé d'argent voguant sur un déluge de même, en chef une colombe portant un rameau d'olivier et reposant sur l'arche, aussi d'argent*. Mais cette plaque de cuivre porte aussi une couronne de *marquis*; ce qui est contraire aux ornements héraldiques des armoiries municipales. L'explication paraît celle-ci :

Herment obtint concession, en 1267, dans sa charte de commune, de vastes terrains communaux pour lesquels il paya depuis au seigneur, une *taille franche* de 50 livres et pour lesquels aussi, en 1616, il dut compter au roi, comme droit de *franc-fief*, la somme de 174 livres. Ces communaux, qui font l'orgueil de notre ville et qui sont des plus vastes, situés à trois positions différentes, étaient considérés comme un fief franc, aussi les consuls se qualifiaient-ils, en 1485, *seigneurs consuls* (*domini consules*). La couronne n'était donc qu'une marque de prétention féodale et arbitraire de leur part. Du reste, la ville voisine de Brive (Corrèze) avait bien, au XVIIe siècle, une couronne de comte au dessus de ses armes. Cette plaque de cuivre était clouée, selon toute apparence, dans l'école de la ville d'Herment, appelé *collège*, à l'origine, ayant un régent pour la diriger et fondée, précisément, en 1639, par un ancien doyen du chapitre



d'Herment, le célèbre prédicateur du roi Louis XIII, Pierre de Besse, qui avait longtemps résidé à Herment (de 1591 à 1605). On voyait encore, sur ce cuivre armorié et fort intéressant, les trous où étaient placés les clous qui l'assujétissaient à une boiserie. Point de doute; ce sont bien les armes de la ville d'Herment, car nos pères aimaient les *armes parlantes*, les jeux de mots. Eh bien, on appelle les habitants d'Herment, en langage patois, *leu Armenchou*. Or, l'abrégé du mot *Armenchou* est celui d'*Archou* qui veut dire *arche* en français. L'arche rappelait, peut-être aussi, la maison consulaire gardienne des privilèges des habitants. De plus, Herment est placé sur un monticule élevé et l'arche, chacun le sait, s'arrêta sur le mont *Arara* [1]. Herment,

1. Nous donnons les armoiries de la ville d'Herment ci-dessus, en faisant remarquer que les anges sont des supports de fantaisie, ajoutés par nous ainsi que l'entourage.

fortifié à l'origine par le comte d'Auvergne, avait quatre portes de ville, une enceinte protégée par des tours ; des fossés secs précédaient cette enceinte. L'enceinte fut réduite de moitié et rebâtie vers 1435. Portes et murailles, devenues inutiles, ont disparu à la fin du XVIIe siècle. Vers 1357, Herment fut pris par l'armée du prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, qui détruisit la grande enceinte de la ville ; en 1383, les Anglais la reprirent. En 1432, Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, qui prétendait avoir à se plaindre d'Hugues de Bosredont, baron d'Herment, fit prendre le château féodal de cette ville. Au mois d'octobre 1588, les Protestants venant du côté de Crocq (Creuse) surprirent la ville (on croit que ce fut la nuit ; la tradition le dit) et la pillèrent, brisant les cloches de l'église, faisant prisonniers plusieurs chanoines du chapitre. En novembre 1592, les Ligueurs, commandés par Gaspard Le Loup, un seigneur violent, dont les annales de l'Auvergne parlent en divers endroits, s'en empara également. Il y eut, enfin, une autre prise en 1597. Enumérons quelques évènements historiques : En juin-août 1393, le célèbre maréchal Boucicaut était à Herment, surveillant les Anglais et les frontières du Limousin. En juin 1465, pendant la ligue du Bien-Public, Herment vit, un instant, l'armée de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, et de Jean, duc de Bourbon, ligués contre le roi Louis XI, car ce fut le rendez-vous des princes révoltés. Dans la nuit du 8 au 9 septembre 1523, le célèbre connétable de Bourbon, fugitif de Chantelle (Allier), y coucha, et se fit accompagner jusque dans le Cantal par le châtelain de la ville, Henri Arnauld, ancêtre des Arnauld d'Andilly, de Pomponne et du Port-Royal, si célèbres par leur esprit. Nous avons tenu à donner cette notice sur une ville où les seigneurs du Ronzet, si voisins, venaient souvent. Ne voyons-nous pas, en effet, Aussandon d'Aubet, seigneur du Ronzet, parmi les seigneurs qui, en 1432, secondèrent Pierre de Beaufort, vicomte de Turenne, lors de la prise du château d'Herment, ce qui l'obligea à demander les lettres de rémission suivantes au roi de France :

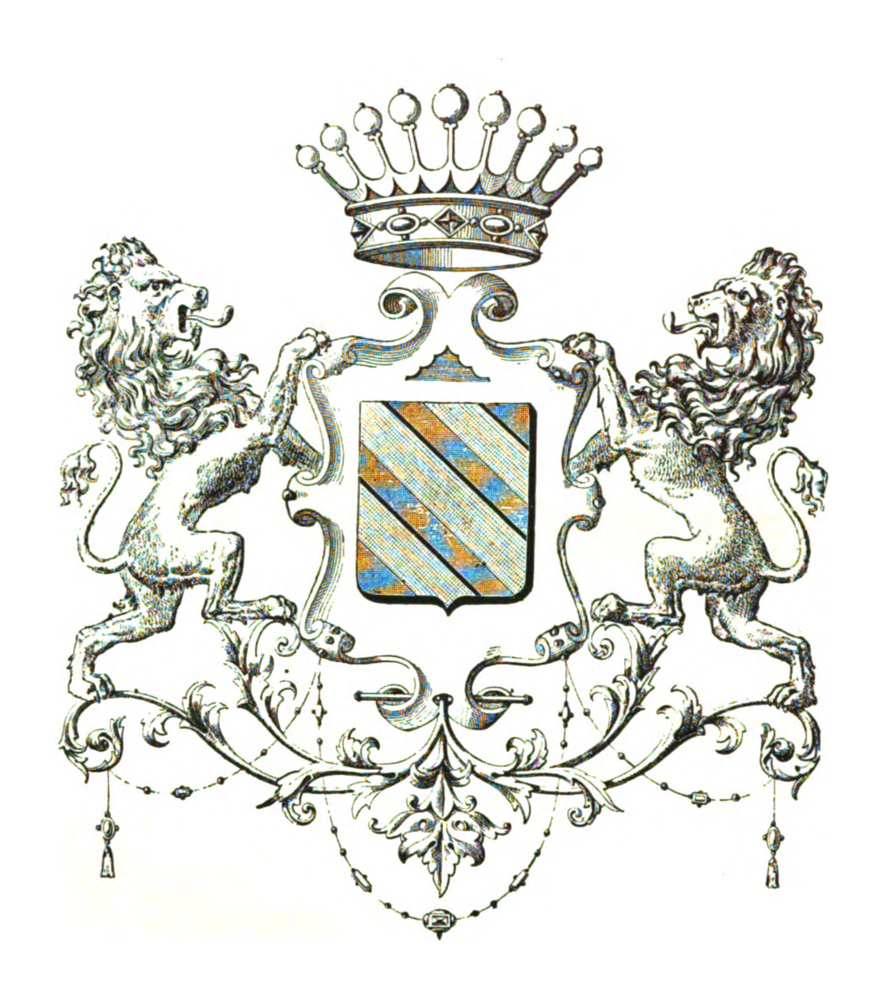
« Charles, etc., savoir faisons, etc. Nous avoir receue humble supplication de nostre amé *Salidon Aubet*, escuier, seigneur du Ronzet, contenant comme durant le temps des guerres qui longuement ont esté en nostre Royaume et que les compaignies des gens de guerre se logoient, tenoient les champs, et y vivoient, icellui suppliant eust esté et soy appliqué en nostre service en armes, ou fait de lad. guerre, contre noz adversaires et nous y ait servi avecques autres en plusieurs et divers lieux, besongnes et entreprinses faictes contre nosd. adversaires soubz cappitaines et chiefs de nostre guerre par longue espace de temps sans avoir de nous gaiges ne souldes, pour quérir et avoir chevaulx, harnois, habillemens et denrées, pour soy chenir et entretenir en nostredit service, et à ceste cause pour avoir sesd. chenissances et entretènement en nostredit service a esté abstraint de vivre souventeffoiz sur les champs et plat pays, et

sur nos subges, courir, prendre et emprisonner, raençonner et destrousser avecques autres et à part par diverses foiz, plusieurs personnes, comme gens d'église, bourgois, marchans, laboureux et autres manières de gens alans et venans et qu'ils trouvoient sur les champs et par le païs, à destrousser gens de guerre de nostre obéissance, et leurs biens, chevaulx, habillemens, marchandises, or, argent, bestial, bagues, et choses qu'ils trouvoient sur et entour eulx, prendre, detenir, butiner, vendre, et autrement disperser et distribuer, et sa part en ce qu'il en avoit, appliquer à son prouffit et utilité ou autrement, ainsi que bon lui sembloit, comme se ce eust esté sa chose propre et gain fait sur noz ennemis et adversaires; et aussi ait esté à prendre places en et sur gens de nostre parti et obéissance, par assaulx, force, eschellemens, emblée et autrement, ainsi que lui et ceulx de sa compaignie où il estoit, povoient mieulx faire, esquelles prinses soient faiz et commis bateures, navreuses, mutilacions, dont lors ou après mort s'est ensuie et personnes d'aucuns et plusieurs personnes estans en icelles et forteresses, et qu'ils les gardoient et deffendoient et en icelles se soient faictes et commises pilleries, roberies et raençonnements de personnes ou d'aucunes d'icelles des biens et bestial qui dedens estoient. Et mesmement soit avenu durant le temps d'icelles guerres, que le feu *Viconte de Turenne*, en son vivant prétendant avoir droit en la Ville et Chastel d'*Erment*, laquelle tenoit lors feu *Hugues de Bost-Redont*, chevalier, la fist prendre par ses gens et autres gens de guerre qu'il avoit lors soubz sa charge et en sa compaignie sur ledit de Bos-Redont, qui la tint par certain temps et pour ce que lad. ville d'Erment estoit et est assise et située en la Duché d'Auvergne, ledit viconte la rendist et mist ès mains de nostre très cher et très amé cousin le Duc de Bourbonnois et d'Auvergne, sur certains paces et convenances entreulx convenues et faictes; lequel nostre cousin après ce, pour certaines causes à ce le mouvant rendi lad. place aud. Hugues de Bost-Redont. Après laquelle rendicion ainsi faicte de lad. ville et place d'Erment par nostredit cousin aud. de Bost-Redont, led. viconte de Turenne voyant ce que nostredit cousin ne luy rendoit pas le droit qu'il avoit et prétendoit avoir en icelle ville et place, fist de rechief prendre icelle ville et chastel d'Erment par force sur ledit de Bos-Redont, par gens de guerre, entre lesquelz estoit et fut led. suppliant, à faire lad. prinse soubz la charge et de la compaignie dud. viconte de Turenne, *Pierre*, bastart *de Villelume* et plusieurs autres. A laquelle prinse furent et purent estre commis plusieurs maulx et malefices, comme de y prendre, rober et emporter les biens de ceulx qui dedens estoient demourans ou retraiz ou plusieurs d'iceulx. Et a esté led. suppliant durant lesd. guerres à faire plusieurs autres maulx, et déliz et maléfices, en diverses manières et qui longs seroient à réciter, et ne les pourroit exprimer ne déclairer en ces présentes. Et doubte led. suppliant que à l'occasion et soubz couleur de lad. prinse et des autres maulx, déliz et maléfices qu'il a faiz et commis ou peu faire et commectre, ou qui ont esté faiz et commis par ceulx en la compaignie desquelz il

estoit ou d'aucuns d'iceulx, il fust durement et rigoureusement traicté en corps et en biens par Justice, qui pourroit estre à sa desertion ou autrement en son grant préjudice et dommaige se nostre grace et miséricorde ne lui estoit sur ce impartie, humblement requérant, etc. Si donnons en mandement par ces présentes au Bailly de Montferrant, etc. Donné à Bourges, au mois de septembre, l'an de grace mil .cccc. cinquante sept. »

Il ne reste plus qu'à dire un mot de l'étendue de la baronnie d'Herment. Au XIIe et au XIIIe siècle, elle porta le titre de châtellenie selon l'usage ; mais, à partir de 1370, cette terre fut toujours qualifiée *baronnie* jusqu'en 1789. Elle s'étendait sur les limites occidentales du département du Puy-de-Dôme, dans celui de la Creuse jusqu'aux portes de Crocq (qui était chef-lieu lui-même de baronnie), puisqu'elle comprenait Cléravaux, Feniers (Creuse), à l'ouest. Au nord, elle allait jusqu'à Mérinchal, qui en faisait partie ; à l'est, jusqu'aux bords de la Sioule, à Roziers et à la Grange, à Monges, à Chalusset, près de Rochefort-Montagne ; au sud, elle comprenait le château de Chavanon ; au sud-est, Egurande (Corrèze), Mirambel (Corrèze), la Courtine (Creuse), etc. C'était l'une des plus vastes de l'Auvergne.

ARMOIRIES. — La maison de la Roche du Ronzet porte : *d'azur, à trois bandes d'or*, COURONNE : *de comte* (quelquefois de *marquis*). SUPPORTS : *deux lions grimpants*. Devise : *Fidelis honori*. L'inventaire de 1742 dit, avec raison, que ces armoiries sont, peut-être, celles des d'Aubet, seigneurs du Ronzet, auxquels Antoine de la Roche, en épousant, vers 1480, Jeanne d'Aubet, fut substitué ; car cette antique famille des d'Aubet s'était fondue dans les de la Roche. On sait qu'il était d'un usage fréquent, à l'époque féodale, qu'une famille qui s'éteignait imposait à celui qui en prenait l'héritière de conserver ses armes et souvent même son nom ; c'est ce que l'on appelait une *substitution*.





FILIATION

PREMIER DEGRÉ



NTOINE DE LA ROCHE, Ier du nom, écuyer, seigneur de Courtiaux et de l'Étang, puis du Ronzet (par sa femme), était probablement le descendant direct de Pierre de la Roche, chevalier, seigneur de Teyssonnières, près d'Herment, lequel vivait en 1330-1344, et qui avait épousé Marguerite de Tinières, et, peut-être, le fils d'Antoine de la Roche-Aymon, seigneur en partie du Ronzet en 1469. Quoi qu'il en soit, il vint, positivement, s'établir au château du Ronzet en épousant l'héritière de cette maison. En 1490, il contracta plusieurs dettes envers Guillaume Soleau et hypothéqua la terre du Ronzet, ce qui, plus tard, donna lieu à un grand procès avec les enfants d'Anne d'Aubet, épouse du seigneur de Rochedragon (sœur de sa femme). L'inventaire de la maison du Ronzet fait remarquer avec raison qu'il est appelé, par erreur, Pierre, dans ce procès[1]. Il est rappelé comme défunt en 1506[2].

Femme : JEANNE D'AUBET ou AUBET, dame et héritière de la

---

1. Voir page 255 de cct inventaire. | 2. Même inventaire, page 149.

terre et du château du Ronzet, fille de Gabriel, lequel était seigneur du Ronzet en 1477, et qu'elle épousa vers 1480. Son frère Pierre, qui était l'aîné, seigneur du Ronzet, en 1469-1483, mourut sans postérité; sa sœur Anne fut mariée à Chaptard de Rochedragon, baron de Marcillat, en Bourbonnais, d'une des plus nobles et antiques familles de cette province[1]. Antoine de la Roche et Jeanne d'Aubet laissèrent :

1° Jean de la Roche, qui suit.

2° François, mort en bas âge.

---

1. Les DE ROCHEDRAGON ont été seigneurs de Marcillat (Allier), du Breuil, de Montgeorge, de Fontannelles, de Malleret; marquis de Rochedragon, baron d'Huriel. Ils descendent des de *Rochedagoux*, seigneurs de Rochedagoux en Auvergne, dès le XIe siècle; et, depuis, ont, toujours, tenu un grand rang. Mme Febvre, de Mâcon, possédait (en 1857) un sceau remarquable de Pierre de Rochedagou, personnage de cette maison, seigneur de Marcillat, vers 1350, avec cette légende : *S. P. D. Rochadago D. Marcilha*, écu en ogive un peu élargi, portant un *lion échiqueté et une bande brochant sur le tout* (la bande était une brisure de cadet). En 1450, dans l'*Armorial d'Auvergne* de G. d'Auvergne, les armoiries de cette maison étaient : *d'azur, au lion échiqueté d'azur et d'or;* plus tard, dans une réception de chevalier de Malte (celle de Bernard de Rochedragon, en 1603), elles sont *d'azur, au lion d'or grimpant, lampassé armé de gueules.* Chaptard de Rochedagoux ou de Rochedragon était seigneur du Chier (près de Rochedagoux, Puy-de-Dôme), bailli ducal des montagnes d'Auvergne, en 1390-1405. De lui doit descendre autre Chaptard, dont nous parlerons. On croit que N. de Rochedragon, baron de Marcillat, vivant vers 1470, laissa deux fils : 1° Chaptard qui suit; 2° Jean, seigneur de la Voreille, de la Vilatte, marié, en 1515, à Marguerite Barton de Montbas; leur descendant, Anselme, marquis de Rochedragon, colonel de cavalerie, épousa en 1824, Mlle Macdonald de Tarente, dont Sidonie, mariée en 1845, à Alphonse, baron de Beaufort; de cette union : 1° une fille mariée, en 1866, au comte de Puységur, capitaine de vaisseau; 2° une fille, mariée en 1869, à Christian, comte de Kergolay, secrétaire d'ambassade. Chaptard de Rochedragon, baron de Marcillat en Bourbonnais en 1500, épousa Anne d'Aubet, dont nous avons parlé ci-dessus; il eut deux enfants : 1° Jacques, baron de Marcillat, seigneur de Merle et de Saunade (ce dernier fief, canton de Pontaumur, Puy-de-Dôme), vivant encore en 1553 ; 2° Anne; le dit Jacques épousa, en 1528, Anne de Mauriac et c'est l'ancêtre de Marie-Sylvie de Rochedragon, baronne de Marcillat, la dernière de sa branche, mariée, en 1652, à Jacques de Chambon, seigneur des Ternes, dont la dernière héritière, Marguerite-Henriette de Chambon, marquise de Fernoël, épousa, en 1764, Honoré, marquis de Boisé de Courcenay dont descend le marquis de Boisé de Courcenay, marquis de Fernoël, actuellement vivant.

* Honoré, marquis de Boisé de Courcenay et Henriette de Chambon laissèrent entr'autres enfants : Claude, comte, puis marquis de B. de Courcenay, né en 1778, marié à Constance de Bonnault de Méry, dont Ernest, marquis de B. de Courcenay et de Fernoël, né en 1802, colonel d'artillerie. Armes de Boisé de Courcenay : *d'azur, à 2 palmiers arrachés d'or, enchâssés de même et surmontés de 6 étoiles aussi d'or rangées en chef.*

DEUXIÈME DEGRÉ

JEAN DE LA ROCHE, Ier du nom, écuyer, seigneur du Ronzet, de Laudeux-Vaudeux, fit une vente, le 9 novembre 1539, moyennant 40 livres, d'un champ appelé de las Charreyras, dans les appartenances de Laudeux-Vaudeux (Creuse), en son nom et en celui de Jean, son fils cadet (*Inventaire du Ronzet*, page 149). Précédemment, le 23 mars 1528, le bailli royal de Montferrand avait rendu une sentence contre lui et René Soleau, Pierre Acquarias, Antoine de Blanchefort, sentence obtenue par le seigneur de Rochedragon, époux d'Anne d'Aubet, ses oncle et tante, qui revendiquaient une partie de la terre du Ronzet, procès important dont nous reparlerons et qui fut terminé seulement en 1553, par son fils Jean. En 1543, il fut appelé au ban d'Auvergne, commandé par le seigneur de Tournon, sénéchal de cette province (voir *Nobiliaire d'Auvergne,* par Bouillet, t. VII, p. 308).

Femme : Jean I de la Roche épousa en premières noces, le 5 décembre 1511, GASPARDE DE TRANCHELION, d'une antique et noble maison du Limousin, que nous croyons fille de Charles, chevalier, seigneur de Paluau, de Montguiaut, de Villars, et de Françoise de Silly (celle-ci fille de Jacques, maître de l'artillerie de France). En secondes noces, vers l'année 1528, MARGUERITE DE BLANCHEFORT, fille d'Antoine, écuyer, seigneur de Beauregard, en Auvergne (canton de Pontgibaud, Puy-de-Dôme), et de dame Jacquette de Montrognon. Elle était petite-nièce de *Guy de Blanchefort, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem,* celui dont nous donnons le beau portrait, mort en 1513, ancien commandeur de la commanderie de Tortebesse (près d'Herment et du châ-

teau du Ronzet) dont nous reparlerons à la généalogie de Blanchefort, au chapitre des alliances. Antoine de Blanchefort, père de Marguerite, lui constitua en dot la terre du Ronzet de la manière suivante : En effet, en 1490, Antoine de la Roche, seigneur du Ronzet, contracta une dette importante envers Guillaume Soleau, et hypothéqua la terre du Ronzet. De sorte qu'après la mort dudit Antoine, la succession n'ayant pu payer, la terre du Ronzet fut vendue par sentence du bailli royal de Montferrand, du 23 mars 1528, et adjugée à René Soleau, fils de Guillaume. Mais Anne d'Aubet, épouse de Chaptard de Rochedragon, s'opposa à cette adjudication, réclamant le quart de la terre. A ce moment, René Soleau subrogea, à son adjudication contestée, le baron d'Herment (Jean de Bosredont). Mais Antoine de Blanchefort, seigneur de Beauregard, père de Marguerite, femme de Jean de la Roche, intervint à son tour, céda à Jean de Bosredont 60 livres de rente sur la terre de la Garde-Ferradure (canton de Bourg-Lastic, Puy-de-Dôme), et celle des Salles (commune de Saint-Hilaire-les-Salles, Puy-de-Dôme), en lui comptant, de plus, 150 écus en argent; alors, ledit de Bosredont remit en échange la terre du Ronzet à Antoine de Blanchefort, qui la donna en dot à sa fille Marguerite, épouse de Jean de la Roche. Mais Anne d'Aubet, épouse de Rochedragon, continua le grand procès qu'elle avait commencé au sujet de sa réclamation ; et ce procès ne fut arrêté que par une transaction du 6 août 1553, entre le fils de Marguerite de Blanchefort (Jean III de la Roche), et Jacques de Rochedragon, fils de Chaptard. Jean III de la Roche donna alors audit Jacques, par la transaction de 1553, une rente de 70 livres 16 sous 8 deniers, rachetable moyennant 850 livres, et tout fut terminé. (Voir *Inventaire du Ronzet*, pages 251-255.) Marguerite de Blanchefort mourut probablement les derniers jours de décembre 1544;



GUY DE BLANCHEFORT

Grand maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem (Malte). Né au château de Bois-Lamy (Creuse). Mort près de l'île de Zante en novembre 1513. Il fut, d'abord, commandeur de Morterolle (Haute-Vienne) dès 1484, de Tortebesse (Puy-de-Dôme, près d'Herment) en 1499, puis grand prieur d'Auvergne. En qualité de commandeur de Tortebesse, il possédait des propriétés à Herment et une vaste prairie de ce lieu portait encore, en 1538-1698, le nom de *Blanchefort*. Marguerite de Blanchefort, mariée vers 1528, à Jean de la Roche, écuyer, seigneur du Ronzet, était sa petite nièce.



car, le 11 janvier 1545, il fut fait inventaire de ses biens au profit de son fils Jean II de la Roche, alors mineur.

Jean I de la Roche laissa du premier mariage :

1° Antoine de la Roche, qui suit :

2° Jean II de la Roche, auteur de la seconde branche des seigneurs du Ronzet, rapportée après la postérité de son frère.

TROISIÈME DEGRÉ

Antoine de la Roche, IIe du nom, écuyer, seigneur de Laudeux-Vaudeux et Laudeux-Couturier, quoique l'aîné de sa maison, ne fut pas mis en possession de la terre du Ronzet, parce que celle-ci avait été saisie sur son père et vendue à Antoine de Blanchefort qui la donna, vers 1528, en dot à sa fille Marguerite, lorsqu'elle épousa Jean I de la Roche, père dudit Antoine. Il fit, en 1542, une permutation de concert avec son frère Jean, au lieu de Laudeux (*Inventaire,* page 186), et un échange, en 1552 (acte signé Jarrier, notaire; *Inventaire*, page 64). Il partagea les biens de sa maison, le 11 juin 1553, avec son frère Jean. Il lui fut délaissé, pour son lot, les villages de Laudeux-Vaudeux et Laudeux-Couturier, avec leurs métairies, et la seigneurie et les dîmes du village de Villevergne (commune de Giat, Puy-de-Dôme). Il est cité, en 1587, parmi les vassaux de l'Auvergne, sujets au service du ban de la province (*Nobiliaire d'Auvergne*, par Bouillet, t. VII, p. 341).

Femme : Jeanne de Saint-Quentin de Beaufort, appelée, en général, *Jeanne de Beaufort*, fille de Gilbert III de Saint-Quentin, seigneur de Saint-Quentin et de Beaufort, en Auvergne, et d'Anne de Rochefort d'Ailly. Elle fut mariée par contrat du 3 septembre 1566. Elle vivait encore étant veuve, en 1593, et laissa

Annet de la Roche, premier du nom, qui suit.

QUATRIÈME DEGRÉ

Annet de la Roche, Ier du nom, écuyer, seigneur de Loudun, quitta l'Auvergne où un malheureux procés l'empêcha d'avoir, par droit d'aînesse, de son père, la terre du Ronzet qui avait été saisie et adjugée en 1528, au profit d'Antoine de Blanchefort (voir page 36), et fut s'établir en Nivernais, au château de Mocques, en vertu de son mariage. Il ne vivait déjà plus en 1614, et dut partager les idées des Protestants de son temps, car son beau-père s'était fait huguenot.

Femme : Il avait épousé, par contrat du 1er septembre 1581, Magdeleine de Marafin, qui est dite de la Bourgogne, dans une généalogie manuscrite de 1765. Elle avait pour père Jean de Marafin, seigneur de Garchy, de Taingy, de Coches, de Vielmanay, Cessy-les-Bois, Saint-Malo, célèbre chef protestant, d'abord aumônier du roi, abbé de Bellevaux, en Nivernais, en 1559-1560, puis huguenot et marié à Jeanne de Vielbourg. Elle fit entrer la terre de Taingy (Yonne) dans la famille de la Roche. De ce mariage :

1° Jean de la Roche, deuxième du nom, qui suit;

2° Autre Jean de la Roche, marié à *Toinette de la Borde* d'une très noble famille de l'Auxerrois et qui comptait, comme de sa famille, Jean de la Borde, segneur de Serin (Yonne), capitaine d'Auxerre, qui, le 28 septembre 1567, livra la ville aux Protestants, après quoi il fut fait capitaine de Mirebeau, en Poitou, et il fut tué en décembre 1568, lors de la prise de cette ville par les catholiques. Jean de la Roche et Toinette de la Borde laissèrent pour enfants :

A. Adam de la Roche, baptisé à Mailly-la-Ville (Yonne), le 7 mars 1600.

B. Jehan de la Roche, baptisé le 3 décembre 1602, à Mailly-la-Ville.

3° Annet ou Anne de la Roche, écuyer, marié à *Edmée de Foudriat*, d'une très ancienne famille de magistrature d'Auxerre, fille d'Etienne de Foudriat, mort avant 1629 et, très probablement, petite fille d'Olivier Foudriat, lieutenant particulier au bailliage d'Auxerre, en 1563, et d'Edmée Leprince, dont :

A. François de la Roche, baptisé le 1er juin 1626, à Gy-l'Evêque (Yonne).

B. Jean de la Roche, écuyer, marié à *Anne de Biencourt*, de l'illustre famille de ce nom, en Picardie (voir la notice de Biencourt, au chapitre des alliances). Elle était fille de Louis, écuyer, seigneur des Maillys et d'Etiennette de Lallemant. Il eut :

a. a. Elisabeth de la Roche, baptisée à Merry-Sec (Yonne), le 16 août 1668, ayant pour marraine Elisabeth de Moncorps. Elle épousa *Jacques de la Coudre*, seigneur de Molesme.

4° Gabriel de la Roche, écuyer, seigneur de la Rue-Chièvre, demeurant à Tourmancy en 1631, marié à *Anne de Bataille*, d'une vieille maison de la Bourgogne (voir *de Bataille*, au chapitre *alliances*), dont :

A. Edmée de la Roche, baptisée à Massangis (Yonne) le 7 mai 1628. Elle fut enterrée dans l'église de Massangis, le 19 décembre 1700.

B. Charlotte de la Roche, baptisée à Massangis, le 30 avril 1630.

C. Georges de la Roche, écuyer, seigneur de la Rue-Chièvre, baptisé à Massangis, le 25 mars 1632. Il épousa, vers 1655, *Marie Leprince de Soleine*, fille d'Olivier Leprince, écuyer, seigneur de Soleine (commune de Venoy), près d'Auxerre, et de Marie Martin, dont il eut :

a. a. Marie de la Roche, baptisée à Massangis (Yonne), le 20 mars 1659, ayant pour parrain Gabriel de la Roche, son aïeul paternel, et pour marraine Marie Martin, son aïeule maternelle, épouse d'Olivier Leprince, écuyer, seigneur de Soleine. Elle épousa, le 11 septembre 1686, dans l'église de Massangis, *François de Despence*, écuyer, fils de Denis, écuyer, seigneur de la Loge, et de Gabrielle Choppin, né à Auxerre, le 19 décembre 1642;

b. b. Edmée de la Roche, baptisée à Venoy, près d'Auxerre, dans la famille de sa mère, le 6 mars 1660. Elle eut pour marraine Edmée d'Assigny.

c. c. Pierre de la Roche, baptisé à Venoy.

d. d. Jean de la Roche, vivant en 1681.

e. e. Etienne de la Roche, parrain à Massangis, en 1684.

f. f. Reine de la Roche, baptisée à Massangis, le 17 mars 1680.

5° Antoine de la Roche, écuyer, demeurant à Mocques en 1618.

6° Madeleine de la Roche, religieuse aux Clarisses, de Gien.

7° Anna de la Roche, mariée à *François Eymard*, de Saint-Etienne-aux-Claux (Corrèze), dont la famille bourgeoise existe encore dans ce lieu.

8° Anna de la Roche, mariée à *Jean Colombier*, restant à Ligny, près de Giat (Puy-de-Dôme).

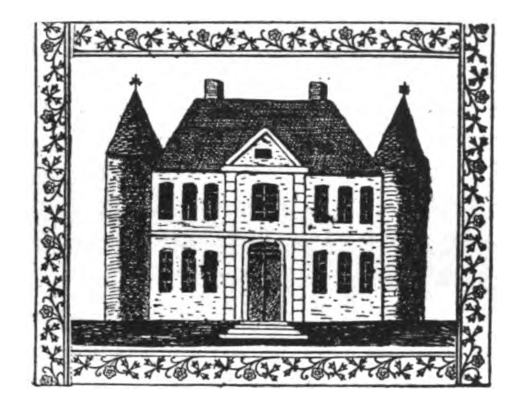
CINQUIÈME DEGRÉ

JEAN DE LA ROCHE, IIe du nom, écuyer, seigneur de Loudun, Mocques, Taingy, Cessy, La Bruyère, le Temple, l'Escuelle, résidant au château de Mocques en Nivernais, vendit les derniers restes de propriétés qu'il avait encore en Auvergne, venant de ses pères. C'est ainsi que, par acte de 1614, il aliéna à noble Antoine de Chaslus, écuyer, seigneur de Prondines (canton d'Herment, Puy-de-Dôme), et à dame Catherine Le Loup, sa femme, moyennant 500 livres, toute la part et portion qui pouvait lui revenir sur une métairie appelée de Cheux-Ardot (aujourd'hui Chez-Ardot, commune de Giat, Puy-de-Dôme)[1]. Le 29 janvier 1618, Claude de Louzeau, écuyer, seigneur de la Bruyère, étant à la Charité-sur-Loire, y résidant, lui constitua une rente de 43 livres 15 sous, au capital de 700 livres tournois[2]. Le 12 juillet 1625, le même Claude de Louzeau, écuyer, lui fit donation de la moitié des seigneuries de la Bruyère, Coully, le Temple, l'Escuelle, se réservant l'usufruit pour lui et sa femme, damoiselle Françoise d'Avantigny. Claude de Louzeau déclare « qu'il considère qu'il n'a aulcuns enffens depuis le temps de son mariage qu'est depuis plus de vingt ans, et qu'il est hors d'espérance d'en avoir[3] ». Le 17 juin 1633, ledit Jehan de la Roche fit aveu et dénombrement des terres ci-dessus, à messire Edme de Saint-Phal, seigneur de la Ferté-Loupière, et à

---

1. Voir *Inventaire du Ronzet*, page 11. | 2. *Archives de la Nièvre*, E. (Donation du Verne) Claude de Louzeau était l'oncle de Jean de la Roche le donataire. Ces de Louzeau *alias* Loiseau avaient le fief de Champs, paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret (Nièvre). On trouve François Louzeau, écuyer, seigneur de Champs, 1635. M. de Soultrait, dans son *Armorial de la Nièvre*, tome II, p. 52, leur donne pour armes : *de sinople à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 cigognes et en pointe d'une étoile, le tout d'argent.* | 3. *Archives de la Nièvre*, E. (Donation du Verne).

Hippolyte de Gondy, veuve de Léonard de la Magdeleine, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, etc., gouverneur du pays de Bresse, seigneur (en partie) dudit La Ferté-Loupière. Il était secondé par Françoise d'Avantigny, veuve de Claude de Louzeau [1]. Le 11 décembre 1641, il reçut transport de 5.000 livres et remise de 1.000 livres de Louis de Bonnard, écuyer, seigneur de Louville et Liniers, étant à Joigny (Yonne); cette somme donnée audit de Bonnard par Françoise d'Avantigny, sa



CHATEAU DE MOCQUES
(Commune de Saint-Martin-du-Tronseq, Nièvre)
Porté à Jean de la Roche de Loudun, en 1602, par Claude de Vielbourg, sa femme.

tante, veuve de Claude de Louzeau, en vertu de son contrat de mariage passé à Chartres, le 5 mars 1628, avec Marie de Cosne, et Louis de Bonnard lui donna quittance, le 22 février 1644, à Gien, des 5.000 livres précitées [2]. Le 19 1639, il fut maintenu dans ses privilèges de noblesse par l'élection de Guéret.

Femme : CLAUDE, *alias* CLAUDINE DE VIELBOURG, « du pays de l'Auxerrois, » mariée par contrat du 5 septembre 1602. Elle lui

1. *Archives de la Nièvre*, E. Donation du Verne). | 2. *Archives de la Nièvre*, E. (Donation du Verne.)

apporta le château et fief de Mocques. Elle était d'une famille bien connue : les de Vielbourg, dont l'un d'eux (son neveu), René de Vielbourg, obtint, en 1666, l'érection en marquisat de la terre de Myennes, près de Cosne, en Nivernais (voir *alliances*, notice des *de Vielbourg*). Le père de Claude, François de Vielbourg, grand écuyer de monseigneur Charles de Gonzague, avait épousé Paule de Louzeau. Jean de la Roche et Claude de Vielbourg eurent pour enfants :

1° Annet de la Roche, qui suit ;

2° Jehanne de la Roche, baptisée dans l'église de Pougues (Nièvre), le 16 août 1617; parrain Antoine de la Roche, écuyer ;

3° Magdeleine de la Roche, baptisée dans l'église de Pougues, le 13 octobre 1622;

4° Gilbert de la Roche, reçu chevalier de Malte sur preuves de noblesse faites au Grand Prieuré d'Auvergne, en 1652[1]. Il est dit, dans ces preuves, qu'il était de la Franche-Comté et on lui a donné, pour armoiries, les véritables armes de sa maison : *d'azur, à 3 bandes d'or*. Il fut parrain à Saint-Martin du Tronsecq, en 1681, le 19 octobre;

5° Françoise de la Roche, filleule de Françoise d'Avantigny, femme de Claude de Louzeau, écuyer, seigneur de la Bruyère et qui est mentionnée, le 12 juillet 1625, comme recevant une donation de 1.000 livres de cette dernière[2], dont elle jouirait après son décès, sur tous ses biens. Elle vivait encore en 1681 ;

6° Anne de la Roche, filleule également de Françoise d'Avantigny qui précède, et qui reçut d'elle une somme de 1.000 livres, en donation, après son décès[3].

7° Louise de la Roche, veuve en 1641, de *Sylvain de Bar*, seigneur de Grimonville. Elle fut inhumée dans l'église de Saint-Aignan de Cosne (Nièvre), le 3 mai 1642.

8° François de la Roche, baptisé dans l'église de Pougues (Nièvre), le 9 octobre 1625, inhumé dans l'église de Saint-Martin-du-Tronsecq (Nièvre), le 19 octobre 1638.

9° Claude de la Roche, baptisé dans l'église de Pougues (Nièvre), le 22 septembre 1627.

10° Elisabeth de la Roche, appelée *Ysabel* de la Roche. Elle reçut une donation, en 1640, de son oncle Claude-Ravaud de Vielbourg, dans son testament, fait au camp devant Casal. Il lui léguait 4.000 livres.

11° Marie-Jésus de la Roche, morte, à 77 ans, en 1678, au couvent de Corbigny (Nièvre) où elle était religieuse.

---

1. Vertot, *Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, t. VII, in-12. | 2. *Archives de la Nièvre*, E. | 3. *Archives de la Nièvre*, E.

SIXIÈME DEGRÉ

Annet de la Roche, IIe du nom, écuyer, seigneur de Mocques, Taingy, la Bruyère, fut baptisé dans l'église de Pougues (Nièvre), le 12 juillet 1617, ayant pour parrain « noble seigneur » Annet de la Roche, écuyer, son oncle. Il était enseigne d'une compagnie des gardes du roi (1642), puis lieutenant au régiment desdits gardes, en 1643, enfin lieutenant de la compagnie du sieur de la Borde, au régiment des mêmes gardes du roi (1644), et demeurait, cette année, au château de Malsay, paroisse de Bussy (Cher). Le 3 décembre 1643, lui et Anne du Bois, sa belle-mère, veuve de Louis de Châteaubodeau, écuyer, seigneur de Rimbé et de Malsay, demeurant au lieu seigneurial de Malsay, firent une constitution de rente de 222 livres tournois, au capital de 4.000 livres, au profit de Jean de Châteaubodeau, écuyer, seigneur des Pallais, demeurant à la Motte, paroisse de Courand-Domérat (Allier), près de Montluçon[1]. Le 27 février 1644, Anne de la Madeleine de Ragny lui fit une cession et transport du droit de relief sur la terre et seigneurie de la Bruyère, mouvant de celle de la Ferté-Loupière et ce qui lui appartenait[2]. Il mourut en juin 1645. Le 13 août 1663, messire Bénigne du Ruel, chevalier, seigneur de Saint-Maurice-Thizouailles (Yonne) et de la Boissière, ayant la garde noble de ses enfants, rendit un compte de tutelle à Jean et Annet de la Roche (ceux-ci ses fils); ledit de Ruel était veuf, en premières noces, de Marie de Châteaubodeau, sœur d'Anne, épouse d'Annet de la Roche. A cet acte, fut présent Jacques de la Coudre, chevalier, seigneur dudit lieu, curateur desdits Jean et

1. *Archives de la Nièvre*, donation de M. Ch. du Verne. | 2. Voir *Inventaire des Archives de l'Allier*, tome I, page 193.

Annet. L'acte dit que le tuteur avait vendu les terres de Malsay 30.000 livres, plus 1.200 livres d'épingles, et celle de la Verrerie, 6.000 livres. (*Archives de la Nièvre*, donation Ch. du Verne.)

Femme : ANNE DE CHATEAUBODEAU, mariée par contrat du 17 juin 1642, fille de Louis, écuyer, seigneur de Rimbé, Malsay, la Verrerie, et d'Anne du Bois, qui fit entrer, dans la maison de la Roche, les fiefs de Malsay, la Verrerie. Sa sœur se maria à Bénigne de Ruel, chevalier, seigneur de Saint-Maurice Thizouailles, de la Boissières. Elle mourut le 23 mars 1659. Annet de la Roche et Anne de Châteaubodeau eurent pour enfans:

1° Jean de la Roche qui suit;

2° Louis de la Roche, seigneur de Rimbé, reçu chevalier de Malte le 13 mai 1670. Il acquit le château de Rimbé, venant de sa mère, devint commandeur de Morterolles (canton de Bessines, Haute-Vienne). Le 12 juin 1689, « illustre frère » Louis de la Roche de Loudun, seigneur des terre et seigneurie de Rimbé, province du Bourbonnais, fit une donation, moyennant certaines réserves, à son neveu François de la Roche et à Gilbert, frère de celui-ci[1]. En 1696, il fit enregistrer ses armoiries (*d'azur à 3 bandes d'or*), dans l'*Armorial de France* (Généralité de Bourges), qualifié seigneur de Rimbé[2], commandeur de Morterolles, puis de Madieu (Charente) en 1701. Il mourut le 4 juin 1712.

3° Annet de la Roche, reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Auvergne, le 25 juillet 1665[3]. Ses armes sont indiquées, par erreur, *d'azur, au lion d'or grimpant* et ses preuves disent (ce qui est vrai) qu'il était du Berry (pays de sa mère).

4° Loyse de la Roche, fille bâtarde, née de Perrette Lemère, baptisée à Saint-Martin du Tronsecq, le 11 avril 1641, parrain « honnête fils » Antoine de la Roche, marraine demoiselle Louise de la Roche, veuve de Sylvain de Bar, seigneur de Grimonville.

---

1. Voir *Inventaire des Archives départementales de l'Allier*, tome I, page 193. | 2. *Armorial général*, Généralité de Bourges, p. 78, bureau de Saint-Amand | 3. Vertot, *Histoire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, t. VII, et la généalogie manuscrite de la branche de la Roche de Loudun (voir *Inventaire des Archives de la Creuse*, t. I, p. 70).

SEPTIÈME DEGRÉ

JEAN DE LA ROCHE, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Loudun, de Mocques, Rimbé, Taingy, Villardeau, la Bruyère, le Temple, Coully, l'Escuelle, était mineur lorsque, le 29 mars 1668, il dut emprunter divers titres de famille à son cousin Joseph de la Roche du Ronzet, en Auvergne, pour faire ses preuves de noblesse devant l'intendant du Bourbonnais (Antoine de Lingendes). Il était alors sous la tutelle du seigneur Bénigne du Ruel. Le 13 novembre de cette année, il présenta requête à ce même intendant pour sa maintenue de noblesse, lors de la grande recherche nobiliaire ordonnée par le roi Louis XIV, et fut déclaré noble de race [1]. De concert avec son frère Annet, il donna aveu et dénombrement à Rolland de Gruin, conseiller secrétaire du roi, écuyer, seigneur de la Ferté-Loupière, du Bouchet, Valleyrand, la Celle-Saint-Cyr, Paroy, Villiers-sur-Tholon, la Couldre et autres lieux, à cause de ses château et châtellenie de la Ferté-Loupière, pour les fiefs de la Bruyère, Coully, le Temple, l'Escuelle [2], ce qui eut lieu vers 1665. Etant tuteur de son fils François (celui-ci héritier d'Elisabeth du Ruel, fille de feu Bénigne, seigneur de Saint-Maurice), il dut subir un procès-verbal de saisie judiciaire du lieu, châtel, fief noble et seigneurie de Rimbé, résultat d'une sentence conservatoire des privilèges royaux de l'Université de Bourges [3].

Le 22 avril 1679, il fut compris dans un arrêt du parlement de Paris en faveur des Ursulines de Noyers (Yonne), à l'encontre de César Girard de Bazolles, seigneur de Vaux, et Claire de l'Abbaye,

---

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 64 et 155. | 2. *Archives de la Nièvre* E. donation Ch. du Verne. | 3. *Archives de la Nièvre* E. 303, 321, 322, 323.

sa femme, qui avaient poursuivi la vente par décret de la seigneurie de Saint-Maurice-Thizouailles sur dame Madeleine de Chalendas, veuve de messire Benigne du Ruel, et aussi sur Jean de la Roche de Loudun et Marie de Tenance, sa femme, celle-ci fille et héritière de défunte Marie du Ruel (*Arch. de la Nièvre*, donation du Verne). Il vivait encore en 1694 et le 19 juillet lorsqu'il céda à son cousin issu de germain, Louis de Vielbourg, la terre de la Bruyère et ses dépendances.

Femme: Par contrat de mariage du 8 mars 1661, MARIE DE SAUCIÈRES DE TENANCE, appelée *Marie de Tenance*, d'une antique et noble maison de Bourgogne (voir la filiation au chapitre des alliances). Elle porta une partie de la terre de Saint-Maurice Thizouailles et était fille de François de Saucières de Tenance et de Marie du Ruel. Elle vivait encore en 1702. De ce mariage:

1° François de la Roche, qui suit;

2° Gilbert de la Roche, reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Auvergne, le 6 juillet 1677. Ses preuves le disent du Berry (par sa mère) et ajoutent, par erreur, qu'il portait *d'azur*, au *lion grimpant d'or*. Il fut tué sur mer, le 6 mai 1695, au siége de Bône, en Algérie, contre les Turcs, commandant la 1re compagnie du bataillon de Malte [1];

3° Jean de la Roche, baptisé à Saint-Martin du Tronsecq, le 8 juillet 1680.

4° Hubert-Augustin de la Roche, baptisé dans l'église de Saint-Martin du Tronsecq, le 3 novembre 1681, parrain Gilbert de la Roche, chevalier de Malte, son frère, marraine Françoise de la Roche-Loudun;

5° Charles de la Roche, baptisé le 1er juillet 1683, dans la chapelle de Mocques, né le 23 juin précédent; il fut inhumé le 2 octobre de la même année;

6° Edme de la Roche, vivant en 1663, qualifié, dans un acte de baptême « honnête fils »;

7° Louise de la Roche, mariée, dans l'église de Taingy, le 1er octobre 1709, à noble *René de la Coudre*, écuyer, seigneur de la Thuilerie, Villeprenoy, né en 1682, capitaine au régiment de Souvré, chevalier de Saint-Louis, mort en 1760, fils de Gabriel, seigneur de Villeprenoy, la Thuilerie, et de défunte Elisabeth de Moncorps. Elle lui apporta la terre de Taingy.

1. *Archives de la Creuse*, liasse E. 382.

HUITIÈME DEGRÉ

RANÇOIS DE LA ROCHE, chevalier, seigneur de Loudun, Mocques, Rimbé, Taingy, la Bruyère, Coully, le Temple, l'Escuelle. Il servit à l'arrière-ban du bailliage d'Auxerre en mai 1695 [1]. Il mourut en son château de Rimbé et fut inhumé dans l'église de Bannegon, en la chapelle de la Vierge, le 9 novembre 1712. Après sa mort et le 15 novembre 1714, il fut rendu foi et hommage au roi, au nom de ses enfants mineurs. Voici l'acte en abrégé :

« Par devant Jacques Vernin, conseiller du roi, lieutenant particulier, commissaire examinateur de la chambre du domaine du Bourbonnais, en présence du procureur du roi, est comparu messire Eustache de Chéry, chevalier, seigneur de Beaumont, prêtre, chanoine et trésorier de l'église cathédrale de Nevers, tuteur des enfants mineurs de feu messire François de la Roche, chevalier, seigneur de Rimbé et autres terres, lequel assisté et en présence dudit Vernin, du greffier de ce dernier et du procureur du roi, devant la grande et principale porte du château de Moulins, rend foy et hommage au roi au nom desdits mineurs, pour le fief et seigneurie de Rimbé, sis en la paroisse de Bannegon, mouvant du roi à cause de son duché de Bourbonnais, ladite foi-hommage faite tête nue, à genoux, en baisant le verrou de la porte en signe de foy et hommage, tel que le doit le vassal à son gré et en promettant et jurant, par serment prêté, de ne faire faux aveu et de garder les chapitres de fidélité, tant anciens que nouveaux. » (Voir l'original aux *Archives nationales*, à Paris, registre *P*, 477^2 n° 130, parchemin original.)

Femme : LOUISE DE BONNET, née à Nevers, en août 1679, fille de feu messire Léonard, chevalier, baron de Lupy, seigneur de Châteauvert, la Molle en partie et autres lieux, et de dame Magdeleine de Cotignon (celle-ci sœur de Jacques de Cotignon, seigneur de la Charnaye). Le contrat de mariage fut passé, le 15 mars 1693, et le mariage religieux, béni à Saint-Martin du Tronsecq, le 1er avril

1. *Archives du château de Beauvais* (Yonne).

suivant. « Haute dame » Louise de Bonnet mourut au château de Mocques et fut inhumée dans l'église de Saint-Martin du Tronsecq, le 18 mars 1710. De ce mariage :

1° Louis de la Roche de Loudun, comte de la Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Rimbé. Il reçut quittance le 20 août 1720, à Bourges, du receveur des consignations, de concert avec messire Jean Berthier, chanoine de Nevers, au nom, tous les deux, comme tuteurs d'Alexandre, Eustache et Marie de la Roche-Loudun, enfants de feu François et de Louise de Bonnet pour 38.000 livres, en exécution d'un jugement rendu au bailliage de Bourges, entre lesdits sieurs de la Roche-Loudun et Guy de la Porte, seigneur d'Issertieux, le 13 avril 1720, pour la visite de la terre de Mocques et le fief de Villardeau. (*Bibliothèque nationale*, cabinet des titres, titres originaux, n° 56369.) En 1723, le 27 septembre, ayant la tutelle de ses frères et sœurs, mineurs, il ratifia la vente des seigneuries de Mocques et Villardeau à Jean-François Masson, écuyer, conseiller, secrétaire du roi. Dans un partage de succession du 1er septembre 1724, le lot de la terre de Rimbé lui échut et fut estimé 48.397 livres[1]. Le 11 octobre 1725, il rendit foi-hommage au roi, par devant Claude Guérin, écuyer, seigneur de Chermont (canton de Cusset), commissaire du roi, président et lieutenant général en la chambre du domaine du Bourbonnais, pour la seigneurie de Rimbé[2]. Il transmit la généalogie de sa branche à la comtesse de la Roche du Ronzet, le 26 juin 1765[3] et fut inhumé, à Nevers, le 5 septembre 1782 (registres de Saint-Jean de Nevers). Il avait épousé, dans l'église de Saint-Jean de Nevers, le 16 décembre 1716, *Marie Sallonnyer, du Perron*, fille de noble François, écuyer, seigneur du Perron, et de dame Catherine Berthier ; elle fut inhumée dans l'église Saint-Jean de Nevers, le 22 juin 1729. De ce mariage :

A. Deux enfants ondoyés les 1er janvier 1717 et 20 février 1718, morts jeunes ;

B. Un fils ondoyé le 26 août 1719, mort jeune ;

C. Marie-Elisabeth de la Roche de Loudun, baptisée le 6 avril 1720 (église de Saint-Jean de Nevers) ; elle fut inhumée à Nevers, le 11 octobre 1741 ;

D. Jeanne-Marie de la Roche de Loudun, baptisée le 1er mars 1721, parrain Alexandre de la Roche de Loudun, son oncle (église de Saint-Jean de Nevers), morte jeune ;

E. Françoise de la Roche de Loudun, baptisée le 21 juin 1722 (église de Saint-Jean de Nevers), morte jeune ;

---

1. *Archives départementales du Cher* ; *idem* de la Nièvre, donation Ch. du Verne. | 2. *Archives nationales*, à Paris, regist. P. 480, n° 4[2], parchemin original. | 3. Voir *Archives de la Creuse E 382*.

F. Jean-Eustache de la Roche de Loudun, baptisé le 3 mars 1724, parrain Eustache de la Roche, seigneur de Loudun, marraine Marie-Elisabeth de la Roche (registres de Saint-Jean de Nevers). Il fut enterré, à Nevers, le 29 janvier 1726 ;

G. Louise de la Roche de Loudun, mariée, le 14 décembre 1750, à *Pierre de Berthier*, chevalier, garde du corps du roi, fils de « noble homme » Edouard de Berthier, chevalier, demeurant à Nevers. Pierre de Berthier devint seigneur de Rimbé par ce mariage ;

2° Harmande-Marie de la Roche, baptisée en l'église de Marseille-lès-Aubigny (Cher), le 2 janvier 1698 ; parrain Gilbert de Bar, écuyer ; marraine dame Ester Bouju, femme de Pierre Léveillé, seigneur du Rochy, du Fournet et autres lieux. Elle eut en partage les bois de Lupy, en 1724 ;

3° Alexandre de la Roche, qui suit ;

4° Eustache de la Roche de Loudun, chevalier, seigneur de Châteauvert, marié dans l'église de Rouy (Nièvre), le 12 février 1725, à *Jeanne-Louise-Thérèse des Champs de Saint-Léger*, fille de Gaspard-François des Champs de Saint-Léger et de Gasparde de Courvol. A ce mariage, assistèrent M. de Courvol, François-Pierre des Champs du Creuset, l'abbé Sallonnyer, curé de la Colancelle, etc. Cette dame fut inhumée à Nevers, âgée de 81 ans, étant veuve, le 18 janvier 1778 (registres de Saint-Victor de Nevers) ;

De ce mariage :

A. Françoise de la Roche de Loudun, mariée à Nevers, dans l'église de Saint-Jean, le 7 avril 1761, à *Louis-Pierre-Henri de la Chasseigne*, seigneur de la Chasseigne, écuyer, fils d'Henry et de dame Marie-Etiennette Sallonnyer. Elle est morte à Nevers, le 24 mars 1827, âgée de 92 ans, sans postérité, la dernière de sa branche ;

B. N. de la Roche de Loudun, chanoine de l'ordre de Sainte-Geneviève ;

5° Louise de la Roche de Loudun. Son tuteur, Eustache de Chéry, fit un traité, le 15 septembre 1715, avec les religieuses bénédictines de Notre-Dame de Cosne, fixant la pension annuelle qui serait payée à ces dames, dans le monastère duquel ladite Louise voulait entrer (*Archives de la Nièvre*, donation Ch. du Verne).

NEUVIÈME DEGRÉ

ALEXANDRE DE LA ROCHE DE LOUDUN, chevalier, seigneur de Lupy, fut baptisé dans l'église de Saint-Jacques de Cosne (Nièvre), le 15 février 1702, ayant pour parrain Louis de la Roche, son frère, et pour marraine, Catherine Gillot d'Alligny, assistée de Marie de Saucières de Tenance, veuve de

Jean de la Roche de Loudun, sa grand'mère. Dans le partage de ses frères et sœur, en 1724, il eut le château et le fief de Lupy moins les bois [1]. Il mourut à Nevers, le 22 février 1766, et fut inhumé le 23, âgé de 64 ans, dans l'église de Saint-Etienne.

Femmes : MARGUERITE BRISSON, baptisée à Nevers, le 1er juin 1712, mariée, le 5 février 1725, dans l'église de Saint-Arigle, de cette ville, fille de feu « noble » Etienne, seigneur de Noues, conseiller du roi et son procureur au grenier à sel de Nevers, et de dame Suzanne Tridon. Elle fut inhumée à Nevers, âgée de 84 ans, étant veuve, dans l'église de Saint-Etienne, le 19 novembre 1787. De cette union :

1° Susanne de la Roche de Loudun, baptisée, à Nevers, dans l'église de Saint-Arigle, le 17 décembre 1725, ayant pour parrain Louis de la Roche, seigneur de Rimbé, son oncle ;

2° Marie-Marguerite de la Roche de Loudun, née à Nevers le 24 avril 1727, baptisée le 26 dans l'église de Saint-Pierre, de cette ville ;

3° Charlotte-Marie de la Roche de Loudun, baptisée dans l'église de Balleray (Nièvre), le 2 avril 1728, mariée, dans l'église de Saint-Etienne, de Nevers, le 7 juillet 1760, à messire *Paul Guillouët*, chevalier, seigneur d'Orvilliers, ancien capitaine au régiment de Navarre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en son château d'Orvilliers, paroisse de Gouges, diocèse de Bourges, fils de feu messire Claude, chevalier, seigneur d'Orvilliers, Saint-Aleu, le Trousdy et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine des frégates légères du roi et son gouverneur de l'ile et terre ferme de Cayenne (dans la Guyane), et de feue dame Marie-Claude de Vic de Pontgibaud ;

4° Louis de la Roche de Loudun, baptisé dans l'église de Balleray (Nièvre), le 16 août 1729 ;

5° Marie-Léonarde de la Roche de Loudun, baptisée dans l'église de Saint-Etienne de Nevers, le 30 juin 1730 ;

6° Etienne de la Roche de Loudun, qui suit.

---

1. *Archives de la Nièvre*, donation. Ch. du Verne.

DIXIÈME DEGRÉ

ÉTIENNE DE LA ROCHE de Loudun, comte de la Roche de Loudun, chevalier, seigneur de Lupy, né au château de Lupy, fut baptisé à Nevers, dans l'église de Saint-Etienne, le 30 juillet 1731, ayant pour parrain Michel Gascoing de Demeurs. Il servit comme officier et fit partie, le 14 mars 1789, à Nevers, de la noblesse du Nivernais, réunie dans l'une des salles du château ducal pour l'élection des députés aux États-généraux [1] sous la présidence de M. Le Roy de Prunevaux, bailli d'épée du Nivernais et Donziois. Le comte de la Roche de Loudun possédait des terres à Marzy (Nièvre), Saint-Germain d'Heuille. Lui et sa femme périrent victimes des fureurs de la Révolution, à Paris, le 4 thermidor an II (22 juillet 1793).

Femme: LOUISE GASCOING, mariée dans l'église de Saint-Pierre de Nevers, le 2 janvier 1765, fille de messire Jean-Henry Gascoing, écuyer, seigneur de Bernay, et de dame Louise-Angélique Robert de Pesselières; de ce mariage :

1° Marie-Marguerite de la Roche de Loudun, baptisée, à Nevers, dans l'église de Saint-Etienne, le 3 avril 1766, ayant pour parrain François-Robert Gascoing, ancien mousquetaire du roi, son oncle maternel, et pour marraine Marie-Marguerite Brisson, veuve d'Alexandre de la Roche de Loudun, sa tante ;

2° Marie-Louise Angélique, ondoyée dans l'église de Saint-Etienne de Nevers, le 14 août 1767, baptisée le 12 septembre suivant. Elle épousa, en premières noces, *Louis-François d'Harnois*, écuyer, capitaine de cavalerie, seigneur de Blangues, né à Bornambusc (Seine-Inférieure), le 27 février 1751, entré à l'école militaire en 1760, fils de François-Robert d'Harnois, écuyer, seigneur de Blangues et de Bornambusc (Seine-Inférieure), d'une noble famille du pays de Caux en Normandie, mort à Nevers

1. Brochure in-4° reproduite, en 1847, par le comte de Soultrait dans l'*Armorial du Nivernais*, page 161.

le 10 mars 1814 ; en secondes noces, le 18 juillet 1817, *Jean-François Paul*, inspecteur des forêts, âgé de 59 ans, né à Gevigney (Haute-Saône), le 26 février 1758, fils de Thibault-Paul, décédé à Gevigney (Haute-Saône), le 16 mars 1817, et d'Anne-Françoise Simonin, morte à Gevigney le 13 avril 1808, veuf de Marie-Marguerite-Antoinette-Charlotte Morin, décédée à Nevers le 26 septembre 1808. Ce mariage se fit au château de Lupy[1]. Elle n'eut point d'enfants. Elle et sa sœur (la comtesse de Charry) furent comprises, en 1825, dans la liquidation de l'indemnité des émigrés[2];

3° Louise-Angélique de la Roche-Loudun, baptisée à Nevers dans l'église de Saint-Pierre, le 2 février 1774. Elle épousa, vers 1798, *Louis-Hugues-Michel, comte de Charry-Lurcy*, fils d'Hugues-Michel, comte de Charry, chevalier, seigneur de Lurcy-le-Bourg et de dame Marie-Magdeleine de la Bussière.

SECONDE BRANCHE

SEIGNEURS DU RONZET, DE MARVILLE, DU BOUSQUET, BARONS EN PARTIE DE GIAT

TROISIÈME DEGRÉ

JEAN DE LA ROCHE, IIe du nom, fils cadet de Jean Ier et de Marguerite de Blanchefort, fut écuyer, seigneur du Ronzet, coseigneur de Giat. Il transigea, le 6 avril 1553, avec Antoine de Blanchefort, seig. de Beauregard, son beau-frère. « Puissant seigneur » Jean du Puy, baron de Barmont, près d'Auzances (Creuse), lui vendit, moyennant 60 écus d'or au soleil, le droit de dîme sur le village de Villevergne, paroisse de Giat[3]. Au mois de mars 1556, Henri II, roi de France, « vu l'humble

---

1. Voir registres de l'état civil de la commune de Balleray (Nièvre). Les témoins de ce mariage furent Le Blanc-Neuilly, président du tribunal, et Etienne-Marie-Ursin Dubosc, juge. | 2. *Archives de la Nièvre*, série O. | 3. *Inventaire du Ronzet*, p. 9.

supplication de notre cher et bien aimé Jehan de la Roche, écuyer,» établit cinq foires et un marché le vendredi de chaque semaine au bourg de Giat (Puy-de-Dôme). Giat est « un bon bourg, disent les lettres royales, bien peuplé et habité de maisons et bons marchands, etc.[1] ». Le 11 septembre 1559, il inféoda, à Géraud Gardier, curé de Giat, certains héritages situés près de son domaine du Ronzet. Plus tard, le dernier mars 1571, ledit Gardier lui fit une donation entre vifs et ces héritages furent de nouveau réunis au même domaine[2]. Le 23 mars 1573, il nomma à la cure de Saint-Pardoux de la Celle-Barmontoise (Creuse), dont il était patron, messire Pierre de Champsel, prêtre. Il testa, le 22 novembre 1588, qualifié « puissant seigneur », demandant à être enterré dans la chapelle de Giat, dédiée à Notre-Dame, qui appartenait à sa famille, lieu de sépulture de ses parents, faisant fondation d'une messe dans l'église de Giat[3]. Il mourut la même année.

Femme : ANTOINETTE DE MURAT, mariée en 1548, fille de Michel, écuyer, seigneur de Teyssonnières, près d'Herment, et de Marguerite de Villelume. Le 16 août 1550, Jean de la Roche, son mari, donna quittance de la somme de 1.000 livres pour partie de la dot de sa femme[4], ce qui fut fait « dans le chasteau du Ronzet », présents noble homme Aubert de Granville, seigneur du Mas, et Anthoyne de Chambynes, coûturier de Giat. De ce mariage :

1° Joseph de la Roche, qui suit ;

2° Pierre de la Roche, tué le 9 juin 1577, à la célèbre prise de la ville d'Issoire, en Auvergne, contre les Huguenots commandés par le féroce capitaine Merle. Ce siège mémorable d'Issoire fut fait par le duc d'Alençon, frère du roi Henri III, et la ville emportée d'assaut par ce dernier. Pierre de la Roche se trouvait dans l'armée royale ;

---

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 104. | 2. *Idem*, p. 91. | 3. *Idem*, p. 106. | 4. *Idem*, p. 150.

3° Jeanne de la Roche qui épousa, vers 1580, *Jean des Roys*, fils de Vidal, écuyer, seigneur des Bordes, et de Louise de Parentignat, dont elle n'eut pas d'enfants ;

4° Antoine de la Roche, fils naturel, né de Marie Chassoulière. Il eut, de son père, le domaine de Neuvialle, près de Giat, par transaction du 6 mai 1622 ; testa le 4 juin 1622 [1]. Il épousa, par contrat du 15 janvier 1613, reçu Chermatin, notaire royal à Herment, *Jacqueline de Bosredont*, fille de Charles, écuyer, seigneur de Léclauze, et de Louise de la Mothe, morte le 22 décembre 1638, remariée, en 1627, à Jacques de Jarrier, écuyer, seigneur du Gannet, mort à Neuvialle, en 1651. Il mourut en 1623, et n'eut qu'une fille, Gabrielle, morte à l'âge de 8 ans.

QUATRIÈME DEGRÉ

JOSEPH DE LA ROCHE, Ier du nom, écuyer, seigneur du Ronzet, coseigneur de Giat, acheta, le 15 janvier 1602, à Antoine Vernet, prêtre de Giat, une maison et un jardin au quartier des Barghauds [2] moyennant 50 écus d'or. Le 18 novembre 1603, il nomma le même Antoine Vernet, curé de la Celle, près de Barmont (Creuse) [3]. Il testa le 11 juillet 1605 [4] et mourut le même jour. Il fut enterré dans la chapelle de Giat, au tombeau de son père. En 1614, un acte d'assemblée de parents constate que sa femme, Charlotte de la Faye, avait été tutrice de ses enfants, depuis 9 ans environ, avec Gaspard de Lage, chevalier, seigneur de Feydet, auquel elle était remariée [5].

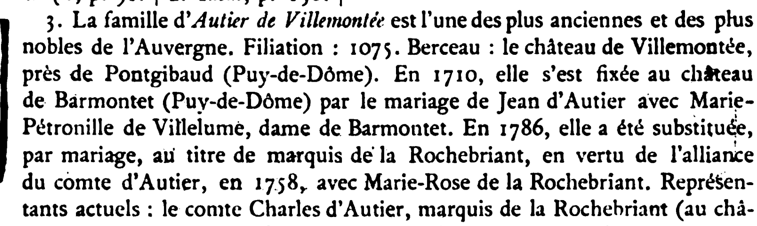
Femme: Par contrat de mariage du 8 février 1592 [6], CHARLOTTE DE LA FAYE, fille de « noble homme », Gabriel de la Faye, seigneur de la Faye-lès-Peyrat, près d'Eymoutiers (Haute-Vienne), alors du Poitou, seigneur aussi de la Cour, de la Grillière, d'Arlodeys, de

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 238. | 2. *Idem*, pp. 9 et 10. | 3. *Idem*, p. 107. | 4. *Idem*, p. 238. | 5. *Idem*, p. 121. | 6. *Idem*, p. 129.

Chassagnas. Elle était veuve de *Pierre de Monceaux*, écuyer, seigneur de Vernines, Brousse, Hauteroche, fils de Hugues, seigneur d'Hauteroche, Brousse, Vernines, paroisse de Champs (près de Bort) dans le Cantal, et d'Antoinette de la Veissière (de Monceaux : *d'azur, à 3 fasces d'or*), qu'elle avait épousé en 1589, dont elle avait reçu une donation de 500 écus d'or (12 janvier 1589 [1]) et qui n'eut point d'enfants. Devenue veuve de Joseph de la Roche, Charlotte de la Faye se remaria, en troisièmes noces, le 15 février 1608, à [2] *Gaspard de Lage*, écuyer, baron en partie de Giat, seigneur de Feydet (de Lage : *d'argent, au chevron de gueules, à la bordure de sable*), fils de Léonet de Lage du Brudieu, baron en partie de Giat, seigneur de Feydet et de Louise de la Mothe du Maslaurent. De ce troisième mariage, elle eut deux filles, savoir : 1° Catherine, dame en partie de Giat, mariée trois fois : en premières noces, à Gilbert de Thianges, écuyer, seigneur de Beaumont et de Mansat, capitaine-lieutenant d'une compagnie de gendarmes ; en secondes noces, à Marc d'Autier de Villemontée, écuyer, seigneur de Malsaigne, capitaine de cavalerie dans le régiment du Grand-Maître [3] ; en troisièmes noces, à Raymond du Saillans, vicomte de Chambort, seigneur de Saint-Avit ; 2° Jeanne, qui épousa, le 25 août 1626,

---

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 91. | 2. *Idem*, p. 138. |



3. La famille d'*Autier de Villemontée* est l'une des plus anciennes et des plus nobles de l'Auvergne. Filiation : 1075. Berceau : le château de Villemontée, près de Pontgibaud (Puy-de-Dôme). En 1710, elle s'est fixée au château de Barmontet (Puy-de-Dôme) par le mariage de Jean d'Autier avec Marie-Pétronille de Villelume, dame de Barmontet. En 1786, elle a été substituée, par mariage, au titre de marquis de la Rochebriant, en vertu de l'alliance du comte d'Autier, en 1758, avec Marie-Rose de la Rochebriant. Représentants actuels : le comte Charles d'Autier, marquis de la Rochebriant (au château de Barmontet, Puy-de-Dôme) et ses enfants (dont deux fils Roger et Marcel) et Mme veuve Renaud, née d'Autier, sa cousine (à Troyes, Aube) et son fils Henri. Armes : *d'azur, au chef denché d'or chargé d'un lion léopardé de sable, lampassé armé de gueules.*

Gaspard de Courtilhe [1], écuyer, seigneur du Tronget, fils d'Antoine, seigneur du Tronget, et de Marguerite de la Mailhe. Charlotte de la Faye épousa, en quatrième noces, *Gilbert de Chaslus*, baron de Cordès et d'Orcival, seigneur de Mauriat, dont elle eut une fille, Catherine, mariée à N. d'Allègre (de l'illustre maison de ce nom). Elle donna, le 14 janvier 1610, nommée et dénombrement du château, terre et seigneurie du Ronzet, au roi, à cause de son duché d'Auvergne et comme tutrice des enfants de Joseph de la Roche [2]; contribua à l'établissement du Rozaire en l'église de Giat, par une rente de 18 sous (acte du 29 mars 1629, reçu Lesclauze, notaire à Giat); elle testa le 24 mai 1638, fondant une rente de 12 livres 16 sous, dans l'église de Giat, pour des messes, et une autre rente de 20 sous, à l'église d'Orcival, pour une messe haute, à perpétuité. Elle dut mourir en 1640; car il fut fait inventaire de ses biens cette année [3].

Joseph de la Roche et Charlotte de la Faye eurent :

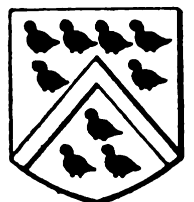
1° François de la Roche, qui suit;

2° Eymond, tué en septembre 1621, au service du roi, au siège de Montauban commandé par Louis XIII lui-même [4];

3° Jacqueline de la Roche, mariée, le 2 mars 1609, à *Jean de la Chassignolle*, écuyer, seigneur dudit lieu, de la Chaud et du Tirondet, fils de Louis, écuyer, seigneur de la Chassignolle, de la Chaud;

4° Jeanne de la Roche, qui se fit religieuse bénédictine dans l'abbaye de Beaumont,

---



1. De *Courtilhe* ou de *Courtille*, marquis. Noblesse de haute chevalerie, l'une des meilleures de la Marche, son berceau. Connue dès 1270. Filiation depuis 1435. La branche de Giat s'est éteinte dans la famille de la Salle de Rochemaure (les de la Salle sont représentés au château de Clavières-Ayrens (Cantal) par le comte de la Salle de Rochemaure). Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de 9 merlettes de sable 4, 2, 1 et 2*. Représentant actuel : le marquis de Courtilhe de Saint-Avit (château de Voreille (Creuse), capitaine de frégate, et ses enfants, dont un fils, Ferdinand, né en 1878. | 2. *Inventaire du Ronzet*, p. 157. | 3. *Idem*, p. 20. | 4. Louis XIII commença le siège de Montauban le 17 avril 1621. Ce siège fut si difficile et si meurtrier, qu'il fut obligé de se retirer le 2 novembre suivant, après avoir subi d'énormes pertes.

près de Clermont, en Auvergne, et dont le contrat d'ingrès est du 14 janvier 1617. Elle était encore dans ce couvent en 1629.

CINQUIÈME DEGRÉ

FRANÇOIS DE LA ROCHE, écuyer, seigneur du Ronzet, baron en partie de Giat (1625), acheta, en 1605, au Crest (Puy-de-Dôme), une maison avec cuvage, verger et rentes féodales, vignes, etc. Cette maison était « au quartier de la place [1] ». Le 22 juin 1613, il donna nommée et dénombrement au baron d'Herment (Anne de Lévis, duc de Ventadour) pour le château et le fief du Ronzet. Le 23 décembre 1619, il acheta, au seigneur de la Rochette, divers droits féodaux à Trachèze (canton de Pontaumur, Puy-de-Dôme) [2]. Le 8 octobre 1625, il donna provision du greffe de la châtellenie du Ronzet à Louis Filhas, notaire royal à Giat [3]. Il testa le 27 septembre 1626, élisant sa sépulture dans la chapelle de Giat, faisant diverses fondations dans l'église de ce lieu [4]. Il mourut la même année, et, peu après (1626) fut fait l'inventaire de ses biens [5]. Le 22 mars 1627, sa veuve fit appeler les parents de ses enfants, savoir : Charlotte de la Faye, leur grand'mère; Gilbert de Thianges, baron de Giat; Jean de la Faye, écuyer, seigneur de la Grillère; Gaspard de Courtilhe, écuyer, seigneur de Tronget; Antoine de Villelume, chevalier, seigneur de Barmontet; Joseph de la Salle, baron de la Rodde, Gilbert de Veyny, écuyer, seigneur de Chaumes, Fernoël, Barge, Marcillat; Jean le Groing, écuyer, seigneur de Chalus et de la Maisonneuve; François Eymé, écuyer, seigneur des Roches et des Ramades; François de la Borde, seigneur de Soubrevèze;

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 77. | 2. *Idem*, p. 197. | 3. *Idem*, p. 59. | 4. *Idem*, p. 239. | 5. *Idem*, p. 120.

François du Puy, écuyer, seigneur de la Couzière; Gaspard de la Roche Desgounau, seigneur de la Roche; Claude de la Chassignolle, écuyer, seigneur d'Euraud, oncles et cousins des mineurs. La tutelle fut donnée à Marguerite de la Borde [1]. L'an 1629, et moyennant 152 livres, Abel du Suc, intendant du duc de Ventadour, baron d'Herment, et ayant sa procuration, vendit à Guillaume d'Ossandon, écuyer, seigneur de la Forêt et de Clairmatin, alors tuteur des enfants de Joseph de la Roche, tout le droit de foi-hommage dû audit baron sur la seigneurie du Ronzet, vente ratifiée à Pezenas, en Languedoc, le 1er juin 1629, par acte reçu Resseguier, notaire [2]. En 1668, le duc de Ventadour, baron d'Herment, descendant de celui déjà nommé, fit un procès à la maison de la Roche du Ronzet, réclamant injustement le droit de foi-hommage qui avait été aliéné en 1629; mais le duc se débouta de ses prétentions mal fondées [3].

Femme : Marguerite de la Borde, mariée, par contrat du 28 janvier 1619, fille de Gilbert, écuyer, seigneur de Belime, et de Michelle de Veyny d'Arbouse. A ce contrat, assistèrent comme parents : Jacques de Villelume, chevalier, seigneur de Barmontet; noble Louis de la Borde, écuyer, seigneur de Marville; François de la Borde, écuyer, seigneur de Soubrevèze; Nicolas du Puy, écuyer, seigneur de Pérol « et autres personnes de considération [4] ». Elle se remaria, en 1628, à *Guillaume d'Ossandon*, écuyer, baron de la Forest, seigneur de la Batisse et de Clairmartin [5], le

---

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 122. | 2. *Idem*, p. 10. | 3. *Idem*, p. 174. | 4. *Idem*, p. 130. | 5. *D'Ossandon*, seigneur de la Forêt de Clairmartin. Très ancienne bourgeoisie de Thiers (1470), anoblie (1596) pour 24 années de services. Pierre d'Ossandon, seigneur de Néronde, Lolière, Vendègre, 1540. Un de ses descendants fut maintenu dans sa noblesse en 1666. Guillaume d'Ossandon, baron de la Forêt, marié en 1628 à Marguerite de la Borde, veuve de François de la Roche du Ronzet, eut deux filles : 1° Jeanne, mariée, en 1649, à Gilbert de Besse, seigneur de la Richardie et d'Aulhat; 2° Gabrielle, mariée, en 1654, à François du Mas, écuyer, seigneur de

même Guillaume d'Ossandon et Marguerite de la Borde, sa femme, tuteur des enfants de François de la Roche du Ronzet, nommérent, le 16 janvier 1629, Jean Chérondel, curé de la Celle prés Barmont [1]. Marguerite de la Borde testa, le 23 avril 1642, demandant à être enterrée dans l'église des péres Minimes de Beauregard (Puy-de-Dôme) où elle avait fait une fondation [2]. François de la Roche et Marguerite de la Borde laissérent :

1° Joseph de la Roche, deuxième du nom, qui suit;

2° Gilbert de la Roche, écuyer, seigneur de Marville, marié, le 22 avril 1648, à *Gilberte de Chabannes*, fille d'Antoine (cadet de l'illustre maison d'Auvergne de ce nom), demeurant à Lezoux et de Madeleine de Bourg [3]. Le 18 décembre 1669, il rendit foi-hommage au roi, à Riom, entre les mains des trésoriers de France, pour la terre du Ronzet, relevant du duché d'Auvergne, au nom de son frère aîné Joseph [4].

Il résida depuis à Lezoux, dans la famille de sa femme et testa en 1674. Il mourut sans postérité;

3° François de la Roche, coseigneur de Giat, qui figure, en 1667, dans la maintenue de noblesse de son frère Joseph, et mourut au service du roi. Il avait épousé *Gilberte Auclère*, fille de Louis, écuyer, seigneur de la Maisonneuve et de Jeanne de la Roque. Il eut :

A. Magdeleine de la Roche vivant en 1701;

B. Claudine de la Roche vivant en 1701;

C. Anne de la Roche vivant en 1701;

D. Joseph de la Roche, coseigneur de Giat, en 1693 qni, ladite année, servait dans l'escadron des gens du marquis du Pont-du-Château; sa mère, le 8 mars 1699, donna une procuration le concernant; il était alors capitaine dans le régiment de Lyonnais.

Laudines, fils de feu Annet, seigneur de Laudines, et de Françoise de Murat. Pierre d'Ossandon, seigneur de la Batisse, écuyer, épousa Gabrielle de la Forêt; il eut Henri, écuyer, seigneur de la Batisse, commandant d'un bataillon au régiment de Sceaux, marié en 1687 à Magdeleine de Planque. Armes : *d'or, au chevron d'azur accompagné de trois hirondelles de même.* | 1. *Invent. du Ronzet*, p, 108. | 2. *Idem*, p. 243. | 3. *Idem*, p. 133. | 4. *Idem*, p. 165.

SIXIÈME DEGRÉ

JOSEPH DE LA ROCHE, deuxième du nom, chevalier, seigneur du Ronzet, de Beauvezeix, baron en partie de Giat. Né au château du Ronzet, il fut baptisé dans l'église de Giat, le 3 octobre 1622 ayant pour marraine Michelle de Villelume, damoiselle de Bellisme. Voulant aller au service, il acheta, le 23 juin 1645, pour 400 livres, deux superbes chevaux à Jean de Beaufort, seigneur de Bussière et le Monteil [1]. Le 26 novembre 1648, qualifié « puissant seigneur » il se reconnut débiteur, envers les prêtres communalistes de l'église de Giat, de 8 livres de rente léguées et fondées par son aïeul, par son testament de 1605. Par acte du 27 août 1652, il fit partage des biens de ses parents avec son frère Gilbert. Il fut convenu que la chapelle de Giat servirait en commun pour les sépultures. Par acte de 1656, il abandonna aux prêtres de Giat la dîme de Bonnefont (affermée 108 livres en 1742) à cause des 23 livres 6 sous de rente que sa famille payait auxdits communalistes [2]. Mais, en 1726, il y eut grand procès à ce sujet. Le seigneur du Ronzet voulait rentrer dans cette dîme. La prieure des bénédictines de Marsat, près de Riom, qui possédait le prieuré de Giat, intervint et s'empara de la même dîme. Le 19 décembre 1658, il nomma Claude Guilhon, ancien curé du Moûtier de Felletin, chapelain de la vicairie Sainte-Anne de Saint-Pardoux-le-Neuf (Corrèze). Mais le curé dudit Saint-Pardoux qui était obligé de l'installer se cacha, de sorte que l'évêque de Limoges fut obligé de donner son visa permettant au premier

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 151. | 2. *Idem*, p. 87.

prêtre venu de le mettre en possession [1]. Le seigneur de Barmontet, près d'Herment (Jean-Charles de Villelume) lui vendit, pour le prix de 2.000 livres, en 1669, un étang alors desséché et transformé en pré, appelé de Granousse, contenant 20 septiers. Cet étang venait de l'abbaye de l'Eclache qui l'avait vendu, le 15 juin 1650, à dame Catherine de Chalus, épouse de Villelume [2]. Le 1er février 1667, il fut maintenu dans sa noblesse de race, lui et ses deux frères, Gilbert et François, par sentence de M. de Fortia, intendant d'Auvergne [3]. Ce fut un sieur Chappard qui se chargea alors de dresser l'arbre généalogique de sa maison; il lui compta pour ses peines, en 1668, la somme de 9 livres 10 sous [4]. En 1667-1668, il plaidait avec Antoine Fillias, bailli de Giat, représentant M. de Courtilhe, coseigneur-baron de Giat, lui refusant les droits honorifiques, notamment le pain bénit dans l'église de Giat; mais une sentence de Riom le débouta de ses prétentions [5]. Le 22 avril 1670, il donna nommée au roi, en mains des trésoriers de France, à Riom, pour la terre du Ronzet, relevant du duché d'Auvergne [6]. Vers 1652, il avait vendu la terre de Beauvezeix provenant de sa femme, et c'est seulement en 1673 que celle-ci resta à un acquéreur solvable (voir page 16). Il mourut en 1672.

Femme : Gabrielle de la Blanchisse, mariée par contrat du 23 février 1648, fille de Mathieu, écuyer, seigneur de Beauvezeix, des Dagnaux, Grandval et de Geneviève du Bost de Codignac. Elle lui porta la terre de Beauvezeix (voir page 15). Veuve, elle fit une assemblée de parents, savoir : Gilbert de la Roche, seigneur de Marville; François de la Roche, coseigneur de Giat, ses beaux-frères; Claude de Chantelot, chevalier, seigneur de Beaupoirier;

---

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 113. | 2. *Idem*, p. 10. | 3. *Idem*, p. 155. | 4. *Idem*, p. 153. | 5. *Idem*, p. 103. | 6. *Idem*, p. 159.

Claude de Veyny, chevalier, seigneur de Marcillat; Jean de la Salle, baron de la Rodde; François le Groing, écuyer, seigneur de la Maisonneuve; Jacques de Courtilhe, écuyer, seigneur du Tronget, et obtint la tutelle de ses enfants mineurs. Elle nomma chapelain, de la vicairie Saint-Pardoux-le-Neuf, Pierre Garreau, curé dudit Saint-Pardoux (9 mai 1675) et donna nommée au roi, en mains des trésoriers de France, à Riom, pour la terre du Ronzet le 23 juillet 1675 [1]. Elle reçut la démission (5 novembre 1681) de Jean Chérondel de la cure de la Celle-Barmontoise et nomma, le 29 de ce mois, Michel de Vauchaussade; le 16 septembre 1690, ce dernier permuta avec Annet de la Porte pour la cure du Compas (Creuse) et, le 8 février 1691, ledit Annet prit possession de la cure Celle-Barmontoise. Joseph de la Roche et sa femme laissèrent pour enfants :

1° Antoine-Jean de la Roche, qui suit;

2° Antoine de la Roche, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frère qui précède*;

3° Catherine de la Roche, mariée : 1° à *Madelain de Bar*, écuyer, seigneur de Courteix, capitaine de cent hommes d'armes dans le régiment de Mercœur, maintenu dans sa noblesse, le 3 décembre 1666, par M. de Fortia, intendant d'Auvergne, fils d'Olivier, seigneur de la Fouilhouse, Curmilhat, et d'Anne Enjobert de Martillat, dame de Courteix, dont elle eut une fille unique, Gabrielle-Henriette, qui épousa Gabriel de Bosredont de Combrailles; ceux-ci moururent sans postérité peu après leur mariage; 2°, par contrat du 10 décembre 1684, à *Hubert de Bosredont*, comte de Combrailles, mort le 1er septembre 1716, fils de Gabriel, chevalier, seigneur de Combrailles, et de Françoise de Saint-Phalle; elle testa le 8 février 1708 et mourut sans enfants;

4° Françoise de la Roche qui, en entrant à Clermont-Ferrand, dans l'abbaye des bernardines de l'abbaye de l'Eclache (ordre de Cîteaux), couvent qui était situé à Clermont-Ferrand dans la rue qui porte son nom, reçut, le 1er septembre 1673, avec sa sœur Magdeleine, une pension viagère. Elle fut abbesse de cette abbaye de 1692 à 1721. Elle obtint ses bulles, le 22 novembre 1692, en conséquence d'un brevet du roi

---

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 159.

du 15 août de cette année et fut bénite le 11 janvier 1693, par François Bochard de Sarron, évêque de Clermont. Elle trouva beaucoup de dettes des précédentes abbesses et y mit ordre en partie. Elle mourut en 1721, ayant obtenu, en 1720, sa nièce Magdeleine-Gabrielle de la Roche pour coadjutrice. Le 10 octobre 1703, elle donna la quittance suivante où elle a mis sa signature *que nous reproduisons en fac-similé.*

francoise de laroche duronset
abbesse delesclache

« Par devant les notaires royaux, à Clermont, fut présente révérende dame Françoise de la Roche du Ronzet, abbesse de l'abbaye de Notre Dame de l'Esclache dudit Clermont, laquelle a volontairement reconnu avoir reçu comptant de M. Paul Lacar, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection dudit, la somme de quatre-vingt-dix livres, pour laquelle ladite dame abbesse et religieuses sont comprises dans l'état des charges ordinaires de ladite ville... Fait et passé audit Clermont, au parloir de ladite dame, le dixième octobre mil sept cent et trois[2]. »

5° Magdeleine de la Roche, religieuse dans l'abbaye de l'Eclache, à Clermont-Ferrand, dès 1673. Elle y fut prieure de 1743 à 1753.

6° Jean-François de la Roche, décédé sans postérité, en 1672, dans la ville de Verdun, au service du roi, dans les chevau-légers du régiment de Sury[3]. Il avait fait son testament, le 22 novembre 1672, dans la même ville.

7° Louis de la Roche, nommé en 1675, rappelé défunt en 1685 ; mort sans enfants.

SEPTIÈME DEGRÉ

ANTOINE-JEAN DE LA ROCHE, chevalier, seigneur du Ronzet et du Bousquet, baron en partie de Giat, reçut, le 4 décembre 1674, un certificat de M. d'Allègre, comme ayant servi dans le ban de la noblesse d'Auvergne et un congé pour l'arrière-ban de cette province, le 13 octobre 1691. Il rendit foi-

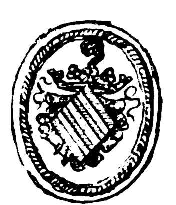
1. *Inventaire du Ronzet*. p. 152. | 2. Bibliothèque nationale, pièces originales, de la Roche du Ronzet, n° 5214. | 3. *Invent. du Ronzet*, p. 165.

hommage au roi, à Riom, le 7 janvier 1684, en mains des trésoriers de France, pour la terre et seigneurie du Ronzet relevant du duché d'Auvergne [1] et renouvela cet acte féodal, le 22 juillet 1686 [2]. En 1697, il vendit à Jean Besse, hôte à Giat, 112 pots de vin clairet qui lui étaient dus au Crest (Puy-de-Dôme) dans la propriété qu'y possédaient ses ancêtres [3] (voir page 40). Le 5 septembre 1700, moyennant 137 livres 10 sous, Louis Guibert, seigneur de Sainte-Marthe, lui vendit le droit d'échange dû au roi dans l'étendue de la paroisse de Giat comme adjudicataire de ces droits, en Auvergne, par arrêt du 12 août 1698. En 1700-1701, il plaidait avec Gaspard de Courtilhe, seigneur de Feydet, baron en partie de Giat, au sujet des droits honorifiques de l'église de cette paroisse; mais, le 9 juin 1705, ils transigèrent (acte reçu Alleyrat, notaire à Giat), et continuèrent de jouir de ces droits par moitié. En 1720, il vendit, au nommé Lhoser, des arbres de haute futaye, au Ronzet, pour la construction d'une caserne à Clermont-Ferrand [4] et vivait encore en 1722.

Femme : FRANÇOISE-ANTOINETTE DE BARDON, fille de François, chevalier, seigneur du Méage, la Mothe-Morgon, Beaurevoir, le Péroux, en Bourbonnais, et de Catherine Chrétien, mariée par contrat du dernier mars 1685. Elle se constitua en dot la moitié de la maison et vignoble de Peynaud et le domaine de Target (Allier). A ce contrat, assistèrent : « haut et puissant seigneur » Claude de Chantelot, écuyer, seigneur de la Chaize, Beaupoirier; Joseph de Bosredont, chevalier, seigneur de Ligny; Jacques de Bardon, écuyer, seigneur de Péroux (frère de la future); Jean-Claude de Villars, son beau-frère, écuyer, seigneur de Martilly [5]. De ce mariage :

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 164. | 2. *Idem*, p. 82. | 3. *Idem*, p. 14. | 4. *Idem*, p. 73. 5. *Idem*, p. 134.

1° Jean-François de la Roche, qui suit;

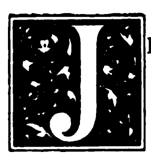


2° Magdeleine-Gabrielle de la Roche qui, par acte du 10 mai 1709, reçut une pension viagère en entrant dans l'abbaye de l'Eclasche, à Clermont-Ferrand, où déjà étaient deux de ses tantes dont l'une abbesse. Elle fut d'abord reçue sœur de chœur (10 mai 1709). Un brevet du roi, du 14 août 1719, suivi des bulles du pape Clément XI, du 6 décembre, la nomma coadjutrice de sa tante; le 4 novembre 1720, elle fut mise en possession. Femme sérieuse, elle continua, comme sa tante, à acquitter les dettes des précédentes abbesses et termina deux grands procès; le premier avait duré 45 ans, le second 76 ans. De 1742 à 1744, elle fit faire un remarquable *Inventaire raisonné des titres et documents de son abbaye*, par l'archiviste Battenay, conservé actuellement aux archives départementales du Puy-de-Dôme; fit embellir son monastère, à Clermont-Ferrand, en 1748, ainsi que l'indiquent ses armes qui se voient actuellement au milieu de la façade, et mourut à Clermont-Ferrand, dans un âge avancé, en 1782. Elle fut l'avant-dernière abbesse de son monastère, ayant été remplacée, le 28 avril 1782, par Jeanne-Marie de Combres de Bressolles, qui ne quitta celui-ci qu'à la Révolution (1790). Nous reproduisons le sceau dont elle se servait comme abbesse de l'Eclache en 1750 (aux armes de sa maison).

3° François de la Roche, né au château du Ronzet, le 22 décembre 1701, baptisé dans l'église de Giat, le 29 suivant. Parrain, François de Veyny, chevalier, seigneur de Marcillat, Fernoël; marraine, Marie de Bar, épouse de Claude de Bosredont, seigneur de Soubrevèze. Il vivait en 1722 et mourut sans postérité. Il fut nommé curateur des enfants de son frère Jean-François, seigneur du Ronzet.

4° Marie de la Roche du Ronzet, née au château du Ronzet, le 4 mars 1704, baptisée dans l'église de Giat. Parrain, Jean de Lestrange, chevalier, seigneur de Sanne; marraine, Marie-Sylvie du Breuil, épouse d'Etienne de la Roche du Ronzet.

HUITIÈME DEGRÉ



JEAN-FRANÇOIS DE LA ROCHE, chevalier, qualifié (en 1724) baron du Ronzet, seigneur du Bousquet, baron en partie de Giat, mort en 1732.

Femme : ANNE DE LA COUTURE RENOM, mariée par contrat du 8 juillet 1722. Elle était veuve de Clément de la Chalonie, écuyer, seigneur de Reilhat, et fille de « haut et puissant seigneur » Antoine

de la Couture-Renom, écuyer, seigneur de la Couture, Richemont, et de dame Louise de Ligneau. Le contrat fut passé en présence de Jean de la Couture-Renom, chevalier, seigneur de Monsat, frère de la future, des seigneurs de Bezines, Fernoël, Montarin, de Bosredont de Soubrevèze, etc., etc.[1]. Elle fit l'acquisition de la métairie du Vigier *alias* Figier[2]; fut nommée tutrice de ses enfants en 1732. François de la Roche, son beau-frère, devint curateur; et, celui-ci étant mort, ce fut Antoine de Saint-Julien, comte de Flayat, qui le remplaça de l'avis des parents des mineurs : le seigneur d'Ussel de Châteauvert, le seigneur de Fernoël, M. de Bosredont de Combrailles. Veuve, le 18 décembre 1738, elle donna procuration à Joseph de la Roche, chevalier, seigneur de Varenne, pour faire acte d'opposition au sujet de la cure de la Celle-Barmontoise dont Gilbert Blandain, prêtre, s'était emparé sans en être pourvu, au détriment de Pierre Bellon, prêtre légalement pourvu.

Du mariage de Jean-François de la Roche et d'Anne de la Couture Renom naquirent :

1° Jean-Antoine de la Roche, qui suit;

2° Renée-Claudine de la Roche, religieuse dans l'abbaye de l'Eclache de 1743 à 1790.

3° Augustin-Armand, comte de la Roche du Ronzet, qui fut reçu page de la grande écurie en janvier 1784, qui émigra en 1793, marié, en Belgique, en premières noces, à *Marie-Anne Charlé de la Vigne*. Devenu veuf, en 1799, il passa à l'Ile de France et s'y établit. Il y épousa une dame créole. (Voir *Nobiliaire d'Auvergne*, par Bouillet, généalogie de la Roche du Ronzet.)

4° Louise-Jeanne de la Roche du Ronzet, baptisée dans l'église de Giat, le 29 août 1724.

5° Anne de la Roche du Ronzet, baptisée dans l'église de Giat, le 31 décembre 1732.

---

1. *Inventaire du Ronzet*, p. 137. | 2. En 1357, cette métairie, située à Giat, fut vendue par Guillaume de Tinieres, seigneur de Mursent et en partie de Giat à Pierre de Giat (qui devint chancelier de France).

NEUVIÈME DEGRÉ

ANTOINE-JEAN, COMTE DE LA ROCHE, chevalier, seigneur du Ronzet et du Bousquet, baron en partie de Giat, né au château du Ronzet, le 4 mai 1723, fut baptisé dans l'église de Giat le 11 dudit mois, ayant pour parrain Antoine de la Couture-Renom et pour marraine Françoise-Antoinette de Bardon. Il assista, en 1789, à l'assemblée de la noblesse tenue à Riom pour la nomination des députés aux Etats généraux.

Femme : MARIE-THÉRÈSE-GENEVIÈVE-CASIMIR-FORTUNÉE DU PRAT, de la Lorraine, de la maison du Prat, dont nous parlerons aux *Alliances*; de ce mariage :

Marie-Thérèse-Geneviève-Casimir de la Roche, dame du Ronzet, mariée, par contrat du 19 septembre 1773, à *Maximilien du Claux de l'Etoile*, baron de la Tour-Fromentalet, reçu page de la grande écurie du roi en 1761, puis lieutenant d'infanterie, convoqué en 1789, à l'assemblée de la noblesse à Riom, qui fit partie de la coalition d'Auvergne (1791), fils de Maximilien, chevalier de Saint-Louis, baron de la Tour-Fromentalet, seigneur des Meurssent, Chabanes, demeurant au château de Chabanes, paroisse de Brousse, en Auvergne, et de Marguerite Guérin de la Rochette[1] dont une fille qui porta la terre du Ronzet à son mari, *M. du Prat*, son cousin (de la famille de sa mère). Ce dernier, sorti de l'école de Brienne où il était condisciple de Bonaparte fut, en 1795, le chef de l'insurrection royaliste de l'Indre, connue sous le nom de *Vendée de Palluau*[2]. Il était chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'artillerie à l'armée de Condé et commanda aussi les royalistes de Berry et pays adjacents en 1795. En 1815, il devint commandant en chef de la légion de la Marche.

---

1. Le mariage religieux, célébré dans l'église de Giat, fut fait en présence d'Annet de Bosredont, marquis du Puy-Saint-Gulmier, d'Hubert de Bosredont, comte de Combrailles (voir registres de l'état civil, à Giat) | 2. Palluau (Indre), arrondissement de Châteauroux.

TROISIÈME BRANCHE

SEIGNEURS DE GALEMAUD, TARGET, LA GAGNERIE, VIERSAT, ETC.

Représentée à l'Ile de France (Ile Maurice).

SEPTIÈME DEGRÉ

ANTOINE DE LA ROCHE, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Galemaud, de Malleret, coseigneur du Ronzet, naquit au château du Ronzet et fut baptisé dans l'église de Giat, le 14 octobre 1664. Il était fils cadet de Joseph, seigneur du Ronzet et de Gabrielle de la Blanchisse. D'abord capitaine de chevau-légers au régiment de Jauffreville (1704), puis capitaine de cavalerie au régiment du prince de Tarente (1704), major de cavalerie; capitaine-major dans le régiment d'Urfé (1713); chevalier de Saint-Louis, en 1728. Il mourut au château de Galemaud le 5 août 1728, étant lieutenant-colonel de cavalerie avec le titre de maréchal de camp [1].

Femme : MARIE-SYLVIE DU BREUIL, dame de Galemaud, fille du second mariage d'Etienne du Breuil, écuyer, seigneur de Galemaud, la Vaux-du-Maine, Védignat, Arfeuille, Betz, la Brosse, le Breuil, etc., et de Gabrielle du Breuil de la Brosse, mariée par contrat du 1er février 1704. Elle appartenait à une noble famille originaire de la Marche, possessionnée, plus tard, en Bourbonnais. Elle fut inhumée à Malleret, le 31 août 1752, étant morte au château voisin de Galemaud. De ce mariage :

1. *Inventaire des archives de la Creuse*, t. I, p. 17.

1° Etienne de la Roche, qui suit;

2° Hubert de la Roche, baptisé dans l'église de Malleret, le 14 novembre 1709.

3° Jean de la Roche, né au château de Galemaud, baptisé dans l'église de Malleret, le 29 avril 1714.

4° Claude de la Roche, établi à l'Ile de France, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné Etienne.

5° Marguerite de la Roche, née au château de Galemaud, le 17 mai 1719, reçue à Saint-Cyr, le 22 juillet 1728, sur preuves de noblesse faites devant d'Hozier[1].

6° Jacques de la Roche, baptisé le 19 août 1720, dans l'église de Malleret. Prêtre, il fut d'abord reçu chanoine de Péronne (en mars 1736) et puis, chanoine de la cathédrale de Metz (1765); il testa le 17 janvier 1786, étant toujours chanoine à Metz, et institua, pour l'un de ses héritiers, Louis de la Roche, son neveu (fils d'Etienne et de Marie d'Assy).

7° Etienne de la Roche du Ronzet, chevalier du Ronzet, baptisé dans l'église de Malleret, le 14 avril 1722. Voici ses états de service : D'abord enseigne au régiment d'infanterie de Montmorin, puis lieutenant en second (juin 1742) et, le 10 juin 1743, lieutenant en premier dudit régiment; passe lieutenant du même régiment en la compagnie du chevalier de Sombreuil et, le 27 septembre 1745, capitaine dans le bataillon des milices de Montluçon où il servait encore en 1750[2]; va à l'Ile de France, où, le 28 mars 1766, il est nommé capitaine de la compagnie de grenadiers du régiment de l'Ile de France, commandée par le marquis de Béranger; capitaine aide-major des milices de l'Ile de France sous le commandement de M. Dumas, en 1767. Il restait à l'Ile de France, au ruisseau des Délices, quartier de Port-Bourbon, paroisse de Notre-Dame, et possédait, dans ce lieu, une habitation de 156 arpents 1/4, plus douze esclaves noirs; il donna le tout, par acte du 25 février 1775, passé à l'Ile Maurice, à Port-Louis, à son frère Claude, sous certaines réserves (Archives départementales de la Creuse, dossier de la Roche). Revenu en France, il demanda, en septembre 1777, la croix de Saint-Louis, qu'il obtint. Le mémoire qu'il présenta à ce sujet établit qu'il avait eu 7 frères au service, dont cinq décorés de l'ordre Saint-Louis. Etant en France, il reçut une lettre de change, le 5 mai 1786, de 1.200 livres, que lui adressait son frère Claude, de l'Ile de France, pour une pension viagère (Archives départementales de la Creuse, dossier de la Roche).

8° Annet-Gaspard, chevalier de la Roche, né au château de Galemaud, baptisé dans l'église de Malleret, le 20 avril 1723. Envoyé à l'Ile de France, en punition, par lettres de cachet, en 1735, il y servait dans un régiment, lorsqu'il écrivit, le 2 janvier 1749, à

1. *Bibliothèque nationale*. Preuves de Saint-Cyr. | 2. Archives de M. des Gozis, à Montluçon (Allier).

son frère Jacques, chanoine, pour le prier d'user de son influence, afin de le faire nommer lieutenant[1]. Il devint, depuis, capitaine à l'Ile de France, au régiment de l'Ile de France, fut nommé chevalier de Saint-Louis, le 26 juin 1763. Il revint en France, se retira au château de Châtelguyon (Creuse), près de Viersat, chez son frère Etienne de la Roche, où le 8 août 1764, il reçut une constitution de rente de 600 livres[2]. Il signe ce dernier acte : « Le chevalier de la Roche, ancien capitaine au régiment de l'Ile de France. »

9° Anne de la Roche, qui se fit religieuse dans l'abbaye de l'Eclache, par ingrés de 1725 ; elle y était encore en 1748 et devint économe de ce monastère. (Voir *archives de l'abbaye de l'Eclache*, aux Archives départementales, à Clermont-Ferrand).

HUITIÈME DEGRÉ

ETIENNE DE LA ROCHE, qualifié *comte* de Châtelguyon et Viersat, seigneur de Galemaud, de la Gagnerie, né au château de Galemaud, le 2 septembre 1708, fut baptisé, le 9 du même mois, à Malleret. D'abord cornette d'un régiment, puis lieutenant de la compagnie de Bosc, au régiment Royal-dragons vacante par la retraite du sieur Dalzonne (brevet du roi du 15 décembre 1735). Passe lieutenant de la compagnie de Vaugenlieu (9 mars 1736). Capitaine de cavalerie au régiment du Moustier, chevalier de Saint-Louis (brevet du 15 octobre 1761). Etait en garnison au fort Louis, du Rhin, ainsi que le constatent divers actes (1757 [3]). Il était, en 1758, capitaine au régiment de Barbanson et habitait Montluçon. Le 9 août 1766, par acte reçu Conudet, notaire à Crocq, étant capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Navarre, lui et sa femme vendirent le château et la terre de Galemaud à sieur Léonard Lavestizon, marchand, habitant au lieu des Ortiaux, paroisse de Saint-Martial le Vieux (Corrèze) (archives

1. *Archives de la Creuse*, dossier de la Roche. | 2. *Archives de la Creuse*, dossier de la Roche. | 3. *Archives de la Creuse*, dossier de la Roche.

départementales de la Creuse, dossier de la Roche)[1]. Il devint lieutenant-colonel au régiment de Royal-Navarre (cavalerie) en 1768; mourut en 1769.

Femme : Par contrat du 26 mars 1749, Marie d'Assy, fille de feu Jacques, écuyer, seigneur de Viersat, Châtelguyon, la Gagnerie, et de Marie Ravier. Le mariage religieux fut béni dans l'église Notre-Dame de Montluçon (Allier). Elle résidait à Montluçon et vivait encore en 1785. Elle demeurait, alors, au château de Châtelguyon, paroisse de Viersat (Creuse). De ce mariage :

1° Etienne de la Roche, baptisé à Montluçon, le 2 décembre 1749;

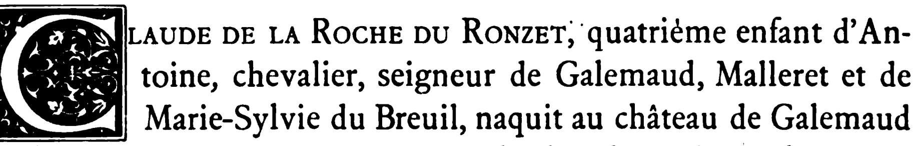
2° Jean-Baptiste, comte de la Roche de Viersat, né à Montluçon, baptisé dans l'église Notre-Dame, le 27 décembre 1750, ayant pour parrain Jean-Baptiste Le Groing, marquis de Treignat, et pour marraine Marie-Sylvie du Breuil, veuve d'Antoine de la Roche, chevalier, seigneur de Galemaud, son aïeule. Il fut reçu à l'école royale militaire après preuves de noblesse; devint successivement sous-lieutenant, lieutenant, puis capitaine de cavalerie au régiment Royal-Navarre, de 1771 à 1790, chevalier de Saint-Louis. Il émigra, en 1790; épousa, en premières noces, le 30 janvier 1782, *Marie-Anne-Pétronille de Goy de Bègues*, fille de haut et puissant seigneur[2] Jean-François, chevalier, seigneur de Bègues, de la Caborne, de Château-Jaloux, des Visiers, etc., capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Anne de Chantereau d'Ortigues. A ce mariage, assistèrent le comte de Bosredont, cousin issu de germain du futur, M. de Reynaud, seigneur de Beauregard, M. de Dreuille, M. de Langeac, M. de Faure de Chazours (ces quatre derniers cousins de la future). Mme la comtesse de la Roche, appelée comtesse de Viersat, se sépara de son mari; vint à Paris où elle ouvrit un salon fréquenté par les gens de lettres, notamment par Chateaubriand. Elle mourut sans enfants. Son mari épousa, en secondes noces, *Marie-Catherine Peyrot*, morte sans enfants. Il fut 1er adjoint de Montluçon et décéda dans cette ville, le 18 avril 1825[2].

3° Louis, comte de la Roche, né à Montluçon, baptisé dans l'église de Saint-Pierre de cette ville, le 17 août 1759, reçu à l'école royale militaire et, après preuves de noblesse, aux pages du roi de la grande écurie, le 26 avril 1773[3]. Entré au service militaire dans le régiment d'infanterie de Chartres, le 19 octobre 1776, lieutenant en

---

1. *Archives départementales de la Creuse*, dossier de la Roche. Léonard Lavestizon eut une fille Marguerite, femme, en 1785, de *Joseph Dessasis*. | 2. Etat civil de Montluçon. | 3. Carrés de d'Hozier, volume 544.

second; passa lieutenant en premier de la compagnie de Saint-Just, au même régiment, le 24 juin 1787, où il fut promu au grade de capitaine le 1er avril 1791. Il émigra en 1792, et, après la campagne de cette année, à l'armée des princes, se fixa à Namur en Belgique où il épousa la riche veuve du comte *Moreau de Bioul*. Le roi Louis XVIII lui conféra l'ordre de Saint-Louis (31 janvier 1816) et celui de la Légion d'honneur (1er septembre 1824). Le roi des Pays-Bas lui accorda des lettres de naturalisation, le 19 octobre 1815, l'admit dans son ordre équestre, le 26 avril 1816, lui accorda, le même jour, le titre héréditaire de *comte*, le nomma bourgmestre (maire) de Namur, le 11 décembre 1821, et le décora de l'ordre du lion de Belgique, le 10 septembre 1822. Devenu veuf, il épousa, en secondes noces, le 13 septembre 1825, à Dilbeck, près de Bruxelles, *Catherine Fletté de Flettenfeld*, sœur du directeur général de la loterie royale des Pays-Bas et de deux officiers généraux au service de l'Autriche. Il est mort, sans enfants, à Namur, le 2 juillet 1829.



PREMIER RAMEAU DE LA 3E BRANCHE

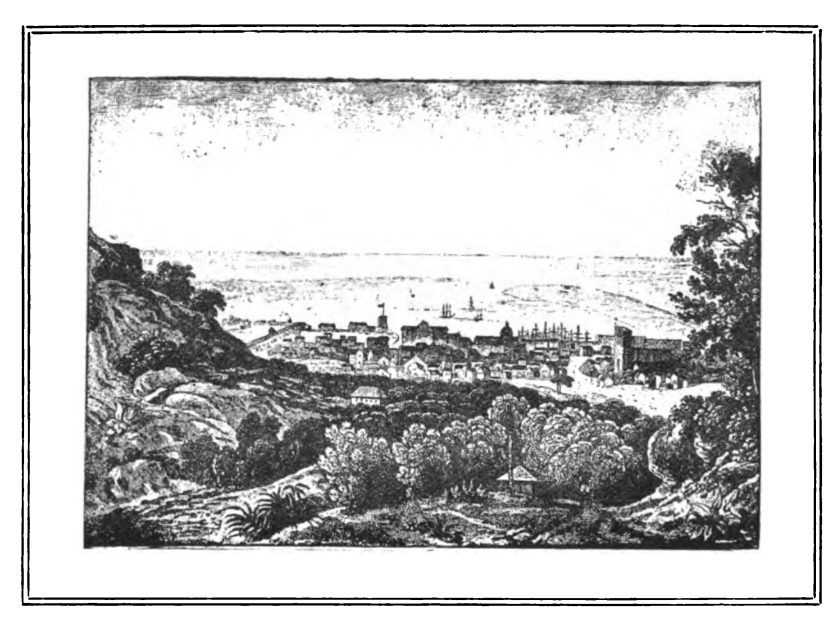
HUITIÈME DEGRÉ

CLAUDE DE LA ROCHE DU RONZET, quatrième enfant d'Antoine, chevalier, seigneur de Galemaud, Malleret et de Marie-Sylvie du Breuil, naquit au château de Galemaud et fut baptisé, le 1er août 1715, dans l'église de Malleret. Il mourut le 16 février 1787. Arrivé sur le vaisseau la Reine, à l'Ile de France (Ile Maurice), en 1737, il s'y fixa et y devint officier supérieur des troupes de cette île, chevalier de Saint-Louis.

Le 25 février 1775, par acte reçu Auffray, notaire à l'Ile de France, il reçut de son frère Etienne, chevalier du Ronzet, habitant cette île, au ruisseau les Délices, quartier de Port-Bourbon, paroisse Notre-Dame, la donation de son habitation et de 156 arpents 1/4 de terrain autour, situés sur la rivière des Créoles et le ruisseau des Délices, ainsi que de ses douze esclaves nègres [1].

1. Les douze esclaves, nègres et négresses, avaient les noms suivants : Lambou, de Carte, Mars, Carte, Charles, Caslie, Magdeleine, Bengalie, Rose, Bengalie, Jean-Baptiste (le seul créole), Zaïre.

Etienne se réservait une pension viagère de 400 livres tant qu'il serait dans cette île et son logement et sa nourriture, ainsi que sa négresse appelée Zaïre jusqu'au départ de cette île. Claude restait alors sur la rivière des Créoles, à Port-Bourbon, paroisse Notre-Dame. (Voir Archives départementales de la Creuse, dossier de la Roche du R.) C'est ici le cas de donner une notice sur cette île où lui et sa postérité allaient vivre et mourir :



VUE DE LA VILLE DE PORT-LOUIS
(A l'Ile de France)

L'*Ile de France*, aujourd'hui *île Maurice*, dans l'Océan indien, fait partie des îles Mascareignes. Plus petite que l'île Bourbon, elle n'a que 45 lieues de circonférence. Elle est de forme ovale (44 kilomètres de long sur 32 kilomètres de large). Découverte comme l'île Bourbon, en 1545, par le Portugais *Mascarenhas*, qui la nomma *Acerna* ou *Cerné*, elle passa, en 1598, aux Hollandais qui lui donnèrent le nom de Maurice, leur stathouder. Ils la quittèrent en 1712. La France l'occupa, en 1715, et lui donna le nom d'*Ile de France*. Ce ne fut qu'en 1721 que des colons de Bourbon y formèrent un premier établissement. Les Anglais, qui la possèdent, l'ont conquise sur la France, en

1810. Le vrai fondateur de la colonie française, à l'Ile de France, fut Mahé de la Bourdonnais, qui fut nommé, en 1734, gouverneur général des Iles de France et Bourbon. Il amena, en 1735, des ouvriers et des mauvais sujets français pour la coloniser. On vit, bientôt, arriver des officiers des régiments divers qui voulaient quitter le service et se faire planteurs. Le chef-lieu est Port-Louis. Population de l'île 320.000 habitants dont 60.000 noirs, 32.000 créoles d'origine française, 215.000 engagés indiens, chinois ou noirs et quelques anglais. L'Ile de France est admirablement située sur la route des Indes. Ses sites pittoresques ont été célébrés par Bernardin de Saint-Pierre qui y résida.

Femme : JEANNE DU PLESSIS, née à Saint-Malo, en France (Bretagne), mariée à l'Ile de France, en la paroisse de Port-Louis, le 6 avril 1741, fille de François et de Françoise du Pré; de ce mariage onze enfants :

1° Françoise de la Roche du Ronzet, née à l'Ile de France en 1741, mariée, le 6 avril 1756, à *Etienne-Pierre-Marie de Séguin*, chevalier de Piégon, officier aux troupes de la compagnie des Indes;

2° François-Auguste, comte de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, le 21 avril 1743, marié, le 17 octobre 1768, à *Anne-Thérèse Remininiac*, fille de Simon et de Jacqueline-Anne la Milière. Il fut premier aide-major au bataillon de l'Inde et capitaine de dragons. Il signe « *comte de la Roche, chevalier, seigneur du Ronzet* », dans le baptême, du 25 janvier 1778, d'Adélaïde-Henriette-Joséphine Brunel. En 1773, étant en France, il assista, au château du Ronzet, au mariage de sa cousine Marie-Thérèse-Geneviève-Casimir de la Roche du Ronzet avec Maximilien du Claux de l'Etoile (voir page 69). Dans cet acte (qui fait partie des registres de l'état-civil de la commune de Giat, Puy-de-Dôme), il se qualifie comte de la Roche du Ronzet, seigneur de Montrezor et Bonemare. Il fut père de :

A. Auguste-Armand, comte de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, le 22 février 1770, capitaine de dragons, marié à *Renée-Félicité de la Mellière*. Nous donnons sa descendance *au chapitre 2e rameau de la 3e branche*.

B. Emilie-Françoise-Cécile de la Roche du Ronzet, née en 1772, mariée à l'Ile de France, 1° le 4 juin 1793, à *Antoine-Augustin Génève de Saint-Jean*; 2° vers 1810 à *Jean-Louis Beaugendre*, capitaine d'infanterie. Du premier lit, elle eut six enfants, parmi lesquels A. Henri Genève, capitaine de navire de la compagnie des Indes anglaises, mariée à Nelcy de la Valette, dont sept enfants, parmi lesquels, Charles, époux de Félicie Genève, dont postérité; B. Frédéric-Jacques, né en 1794, marié à Marie-Louise Le Père de la Butte, dont Louise, femme d'Arthur Kœnig, fils de Gustave, notaire à l'île Maurice; elle est sans postérité.

C. Louise-Henriette-Pauline de la Roche du Ronzet, née à l'Ile de France, en février 1781, mariée : 1° à *Jean-Auguste Céré*, 2° à *Louis-Harris-Gabriel Fayd'herbe de Maudave*, le 29 novembre 1809, dont Louis-Anne-Amédée Fayd'herbe de Maudave, marié 1° à Célestine Giblot Ducray, et 2° à N. Il a eu Ernest, marié 1° à Augustine-Aricie Marier d'Unienville, 2° à Maria Rosa Couve de Murville; du 1er lit Gabriel, Célestine, Léonice, épouse du fils aîné de Louis-Gabriel-Josselin Fayd'herbe, son cousin germain; du 2e lit, Philippe, Mary-Noémie, Zélie-Gabrielle, Rosa, Louis-Raoul, Louis-Robert.

3° Jeanne-Magdeleine-Joseph de la Roche du Ronzet, née le 19 septembre 1745, à l'Ile de France, mariée, le 7 août 1759, à *Jean-Auguste-Thomas-Gilles Hermans*, mort le 6 septembre 1776, fils de Thomas Gilles, procureur du roi au siège royal de Dinan en Bretagne et de feue Renée-Marie de Gennes (de Saint-Malo).

4° Claude-François de la Roche du Ronzet, chevalier de la Roche, aide-major, capitaine d'infanterie, né le 5 septembre 1746, à l'Ile de France, marié, en 1777, à *Catherine Beaugendre*, dont :

A. Armand de la Roche, né en 1778, mort le 28 mars 1782.

5° Marie-Madeleine de la Roche du Ronzet, née le 2 février 1750, morte à Maurice le 27 février 1830, mariée, le 27 janvier 1763, à *Balthazard de Barry*, fils de Jacques-Claude de B. du Salvet, commissaire, de Mathilde et d'Adélaïde de Jorna. De ce mariage naquit Antoinette-Julie de Barry, née à Port-Louis en 1765, morte à Bourbon, en 1850, mariée, en 1786, à l'Ile de France, paroisse des Pamplemousses, à Josselin-Jean Maingard, né à l'Ile de France en 1759, mort à l'île Bourbon en 1838, colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, aïeul du comte Arthur-André-Josselin Maingard, auquel nous avons dédié cet ouvrage (voir aussi *généalogie Maingard*).

6° Marie-Bernardine de la Roche du Ronzet, née le 14 octobre 1751, à l'Ile de France, mariée, le 27 janvier 1763, à *Jean-Nicolas Céré*, major d'infanterie, directeur du jardin du roi à l'Ile de France, chevalier de Saint-Louis.

7° Louise de la Roche du Ronzet, née en 1752, à l'Ile de France, morte le 27 mars 1783, dans cette île, mariée, le 3 février 1766, à *Paul Desforges Parny de Térincourt*, frère de l'illustre poète.

8° Cécile de la Roche du Ronzet, née, le 8 juin 1753, à l'Ile de France, mariée : 1° le 20 janvier 1770, à *Charles-Louis-Joseph Pérille du Saussoy*, et, en secondes noces, le 24 avril 1781, à *Nicolas-Antoine-Benoît Gillot*, officier au bataillon de l'Inde, commandant pour le roi aux Seychelles.

9° Félicité de la Roche du Ronzet, née et morte en 1754.

10° Félicité-Joséphine de la Roche du Ronzet, née, le 13 mars 1755, à l'Ile de

France, mariée, le 26 novembre 1774, à *Anne-Laurent-Hubert Focard de Fontefiguière*, conseiller au conseil supérieur de l'Ile de France.

11° Adélaïde de la Roche du Ronzet, née, le 7 juillet 1757, à l'Ile de France, mariée, le 12 octobre 1772, à *Ignace Brunel*, juge royal à l'Ile de France; elle est morte à Paris le 27 novembre 1843.

DEUXIÈME RAMEAU DE LA 3^E^ BRANCHE

DIXIÈME DEGRÉ

UGUSTE-ARMAND, COMTE DE LA ROCHE DU RONZET, deuxième enfant de Claude et de Jeanne du Plessis (voir page 76), né à l'Ile de France, le 22 février 1770, capitaine de dragons, résidant à l'Ile de France, prit pour

Femme : RENÉE-FÉLICITÉ DE LA MELLIÈRE, dont il eut cinq enfants, savoir :

1° Henri-Stanislas-Auguste de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, le 16 floréal an XI, mort au service du roi de Lahore, dans l'Inde. On ignore s'il s'est marié.

2° François-Armand de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, en 1805, marié à *Alexina d'Emmerez*, dont :

A. Auguste, comte de la Roche du Ronzet, né, vers 1855, à l'Ile de France capitaine d'un navire marchand anglais, marié à *Elisa Lionnet* (décédée), dont :

a. a. Gabriel de la Roche du Ronzet,

b. b. Eva de la Roche du Ronzet,

c. c. Armande de la Roche du Ronzet.

B. Eléonore de la Roche du Ronzet, épouse de M. *Drenning*, dont Edgard.

3° Auguste-René-Gaston de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, le 7 avril 1808, marié à *Adèle Faid'herbe de Maudave*, sa cousine germaine, dont :

A. Léonce de la Roche du Ronzet, né le 27 septembre 1835, mort le 2 octobre 1890, à l'Ile de France, marié à *Félicité de la Roche du Ronzet*, sa cousine germaine, dont :

a. a. Valentine de la Roche du Ronzet, née à l'Ile de France, en 1863;

b. b. Gaston de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, en 1864;

c. c. Léontine de la Roche du Ronzet, née à l'Ile de France, en 1869;

d. d. Laurence de la Roche du Ronzet, née à l'Ile de France, en 1872.

B. James de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, en 1837, marié à *Augusta Beguinot*, dont :

a. a. Un fils.

C. Augustine de la Roche du Ronzet, mariée à M. *Dauguet*, dont un fils et une fille.

D. Adèle de la Roche du Ronzet.

E. Camille de la Roche du Ronzet.

F. Alice de la Roche du Ronzet.

4° Charles de la Roche du Ronzet, né en 1810, époux de *Zélie Toussaint*, dont :

A. Ernest de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, en 1838, non marié.

5° Victor de la Roche du Ronzet, né à l'Ile de France, en 1812, marié à *Hortensia d'Emmerez*, dont :

A. Félicité de la Roche du Ronzet, née en 1844, à l'Ile de France, mariée à son cousin germain, *Léonce de la Roche du Ronzet.*

B. Elena de la Roche du Ronzet, non mariée;

C. Antoinette de la Roche du Ronzet, non mariée;

D. Laure de la Roche du Ronzet, non mariée;

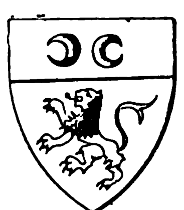
E. Louise de la Roche du Ronzet, née en 1858, à l'Ile de France, mariée à *Maurice Carosin*, dont quatre enfants.



ADDITION

Cette filiation terminée, nous avons relu attentivement le beau volume « *Généalogie de la maison de la Roche-Aymon* », par l'abbé d'Estrées, et, à notre grande satisfaction, nous y avons constaté que notre supposition, qui consistait à faire descendre *Antoine de la Roche*, seigneur de Courtiaux, formant le premier degré de ladite filiation, devenait une RÉALITÉ. En effet, ledit Antoine est porté, dans la généalogie de la Roche-Aymon, comme seigneur de Courtie (ou Courtiaux, *alias* Courtic) et, en 1481, il obtint à son profit une sentence du bailli de Montferrand, au sujet d'une rente, sentence confirmée par le Parlement de Paris, en 1486 (*Archives du Parlement*, registre 121, folio 17). Le même Antoine est parfaitement rattaché aux la Roche-Aymon par la filiation suivante : Guy de la Roche, seigneur de la Roche-Aymon, en 1346, épousa une demoiselle Brandon; il eut : 1° Louis, seigneur de Mainsat en 1378, ancêtre du marquis de la Roche-Aymon, propriétaire actuel du château de Mainsat (Creuse); 2° Pierre, chevalier, seigneur de la ville du Bois, paroisse de Fayolle (Creuse), en 1420, père d'Amblard, de la Roche, écuyer, seigneur de la ville du Bois et en partie du Crest, en 1430, lequel laissa *A*. Bertrand, seigneur de la ville du Bois, du Crest et de Montrodès, marié à Catherine de Tinières, fille de Jacques, seigneur de Merdogne, dont la dernière descendante, Jeanne de la Roche-Aymon, dame de la ville du Bois, épousa : 1° en 1589, François de Chalus, baron d'Orcival, seigneur de Cordès; 2° Antoine Chandon, seigneur de Chiron; *B*. Antoine, seigneur de Courtiaux, *alias* Courtie, l'Étang et du Ronzet, marié à Jeanne d'Aubet, par lequel nous avons commencé la filiation; *C*. Catherine, mariée à Raoulin de Chavanat, écuyer, seigneur de Neuville, père de Jacques, écuyer, seigneur de Montgour (près d'Auzances (Creuse). On peut consulter, au surplus, le magnifique volume in-folio de la généalogie de la Roche-Aymon par l'abbé d'Estrées, où se trouvent tous les détails.





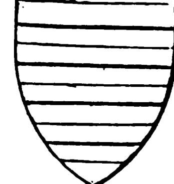
D'ASSY ou **D'ASSI**, s. de Viersat, Rochefolle, la Varenne, le Bouchet, Pouzieux, Chandenay, Cornansay, Saint-Maur, Châtelguyon, la Gagnerie, Lâge, Chanroy. Baron d'Assy. Bourbonnais, Combraille, Berry. I. N. d'Assy laissa : 1° Joseph, qui suit; 2° Hugues, qui suivra. II. Joseph, écuyer, s. de la Touratte (près Saint-Armand-Montrond), épousa, en 1623, Marie de Saint-Maur, dont : 1° Hugues, qui suit; 2° Jeanne, mariée, en 1651, à Gilbert du Peyroux, écuyer, s. des Mazières, capitaine d'infanterie ; 3° François, écuyer, s. de Saint-Maur, marié, en 1654, à Marie-Madeleine Landault, dont Charles, s. de Ponzieux, gentilhomme ordinaire du prince de Condé, marié, en 1685, à Jeanne-Marie de May. III. Hugues, écuyer, s. de la Touratte et la Varenne, épousa, en 1637, à 14 ans, Marguerite de Chalus, dont : 1° Jean, chevalier, capitaine au régiment de Sault; 2° François, qui suit. IV. François, écuyer, s. du Bouschet (paroisse de Saulzais le Potier), laissa Hugues, écuyer, s. du Bouchet, marié à Marguerite de Magnac, dont postérité. *Deuxième branche*, II. Hugues d'Assy, écuyer, s. de Rochefolle, de Cornansay (paroisse de Vallon en Sally), épousa, en 1625, Jeanne de Murat, dame de Viersat; il eut : 1° Sylvain, qui suit; 2° François, écuyer, s. de Rochefolle, qui laissa Jeanne, mariée à François de Menou, chevalier, s. de Mez. III. Sylvain, chevalier, s. de Châtelguyon, Viersat, Cornansay, épousa Gabrielle Darreau. Il eut : 1° Anne-Rose, reçue à Saint-Cyr, en 1695, sur preuves, remontant à

François, s. des Ormeaux et du Lourdet, vivant en 1540; elle épousa François de Bonchigny, s. de Montereau; 2° IV. Sylvain-Jacques, s. de Viersat, Châtelguyon, la Gagnerie, marié, en 1742, à Marie Ravier, qui testa en 1748, dont : 1° Jacques, chevalier, s. de Viersat, lieutenant au régiment Royal-Comtois, mort s. p.; 2° Marie, dame de Viersat, mariée, en 1749, à Etienne de la Roche du Rouzet; 3° Gabrielle, mariée, en 1736, à Jean de Durat, chevalier, s. de la Serre, le Mazeau, Bussière-Vieille; 4° Sylvain-Jacques, chevalier, mort le 13 décembre 1748. *Représentant actuel*, Edouard, baron d'Assy, à Paris. Armes : *d'argent, à un lion de sable, grimpant, armé, lampassé de gueules, au chef de même chargé de deux croissants d'argent adossés*. Sources. *Dictionnaire de la noblesse*, par de la Chesnaye des Bois; *Inventaire des archives de la Creuse* (t. I, p. 70).

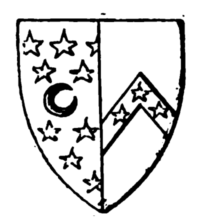
D'AUBET ou **DAUBET** et **AUBET**, s. du Ronzet, près de Giat (Puy-de-Dôme). Noblesse de chevalerie. Guillaume d'Aubet, damoiseau, s. du Ronzet et du Battut (Corrèze), canton d'Egurande, vivant en 1398, épousa Jeannette de Murat, dont : 1° Soubeyranne, religieuse à l'Eclache, en 1422; 2° Assalit *alias* Aussandon, écuyer, s. du Ronzet (1430-1450), père de : 1° Pierre, aîné, s. du Ronzet, en 1469-1477, mort s. p. (V. *Inventaire* du Ronzet, p. 89, 112, 181); il nomma, en 1483, vicaire de la vicairie de N.-D. de l'église de Saint-Pardoux-le-Neuf, en Limousin, Jean d'Aubet, clerc, son parent; 2° Guiot, s. de Chaumes, près de Giat et de la tour d'Encon (Puy-de-Dôme), qui, en 1503, avait la grande dîme de la paroisse de Giat (Inventaire du Ronzet, p. 17-19); 3° une fille, 1469 (que je crois Marguerite, dame de Chaumes et de Lavaud-Graton vers 1480); 4° Gabriel, écuyer, s. de Villevergne, le Ronzet, lequel, en 1469 et 1477, fit foi-hommage à G. de Bosredont, baron d'Herment, pour le château du Ronzet (Inventaire du Ronzet, p, 89, 167). Il eut : A Jeanne, dame du Ronzet, mariée à Antoine de la Roche (v. page 33); B Anne, femme de Chaptard de Rochedragon, écuyer, s. de Marcillat; C Antoinette, religieuse dans l'abbaye de l'Éclache, en 1475. « Noble homme » Antoine d'Aubet, bâtard du Ronzet, 1523, *Armoiries*. On croit que ce sont celles des de la Roche (*d'azur, à trois bandes d'or*), auxquelles ceux-ci ont été substitués par le mariage d'Antoine de la Roche et de Jeanne d'Aubet et cette supposition est à peu près certaine.

AUCLERE *alias* **AUCLERC**. Famille de la Marche : Guillaume Auclerc, procureur général du comte de la Marche, 1501; Jean Auclerc, substitut dudit procureur général (1501). I. Gilles Auclerc épousa Isabeau de Bidon; il eut : 1° Antoinette, demeurant à Laissard, qui testa au bourg de Beaune, le 26 octobre 1660, faisant un legs à Jeanne Auclerc, veuve de Pierre Venein, s. de la Colombe; 2° Louis, écuyer, s. de Maisonneuve, marié, le 4 décembre 1606, à Jeanne de la Roque, fille de Guillaume, écuyer, s. de Chazelles, et de Gasparde Constance, dont : 1° Claude, écuyer, s. de Maison-

neuve, le Mas de Voingt (1658); 2° Jacques, s. de Laissard, en Limousin, qui mourut en 1658; 3° Gilberte, épouse de François de la Roche, écuyer, s. de Giat, en partie (v. page 61); 4° Gasparde, mariée le 25 juillet 1642, à Jacques de Jarrier, écuyer, s. de Trachèze, lieutenant d'un régiment (1640), capitaine de 100 hommes d'armes dans le régiment de Bellenave, maintenu dans sa noblesse en 1666. Sources. *Cabinet généalogique, Bibliothèque nationale (Pièces originales)*; *Invent. du Ronzet*, p. 129; *Invent. des archives de la Creuse*, t. I, p. 208.

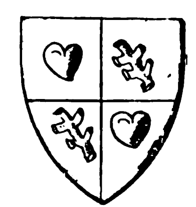


DE BAR, s. de Villemenard, Baugy, Creu, Polanon, Bonnebuche, Buramlure, Fontaine, Grimonville, Silly, Billeron. Famille noble considérable, du Berry, dont la Chesnaye des Bois a donné la généalogie. Armoiries : *burelé d'or et d'azur de 9 pièces*. Illustrations : Jean de Bar, s. de Baugy, la Guierche, Estrechy, vicomte de Savigny, fils d'un valet de chambre du roi. Il fut chambellan, puis maître des comptes, général des finances, bailli de Touraine sous Charles VII, auquel il rendit de grands services dans la conquête de Normandie, mort en 1470. Son fils, Denis, protonotaire du Saint-Siège, évêque de Saint-Papoul (1468), évêque de Tulle (1472), mort en 1517. Il avait composé en faveur de l'astrologie judiciaire un traité dont Baluze a publié des fragments. Autre Jean, l'auteur de la branche des seigneurs de Grimonville, qui subsistait encore en deux filles à la fin du XVIIIe siècle, dont l'une mariée à N. de Saint-Jerome, en Berry. Ce Jean, s. de Grimonville, était fils d'Antoine, chevalier, s. de Buranlure, vicomte de Villemenard, chevalier de l'ordre du roi, l'un des 100 gentilshommes de sa maison, gouverneur du comté de Sancerre et de Françoise Le Roi (ceux-ci mariés en 1560). Sylvain, chevalier, s. de Buramlure, la Brosse, Vieilmanay, Grimonville, petit-fils dudit Antoine et fils de Guillaume, s. de Buramlure, et d'Henriete de Maumigny, épousa, en 1620, Gabrielle du Mesnil-Simon; et en secondes noces, Louise de la Roche (voir page 44). Famille éteinte au commencement du siècle dans la personne de la comtesse Labbe de Saint-Georges, qui n'a eu qu'une fille devenue la marquise de Pronleroy, dont les descendants habitent la Touraine.

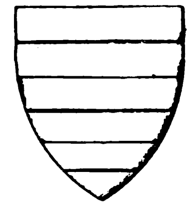


DE BAR. Comtes de Bar, s. de Bar, de Vissac, de Courlière, de Pierfort, de Curmilhat, de Courteix, de Bouberolles, de la Condamine, de la Garde, de la Foulhouse. Grande et noble maison, l'une des plus anciennes de l'Auvergne; connue dès 972. Filiation depuis Etienne de Bar, chevalier croisé, tué au siège d'Antioche, en 1098. Louis de Bar accompagna le roi saint Louis en terre sainte (1141); Raoul combattit à Bouvines (1214); Guillaume, tué à la bataille de Poitiers (1356); un bailli des montagnes d'Auvergne (1393), un général de cavalerie du duc de Bour-

gogne qui surprit Paris (1418), défit le connétable d'Armagnac et fut grand prévôt de Paris. Maintenue noble, en Auvergne, en 1667, sur preuves remontées à 1416. Armes : *Parti au 1er de gueules, au croissant tourné d'argent, accompagné de huit étoiles de même en orle; au 2, d'or, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* Nous avons donné la filiation complète de cette famille dans l'*Histoire de la maison de Bosredon*. Représentants de la branche aînée : le comte Raymond de Bar, député du Puy-de-Dôme, né en 1842 (château de Davayat, Puy-de-Dôme). *Branche de la Garde* : Gustave, père de Georges-Antoine, né en 1881 (résidant dans l'Indre).



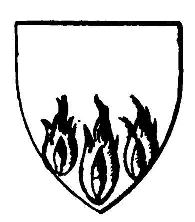
DE BARDON, s. du Méage, de la Motte-Morgon, Chemilly, Belesme, les Mocquets, Montilly, Montcoqnier, etc., en Bourbonnais. Nous avons donné la généalogie dans l'*Histoire de la maison de Bosredon* (page 227). Filiation depuis Pierre, s. des Mocqnets, marié, en 1596, à Marie Girard. Son fils, Philippe, fut conseiller du roi en la sénéchaussée de Moulins, épousa, en 1616, Antoinette de Champfeu et laissa François, capitaine de cent suisses, en 1667, marié, en 1647, à Catherine Chrétien, dont : 1° Jean-Claude, s. du Méage, époux de Catherine de Vict de Pontgibaud ; 2° Jacques, s. du Peroux, mort en 1722; 3° René-François, chevalier, s. de la Motte-Morgon (1685); 4° N., épouse de Jean-Claude de Villars, s. de Martilly; 5° Françoise-Antoinette, mariée, en 1685, à Jean de la Roche, chevalier, s. du Ronzet (voir page 66). *Représentants actuels* : Antoine-Frédéric, chevalier de Bardon, mort à Clermont-Ferrand, en 1862, père d'Amable, né en 1831; 2° Eulalie, mariée à Gabriel de Préaud ; 3° Anne, mariée à M. Urion de la Guesle. Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4, de gueules, au cœur d'argent; aux 2 et 3, d'azur, à l'écot d'or, posé en bande.*



DE BARRY. Famille originaire d'Irlande. Jacques-Claude de Barry de Salvet, commissaire de la marine du roi, épousa Adélaïde de Jorna. Il eut : 1° Balthazard, qui suit; 2° N., commissaire général de la marine, qui, en 1757, arriva à l'Ile de France. Balthazard de B., né à Marseille vers 1734, mort à Maurice vers 1815, débarqua à cette île sur le *Minotaure*, en 1757; se trouva, en 1759, à un grand combat naval dans l'Inde, capitaine au bataillon de l'Inde (1766, major 1783). Il épousa, à la paroisse des Pamplemousses, à l'Ile de France, Magdeleine de la Roche du Ronzet, le 27 janvier 1763 (voir page 77)[1], dont 15 enfants, entre autres : 1° Balthazard Jean-Claude, né en 1764, ingénieur-inspecteur des ponts et chaussées à l'Ile Bourbon, marié

1. Balthazard de Barry et sa femme Magdeleine de la Roche du Ronzet sont recensés, au quartier des Pamplemousses, avec 302 esclaves, 319 bestiaux, 1.500 arpents de terre.

à Elisabeth Roudic du Melou; 2° Antoinette, née en 1765, mariée, en 1786, à Josselin-Jean Maingard, colonel d'artillerie[1]; 3° Marie-François de B. du Savel, né en 1767, page du roi Louis XVI, marié à l'Ile de France, en 1796, à Antoinette-Gertrude-Camille Delort, fille d'un maréchal de camp; 5° Etienne-Louis, sous-lieutenant dans la guerre de l'Inde au régiment de Royal-Roussillon, tué en 1782, à la bataille de Gondeour; 6° Cécile-Claude-Hortense, née en 1769, mariée à Jean-Nicolas d'Emmerez de Charmoy, écuyer; 7° François-Etienne-Benjamin, né en 1771, garde de la marine, embarqué sur le *Bizarre*, tué dans la cale d'un vaisseau, dans une manœuvre; 8° Louis-Marcelin, capitaine sous l'Empire, épousa, vers 1805, Marie-Cécile-Aline Focard de Fontefiguières; 9° Françoise-Félicité, née en 1776, épousa : 1° aux Pamplemousses, en 1793, François-Dominique Cretté de Palluel, dont Coralie, épouse du marquis de Clinchamp; 2° en 1802, le vicomte de Sartiges du Sourniac, ancien officier de marine, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, préfet du département de la Haute-Loire, de 1814 à 1817; 10° Balthazar-Etienne-Joseph, né en 1778, marié, le 19 mai 1807, à Joséphine-Virginie Maingard; 11° Etienne-François-Joseph, né en 1781, mariée à Eugénie-Aimée de Boucherville; 12° Edouard-Auguste, né en 1784, marié à Adélaïde Carosin; 13° Marie-Adèle, née en 1787, mariée, en 1807, à René-Laurent-Marie-Tomy Focard, fils de M. Focard de Fontefiguières et de Joséphine de la Roche du Ronzet. Armes : *Fascé d'argent et de gueules de six pièces.*



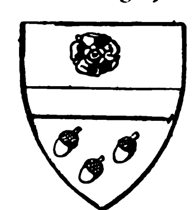
DE BATAILLE, s. de Prémeaux, Varennes-les-Beaune, Marilly, Mandelot, Jancey, en Bourgogne. Noble famille de la Bourgogne, qui remonte à Guillaume Bataille, licencié en droit, maître des requêtes du duc de Bourgogne, son gruyer, à Châlons et Autun, en 1396, s. de Dronon et du Tillet. Sa descendance a fourni : deux conseillers au Parlement de Bourgogne, des capitaines au régiment de Senneterre, en 1701, et de Berry, cavalerie; un lieutenant de vaisseau, dont le fils entra aux Etats de Bourgogne, en 1775, plusieurs chevaliers de Malte et de Saint-Louis, etc.

---

1. **MAINGARD**, seigneurs de la Huperie, de la Ville-du-Guen, de la Planchette, Saint-Guynou, de Belestre, de la Tournerie, du Buat, de la Ville-ès-Offrans, la Garde, de Cramon, de Vaugarny, des Piffandays, de la Ville-Gicquel, du Tertre-Guy, de Piéterbooth, du Cap. de Sainte-Barbe, de Gérèsne, etc. Très ancienne famille de Bretagne. Tire son nom de la pointe du Maingard (entre Saint-Malo et Cancale). Tradition disant que Yvon ou Guillaume, venant d'Irlande, fut nommé capitaine du Plessis-Bertrand, vers 1380, par Duguesclin, et qu'il se fixa en Bretagne. Jourdan et Michel sont nommés tous deux comme archers dans une montre et revue faite à Saint-Malo (1494), sous la charge de Loys Malet de Graville, amiral de France, leur capitaine. Jourdan figure parmi les cinq députés envoyés à la Trémoille (1488) pour traiter de la reddition de Saint-Malo. Sept Maingard font partie de l'expédition de Jacques Cartier qui amena la découverte du Canada. *Quatre branches* : 1° celle de la Huperie, éteinte en 1816; 2° celle de Bellestre, éteinte à

Représentant actuel : M. de B., comte de Mandelot, château de la Bussière, par Etang (Saône-et-Loire). Armes : *d'azur, à trois flammes de gueules mouvant de la pointe.* Sources : *Indicateur héraldique du Mâconnais, 1866 ; Catalogue des armoiries des gentilshommes ayant assisté aux Etats de Bourgogne,* Dijon, 1761, in-folio.

BEAUGENDRE. Famille bourgeoise de la Bretagne. Antoine Beaugendre de Montrie, bourgeois de Saint-Malo, fit enregistrer ses armes (1696) à l'*Armorial général de France* (volume de Bretagne) *: d'or, à trois coquilles de sable, posées en fasce et accompagnées de six feuilles de persil d'azur rangées trois en chef et trois en pointe.* (V. les Additions à la fin de l'ouvrage.)



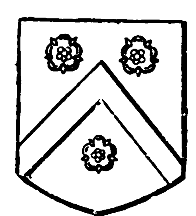
DE BERTHIER, s. de Bizy, de Veulain, de Chassy, de Beaumont, de Guichy, de Villaines, de Vanay. Comtes de Bizy. Vieille famille de Nevers (Nièvre). René Berthier, s. de Bizy, épousa, en 1480, Anne Coquille ; de lui descend, Laurent, écuyer, s. de Veulain, marié à Françoise Berthier, dont Anne-Françoise, née le 1er décembre 1682, reçue dans la maison royale de Saint-Cyr, en mars 1691, sur preuves remontant audit Pierre. Pierre de Berthier, garde de corps du roi, épousa, en 1750, Louise de la Roche de Loudun (v. page 51). En 1789, Etienne-

la fin du XVIIe siècle ; 3° celle de la Tournaire, éteinte au XVIIe siècle, et 4° enfin, celle de la Ville-ès-Offrans (*seule existante*), remontant toutes les quatre à Guillaume, capitaine, vers 1389, du château-fort du Plessis-Bertrand (au célèbre Bertrand du Guesclin). Dudit Guillaume, descend, au douzième degré, Josselin IV, Jean, qui suit. Josselin IV, Jean, né à l'Ile de France, épousa, en 1786, Marie-Antoinette-Julie de Barry, fille de Balthazar, major d'infanterie, et de dame Marie-Magdeleine de la Roche du Ronzet (voir page 77) ; il devint colonel d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, et mourut à l'Ile Bourbon, en 1838. La colonie reconnaissante lui a élevé une statue comme fondateur du collège de Bourbon. Il eut : 1° Etienne-Josselin V, commandant d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, mort en 1860, sans alliance ; 2° Virginie-Félicité, mariée : 1° à Joseph de Barry ; 2° à Victor Dupont, dont postérité ; 3° Paul-Marcelin, officier d'artillerie, membre du conseil colonial, marié, en 1820, à Suzanne-Marie-Thérèse de Ricquebourt-Boiscourt. Il est mort à Paris, en 1882, laissant : A Clémentine-Julie-Suzanne, née en 1821, à l'Ile Bourbon, mariée, en 1846, à Honoré-Guillaume Baron, ingénieur en chef des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur ; elle est morte à Paris, en 1889, sans postérité ; B Arthur-André-Josselin (celui à qui nous avons dédié cet ouvrage), né à Paris, le 10 octobre 1837, marié, en 1872, à Marie-Françoise Cretté de Palluel ; créé *comte héréditaire* par bref de S. S. Pie IX (16 décembre 1873) dont ; *a. a.* Josselin-Jean, mort, à 17 ans, le 22 août 1890, au château de Sainte-Barbe ; *b. b.* Alain-Honoré-Albert, né à Paris, le 21 avril 1874. 4° Claudine-Zélie, mariée à Paul d'Emmerez de Charmoy, dont postérité. 5° Hubert-Alexis, marié à Marie d'Unienville, dont postérité. 6° Jules-Henri, membre du conseil colonial, marié : 1° à demoiselle Marie-Clémentine Ballier-Monrose ; 2° à dame Elisa Chevreau, dont postérité ; 7° Joseph-Henri, marié à demoiselle Zélonie Melleraud du Boisvert, dont cinq enfants. Armes : *d'or, à une fasce de gueules, au chêne arraché de sinople brochant sur le tout et fruité de deux glands d'or pendant sur la fasce.* Couronne *de comte.* Tenants : *deux anges.* Devise : *Ut rupes nostra.*

François, comte de B., de Bizy, s. des Fougis, Bizy, assista à l'assemblée de la noblesse du pays de Nivernais. *Représentant actuel* : le comte de B. de Bizy au château de Bizy (Nièvre). Armes : *d'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef d'une rose d'argent et en pointe de trois glands d'or, posés deux et un*. Sources : *Diction. de la noblesse*, par de la Chesnaye des Bois; *Armorial du Nivernais*, par de Soultrait; Biblioth. Nat., *Cabinet généalogique, preuves de Saint-Cyr*.

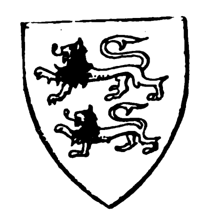


DE BIENCOURT (on écrivait aussi **DE BIANCOURT**). Marquis de Biencourt. Puissante maison, d'ancienne chevalerie de Picardie, qui tire son nom de la vicomté de Biencourt, au pays de Vimeu, en Ponthieu, qu'elle possédait encore dans le XVIe siècle. L'opinion la plus commune la fait descendre d'un cadet des ducs de La Ferté Saint-Riquier, issus eux-mêmes des comtes de Ponthieu, de la première race. La maison de Biencourt qui remonte sa filiation à Gautier de B., en 1080, et qui compte une branche en Champagne (les de Biancourt, s. de Marsilly, barons de Saint-Just, probablement celle des seigneurs des Maillys, en Auxerrois), a joui des honneurs de la cour, en 1785. Elle compte une foule d'officiers, des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, des maîtres d'hôtel de nos rois, un capitaine de cent lances, des ordonnances, deux écuyers commandant la grande écurie, etc. Cette famille a formé une branche en Auvergne, au XVe siècle, celle des seigneurs de Léclause, *précisément à côté du fief du Ronzet (Puy-de-Dôme) que possédaient les de la Roche*; une autre dans la Marche; une autre en Berry, et, enfin, le rameau en Auxerrois (au XVIIe siècle) qui donne lieu à cette notice. Celui-ci comprend Louis de Biencourt, écuyer, s. des Maillys, marié à Etiennette de Lallemant, dont : 1° Anne, mariée à Jean de la Roche, écuyer, s. du Puys, résidant, en 1668, près de Merry-Sec (Yonne) (voir page 41);



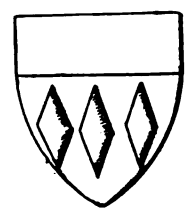
1. **DE VATHAIRE**, seigneurs de Boistaché, Guerchy, Montreparé, Ruages, Charmoy. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même*. Famille noble, originaire de l'Avallonnais, établie en Auxerrois depuis 1650. Filiation à partir de Michel, écuyer, s. de Champcorneille, près Vézelay (1527). Alliances : de Montceaux, de Boisselet, de Lenfermat, de la Bussière, d'Assigny, Potherat de Billy, de Gentils de la Breuille, Lecarnyer de Beauvais, Gaumé de Gazeau, de Mullot, de Gislain de Boutin, de Montarby, Barbier d'Ancourt, de la Porte de la Ferté Fresnel. Nombreux officiers et hommes d'armes des compagnies d'ordonnances, des gardes du corps et officiers de la maison du roi. Principaux représentants actuels : Alfred de Vathaire de Guerchy (château de Guerchy, par Treigny, Yonne); Octave de Vathaire, ancien page du roi Louis XVIII, ancien écuyer du roi Charles X; son fils, Victor, chef de bataillon en retraite, ancien officier de la légion d'Antibes. *Sources* (Généalogie dans de Saint-Allais, *Nobiliaire universel*, t. XVIII, et dans de Courcelles, *Dictionnaire de la noblesse*).

2° Elisabeth, mariée à Philippe-Alexandre de Savelly, s. de Champeaux; 3° Jeanne-Marie, mariée, le 27 août 1664, à Claude de Vathaire (v. page 87, la note)[1], s. de Boistaché, Champcorneille, Guerchy (Bibl. nat., mss. n° 1234; *Recueil de dom Caffiaux*, p. 424). *Représentant actuel* de cette famille, le marquis de Biencourt, à Paris, propriétaire du château d'Azay le Rideau (Indre-et-Loire). Il descend de la branche de Léclauze. Armes : *de sable, au lion grimpant d'argent, lampassé, armé et couronné d'or.* Sources : La filiation se trouve dans de la Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse.*



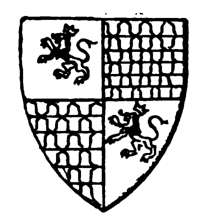
DE BLANCHEFORT. Maison illustre du Limousin, tire son nom d'un château de l'élection de Brive (Corrèze). On la fait remonter à Assalit de Comborn, cinquième fils d'Archambaud VI, vicomte de Comborn (1184), qui eut en partage la seigneurie de Blanchefort dont il prit le nom. Nous commencerons la filiation au xve siècle pour abréger. On trouvera la généalogie complète dans le *Nobiliaire du Limousin*, par l'abbé Nadaud (t. I). Filiation : I Guy de Blanchefort, s. de Saint-Clément, capitaine de gendarmes en Rouergue (1434), s. de Boislamy, Nozerolles (Creuse), sénéchal de Lyon, bailli de Mâcon, épousa, en 1446, Souveraine d'Aubusson, sœur de Pierre, grand maître célèbre de Rhodes; il eut : 1° Antoine, s. de Boislamy (Creuse), époux de Gabrielle de Laire, dont Françoise, dame de Boislamy, femme de Jean de Chabannes, baron de Curton; 2° Jean, s. de Saint-Clément, gouverneur de Bordeaux, marié à André de Norroy, dont une fille, mariée, en 1494, à François de la Roche, s. de Châteauneuf-les-Bains (Puy-de-Dôme) et de Saint-Gervais d'Auvergne; il s'établit en Berry, tige des ducs de Lesdiguières et de Créquy, qui comptent des maréchaux de France et dont la postérité masculine s'est éteinte en 1713; 3° Guy, d'abord maréchal de Rhodes (1484), commandeur de Chypre, Morterolles (1484), Bourganeuf (1484), grand prieur d'Auvergne (1484), grand maître de Rhodes en 1512, mort en 1513 (voir page 37); 4° Antoine, s. de Beauregard en Rouergue (1460), époux de Jeanne de Collogne-Lignerac, dont H. Guy, établi en Nivernais, en épousant, en 1514, Perrette du Pont, dame de Villenault (Nivernais), de Fondelin, tige des barons d'Asnois-le-Bourg et de Saligny, marquis de Blanchefort (dont la Chesnaye des Bois donne la filiation jusqu'en 1734. B. Antoine, qui suit, auteur des Blanchefort, établis près de Pontgitaud en Auvergne. *Branche de Blanchefort de Beauregard*, près de Pontgibaud (Puy-de-Dôme). I Antoine de B., fils d'Antoine et de Jeanne de Collogne-Lignerac, s'établit en Auvergne, au lieu des Maix, canton de Pontgibaud (Puy-de-Dôme), auquel il donna le nom de Beauregard en souvenir de celui du Rouergue; il acheta la terre du Ronzet (v. page 36), épousa Jacquette de Montrognon et laissa : 1° Antoine, qui suit; 2° Marguerite, dame du Ronzet (v. filiation), mariée, vers 1520, à Jean de la Roche (v. page 35); 3° Marguerite, femme, en 1534, d'Antoine Astorg,

seigneur de Montiroy. II Antoine de B., seigneur de Beauregard ou des Mais, épousa, en 1544, Gabrielle de Rochefort; vivait encore en 1581; laissa III Annet, s. de Bourdelles, Beauregard, gentilhomme de la chambre du roi, guidon de cent hommes d'armes sous le maréchal de Biron (1586), marié, en 1581, à Anne de Chaslus, dont IV Maurice, s. de Beauregard, Bourdelles, Confolent, marié, en 1617, à Claire de la Ville; il fut lieutenant général des armées, gouverneur de Bletereau, en Franche-Comté (1639). Il eut : 1° François, qui suit; 2° Rose, qui apporta la terre de Beauregard (les Mais) par mariage, en 1652, à Thomas de Reynaud, écuyer, et les de Reynaud, ses descendants, se sont qualifiés seigneurs de Beauregard jusqu'en 1789. V François de B., seigneur de Beauregard, Lenty, Chaumont, capitaine au régiment de Polignac (1637), épousa, en 1645, Gabrielle Aimé des Roches, dont : 1° Christophe, s. de Beauregard, maintenu dans sa noblesse en 1667 avec son oncle Blaise; 2° Anne, mariée, en 1685, à Antoine Bernard, capitaine au régiment de Normandie. Armes : *d'or, à deux lions passant de gueules.* Sources : *Nobiliaire du Limousin*, par l'abbé Nadaud; *Bibl. Nat.*, pièces originales; la Chesnaye des Bois, *Diction. de la noblesse.*



DE BONNET, barons de la Mosle, seigneurs de Cours-les-Barres, Givry, Chaumorot, Lupy (Nièvre), etc. *Filiation.* I Louis de Bonnet, gentilhomme servant chez le roi, seigneur de Chaumorot, baron de la Mosle, mort avant 1663, épousa Magdeleine du Lys, sœur d'Eustache du Lys, évêque de Nevers, qui apporta Lupy et testa en 1679. Il eut : 1° Eustache, baptisé à Nevers, le 15 mars 1626, chevalier, s. baron de la Mosle et Cours-les-Barres, gentilhomme ordinaire du roi, mort sans postérité et ruiné; 2° Léonard, baptisé à Nevers, le 21 février 1627, s. baron de Lupy, mort en février 1684, marié, le 5 février 1684, à Madeleine de Cotignon, fille de feu Louis, écuyer, s. de la Charnaye, Châteauvert, Charreau, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie pour le roi et d'Anne Grasset; elle apporta la terre de Châteauvert; veuve, elle se remaria à Claude Millin, s. de Marigny. Léonard laissa : A Louise, baptisée à Saint-Victor de Nevers, le 14 août 1679, mariée, en 1693, à François de la Roche de Loudun, s. de Rimbé (v. page 49); B Marie, religieuse professe au couvent des bénédictines de Cosne (Nièvre) en 1703. Armes : *d'azur, au chef d'or, à trois fusées de même mises en fasce et en pal.* Sources : *Archives de la Nièvre;* Cabinet généalogique, *Bibl. nat.*, *pièces originales*, reg. 2508; Paillot, *Sciences des Armoiries.* — Cette famille est différente de celle de *Bonnay*, en Berry, avec laquelle on a tendance à la confondre. Une note du cabinet généalogique (*Bibl. Nat.*) le prouve[1].

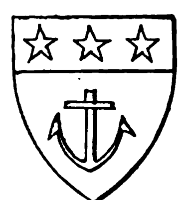
1. La maison de Bonnay, des marquis de Bonnay, pairs de France, maison d'ancienne chevalerie, connue depuis 1147. Berceau : la terre de Bonnay en Berry. A formé trois branches : celle des seigneurs de Bonnay et de Demoret, éteinte; celle des barons de Bessay et celle des seigneurs



DE BOSREDONT ou **DE BOSREDON**. Marquis du Puy-Saint-Gulmier, de Combrailles et de Vatanges, vicomtes de la Mothe-Bromont, barons d'Herment, de Montglandier, s. de Sugères, Sauriers, Saint-Avit, Tix, les Aymards, Ligny, Verneugheol, Villevaleix, Combrailles, Chalus, Manoux, Salmondèche, Ransijat, Baubière, Vatanges, Vieuxvoisin, les Salles, Saint-Merd la Breuille, la Breuille, Hautefeuille, le Montel-Saint-Hilaire, Léclauze, les Martinanches, Genestines, Saint-Avit, etc., etc., illustre, antique et noble maison d'Auvergne qui remonte, par filiation suivie, jusqu'en 1219. Nom patronymique *Dacbert* qui, à la fin du XIVe siècle, fut remplacé par celui du fief de *Bosredont*, selon l'usage; ce fief était situé près de Volvic (Puy-de-Dôme). Illustrations : Louis de B., célèbre écuyer de la reine Isabeau de Bavière, qui, en 1417, fut mis dans un sac par ordre du roi Charles VI, parce qu'il était l'amant de la reine, et jeté en Seine avec cette inscription : « Laissez passer la justice du roi. » Vers l'an 1414, il acheta la baronnie d'Herment (voir p. 25), qui passa à son frère Hugues et que les descendants de celui-ci ont conservée jusqu'en 1559. Guillaume de B. fit le voyage de Jérusalem en 1459; Jean, son frère, fut sénéchal d'Armagnac, et Pierre, leur autre frère, mourut chevalier de Rhodes, grand prieur de Champagne, 1513. Citons : Annet-Gabriel, dernier sénéchal de Clermont (1789); le marquis Claude de B. de Combrailles, baron d'Herment, maréchal de camp en 1789; 25 chevaliers de Malte, 4 chanoines, comtes de Brioude, etc. Cette famille a possédé une foule de fiefs en Auvergne. Une branche passa en Périgord au milieu du XIVe siècle et s'est éteinte à la fin du XVIIIe siècle. Le dicton portait : *Frappez un buisson, il en sortira un Bosredon*. Cette maison a formé une multitude de branches et de rameaux. Hubert de Bosredont, comte de Combrailles, épousa, en 1684, Catherine de la Roche du Ronzet, morte sans enfants (v. page 64). Nous avons publié un splendide volume in-4°, de 426 pages, donnant l'*Histoire généalogique* de cette famille. *Représentants actuels* : *Branche aînée* : le marquis Paul de Bosredon, à Virelade (Gironde), et ses neveux. *Branche cadette* (séparée de la précédente au milieu du XVIe siècle) : le comte Anselme de Bosredont, à Bourges (Cher), et son fils Gérald. Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion grimpant couronné de même, à l'antique; aux 2 et 3, de vair*. Devise : *Memento mei*. Cri de guerre : de Bosredont!

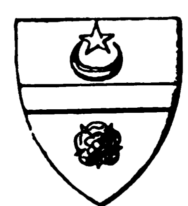
---

de Vomas existante sous Louis XVIII, et qui, en 1815, comptait un pair de France. Armes : *d'azur, au chef d'or, au lion de gueules couronné de même brochant sur le tout*. Sources : *Hist. généal. des pairs de France*, par de Courcelles, t. VI.

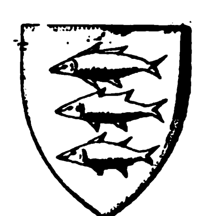


DU BREUIL, s. du Breuil, la Brosse, Arfeuille, Védignat, Ars, la Vergne, Lourdoueix, Saint-Pierre, Chatelus, Nizerolle, Saint-Maurice, Galemaud, le Cros, la Vaux du Maine, la Vault Sainte-Anne, Chaurière, l'Ecluse, Bressoles, les Places, la Trémouille, le Theil, la Béraudière, Marmerot, Betz, Malleret, la Mothe, Ganet, etc. Barons du Breuil la Brosse. Noblesse de la Marche. Maintenue en 1676, 1698, 1776. *Filiation*. I Antoine du Breuil, écuyer, s. du Breuil (commune d'Ars, Creuse), mort vers 1530, épousa Marie de la Mothe, dont : II Pierre, écuyer, s. du Breuil, marié, en 1549, à Gabrielle de Theneuille, dont : 1° Léonard, s. du Breuil, Arfeuille, Vedignat, marié à Jeanne du Peyroux, dont la postérité (qui compte beaucoup d'officiers d'armée) s'est éteinte au commencement du XVIII[e] siècle dans François, s. de Lourdoueix, marié, en 1733, à Marie Reynaud de Lussat; 2° Jean, qui suit. *Seconde branche*. III Jean du B., s. de Ganet, Arfeuille, Saint-Maurice, Galemaud, Malleret, testa, en 1631, enterré dans l'église de Malleret; épousa, vers 1585, Jeanne de Beaulne, dame de Galemaud, Malleret, qui testa en 1639. Il eut entre autres : IV Léonard, écuyer, s. de Saint-Maurice, Galemaud, le Cros, écuyer de la grande écurie du roi, testa en 1653, mort avant 1669, épousa, en 1633, Anne de Ségonzat, dont : V Etienne, écuyer, s. de Galemaud, Betz, Védignat, Arfeuille, le Breuil, la Brosse, Lavaux-du-Maine, cornette de la compagnie du marquis de Châteauguay au régiment Royal-Cravatte, maintenu trois fois noble en 1666, 1676 (par le conseil d'Etat) et en 1698, par l'intendant de Moulins. Il habita le château de la Brosse, près Montluçon, où ses descendants ont résidé (paroisse de la Vault Sainte-Anne). Il se maria : 1° en 1669, à Catherine de la Mothe, fille de Jacques, s. de Saint-Pardoux; 2° en 1675, à Gabrielle du Breuil, dame de la Brosse, sa cousine. Du premier lit : 1° Jeanne-Marie, mariée, en 1690, à Jean de Bosredon, écuyer, s. de Tix; du second lit, 2° Etienne, qui suit; 3° Claude-Etienne, s. du Breuil, la Vergne, capitaine au régiment de Ruffec, chevalier de Saint-Louis, mort sans postérité; 4° Joseph, s. de la Brosse, la Vaux-du-Maine, capitaine au régiment de Ruffec, chevalier de Saint-Louis, mort en 1671, marié, en 1737, à Louise de Mouchy, morte sans postérité; 5° Marie-Sylvie, dame de Galemaud, mariée, en 1704, à Antoine de la Roche du Ronzet (voir page 70); 6° Gabrielle. VI Etienne, écuyer, seigneur de la Brosse, Bressoles; la Vaux-du-Maine, Chaurière, né en 1683, au château du Breuil, capitaine au régiment de Ruffec (1720), chevalier de Saint-Louis (1732), se trouva à diverses campagnes, épousa, en 1722, Marie-Elisabeth de Salvert de Montrognon, dame des Places. Il eut : 1° Vincent, qui suit; 2° Jeanne, née en 1719, reçue à Saint-Cyr en 1740, morte en 1743. VII Vincent, chevalier, seigneur de la Brosse, le Theil, Chaurière, né en 1725, capitaine au régiment de Barbançon-cavalerie, mort en 1787, épousa, en 1754, Catherine Bourel de la

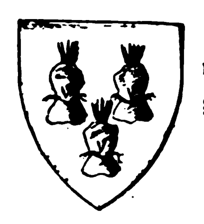
Bussière, dont : 1° Charles-Vincent, chevalier, seigneur de la Brosse, Chaurière, le Theil, dit le baron du Breuil de la Brosse, né en 1755, lieutenant au régiment de Médoc (1782), maire de la Vault Sainte Anne (1790), mort au château de la Brosse en 1808, épousa : 1° Marthe de Chaussecourte, en 1801 ; 2° en 1807, Louise-Barbe-Alexandrine de Courtais ; il fut convoqué, en 1789, à l'assemblée de la noblesse du Bourbonnais ; du second lit, Marie-Jeanne-Charlotte, dite Caroline, née en 1808, morte en 1840, mariée, en 1827, au général vicomte Louis Paillhou, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, lieutenant-général. Armes : *d'azur, à l'ancre d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* Devise : *Je brave le danger.* Sources : généalogie manuscrite dressée par M. des Gozis, à Montluçon (Allier), sur pièces originales qu'il possède ; *Armorial général de d'Hozier.*



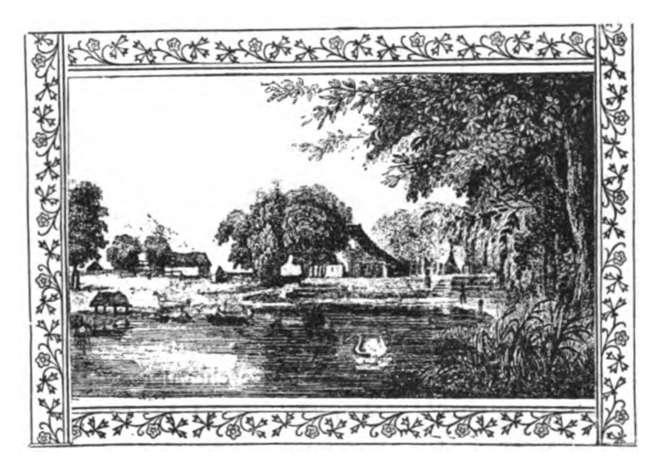
BRISSON, s. de Saincaize, de Mont, de Gigny, de Plagny, de Clamouse, de Gimouille, de Salé, des Noues, de Chavannes, de Montalin, de Bazoche, de Ponteau, de Germigny, de Moulins. Ancienne famille d'origine bourgeoise, de Nevers, anoblie par les charges. Cette maison remonte sa filiation, en Nivernais, à Philibert Brisson, notaire royal à Nevers en 1582, marié à Etiennette Moquet. Sa postérité compte Philibert, lieutenant en l'élection de Nevers (1629) ; Aré, né en 1629, président en l'élection de Nevers (1672) ; des avocats au parlement ; Aré, docteur en médecine, s. de Nauvigny (1620) ; sa fille épousa : 1° un de Choiseuil, s. d'Esguilly ; 2° François de Menou, s. de Chiron. Elle compte aussi des avocats au bailliage de Nevers ; Joseph, s. de Plagny, lieutenant de tentes, chasses et pavillons du roi en l'an 1675 ; Pierre, né en 1639, à Nevers, s. du Pontot, conseiller secrétaire du roi, etc. *Deux branches* existaient en 1789 : 1° l'aînée, celle de Saincaize, Gigny ; 2° la cadette, celle de Montalin. Toutes deux représentées, alors, à l'assemblée de la noblesse du Nivernais pour la députation aux Etats généraux. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or et, en pointe, d'une rose d'argent boutonnée de gueules.* Sources : *Archives de la Nièvre* ; *Armorial du Nivernais*, par de Soultrait.



BRUNEL. Jean-Etienne Brunel, contrôleur et receveur des fermes du roi, de la paroisse de Magnieres, diocèse de Toul, épousa Marie Lahalle, dont Jacques-Ignace, conseiller du roi, juge royal, ancien premier conseiller supérieur de Pondichéry, marié à l'Ile de France, le 12 octobre 1772, à Adélaïde de la Roche du Ronzet, morte à Paris en 1843, dont Augustine-Adélaïde-Henriette-Joséphine, née le 3 janvier 1778, épouse de M. Coudray, dont N., femme du général d'Alphonse. Armes : *de gueules, à trois barbeaux d'argent rangés en fasce, l'un au dessus de l'autre.*



DE CÉRÉ. Lambert de Céré, gouverneur du château de Tours, mourut en 1435; il eut Hector, maire de Tours, dont Jean, chef des gobelets du roi Francois Ier, dont : 1° Pierre, chef des gobelets chez le roi. — N. de Céré épousa N. Mantelet le Camus, parente du président de Fourcy, dont François-Toussaint, capitaine de port à Pondichéry (1728), qui, en 1730, se fixa à l'Ile de France, épousa Magdeleine-Bernardine Bravillet et y mourut vers 1760. Il eut : 1° Brigitte, épouse, en 1743, de N. Paignon de Gargas; 2° Jean-Nicolas, né à l'Ile de France, le 22 août 1737, mort le 2 mai 1810, major d'infanterie au bataillon de l'Ile de France, chevalier de Saint-Louis, membre de l'assemblée coloniale, directeur du jardin du roi, le Montplaisir (voyez la vue ci-dessous), membre honoraire du Musée de Paris, etc. Il contribua à

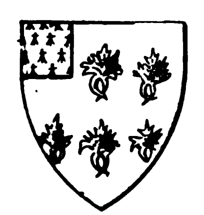


VUE DU JARDIN DU ROI
(A l'Ile de France; résidence de M. Jean-Nicolas de Ceré, mort en 1810, qui, en 1763, avait épousé Marie-Bernardine de la Roche du Ronzet.)

acclimater, dans l'Ile Maurice, une quantité de plantes, et fut l'un des hommes les plus considérables qu'ait produits cette colonie; il épousa, le 27 janvier 1763, *Marie-Bernardine de la Roche du Ronzet* (voir page 77), dont dix enfants, entre autres : Constance-Joséphine, née à l'Ile de France en 1769, mariée à l'Ile de France, en 1784, à « haut et puissant seigneur » César-Louis-Marie-François-Ange, vicomte de Houdetot, marquis de Mailloc, colonel de cavalerie, ancien maréchal général des logis des troupes et établissements français dans l'Inde, chevalier de Saint-Louis, lequel était arrivé à l'Ile de France en 1779. Armes : *d'argent, à trois chaperons de gueules, liés de sinople, sommés, chacun, d'une aigrette de même et posés deux et un.*

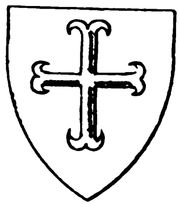


DE CHABANNES, marquis de Curton, comtes de Rochefort, s. de Charlus-le-Pailloux, de Madic, de Saignes, comtes, puis marquis de la Palice, pairs de France. Illustre maison, bien connue, de race chevaleresque; elle descend des anciens comtes d'Angoulême de la première race, devenus sires de Chabanais en 1130. Armes : *de gueules, au lion d'hermine, lampassé, armé, couronné d'or*. La généalogie se trouve dans le Père Anselme; la comtesse de Chabannes en a publié la filiation complète en 1864, à Clermont-Ferrand, imprimerie Thibaud, petit in-4°. *Représentants actuels*. Branche aînée : le marquis Frédéric de Chabannes-Curton de la Palice (au château de la Palice (Allier), né en 1845; il est le chef de la maison. Il a des cousins de son nom. Deuxième branche (dans la Nièvre) : le marquis François de C. qui a trois fils et ses cousins. — La branche des de Chabannes (résidant à Lezoux), alliée aux de la Roche du Ronzet, était une branche cadette. Gilberte de Chabannes, mariée, en 1648, à Gilbert de la Roche, écuyer (v. page 61) avait pour frère François de Chabannes, chantre du chapitre collégial de Lezoux, en 1696, qui fit inscrire ses armes à l'Armorial général de France, d'or, à six mouchetures d'hermine de sable, 3, 2, 1 (armes fausses données d'autorité par les employés de l'Armorial général, mais qui portent les *hermines* de sa maison).



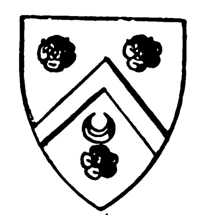
DE CHAMPS DE SAINT-LÉGER, s. de Saint-Léger, de Fougeret, de Salorges, de Champcourt, Bussy, le Creuzet, de Monsecq, etc. Feu M. de Soultrait, auteur de l'*Armorial du Nivernais*, a rattaché cette famille à des de Champs, de race chevaleresque, remontant à 1350, ce qui est possible. Mais une filiation que nous possédons, dressée sur titres, les fait remonter comme suit. Un représentant de cette famille nous écrit que cette décadence provient de ce que plusieurs membres furent ruinés, au XVIe siècle, par les guerres de religion. *Filiation*. « Honorable homme » François de Champs, marchand à Moulins-en-Gilbert (1556), fils de Pierre, laissa François, receveur des traites et du taillon en l'élection de Château-Chinon jusqu'en 1586. Celui-ci eut : 1° François, élu en l'élection de Nevers, père de : A François, s. de Champcourt, auteur de ce rameau qui existait en 1760; B Gaspard, capitaine au régiment d'Uxelles, lieutenant-général au fort de Saint-Jean de Marseille, mort s. p.; 2° Louis, s. de Saint-Léger, marié à Edmée de Blanchefort; 3° Jacques, s. de Salorge, prévôt des maréchaux, capitaine du guet à Château-Chinon, mort en 1672. Il eut François, s. de Saint-Léger, prévôt provincial du Morvand, marié, en 1658, à Françoise Moreau, dont : A Jacques, né en 1693, écuyer, s. du Creuzet, mort en 1748, marié, en 1703, à Anne Lebreton; d'eux descend la deuxième branche de Nevers; B Gaspard-François, s. de Saint-Léger, né à Château-Chinon, en 1680, marié à

Gasparde de Courvol, dont Jeanne-Louise-Thérèse, mariée, en 1725, à Eustache de la Roche de Loudun (v. p. 51). (De Gaspard-François et de Mlle de Courvol descendent les représentants de la première branche); C Claude-Philippe, né en 1685, écuyer, s. de Salorge, mort en 1763, auteur de la branche de Salorge, à laquelle Jean-Guillaume, mort en 1884, docteur-médecin à Château-Chinon. — *Représentants actuels* : Première branche : Albert-Gilbert de Ch. de S. L. (château de Saint-Léger), veuf de Claire Thiroux de Gervillier, dont : Cécile, mariée à Charles Dervieux, baron de Varey; Berthe, mariée à M. des Hays, vicomte Gassart. *Branche de Bréchart :* Maurice-François, comte de Bréchart (par autorisation de 1844), au château de Brinay (Nièvre), veuf d'Edwige de Montagu, dont : Eudes, né en 1840; Paul, né en 1848; Alfred, abbé, né en 1849. Maurice-François a un frère, Henri, marié à Mlle Cellard du Sordet, dont postérité. *Troisième branche* : Enfants de N. et de Mlle Penot : 1° N., marié à Beauvais, à Mlle du Bois. Tante : Mme de Ladmirault, femme du général; 2° Mme de Barrau, épouse de l'ancien député du Gers; 3° Mme de Raffin, décédée. *Branche de Salorge* : Auguste (château de Moarse, Nièvre), mariée à Mlle de Dormy, dont deux fils mariés. *Branche de Nevers* : Ant.-M.-Guillaume, capitaine-adjudant major au 85e de ligne (✱), époux de Mlle Paultre; ses sœurs : N., veuve du général de division Ducrot; Pauline, veuve du général de division Perigot. Armes : *d'azur, à cinq plantes de mandragores d'argent, mal ordonnées, au franc canton d'hermines.*



DE CHARRY, s. de Charry, Vuez, Arbourse, Precy, Jaligny, Giverdy, Fourviel, Savoie, Gouloux, Villiers, Montsauche, Eschamps, Coueron, Marcilly, la Motte-Charry, Saint-Firmin, Villeneuve, Lurcy-le-Châtel, Lurcy-le-Bourg, Boulon, la Roche, la Maisonfort, la Bretonnière, Soupaise, Tiel, Saint-Léon, Charnay, la Motte-Archimbault, les Landes, barons du Ryau et de Chastel-Perron, vicomtes de Beuvron, marquis des Gouttes, comtes d'Ainay-le-Viel et de Charry. Maison noble, originaire du Nivernais, l'une des plus considérables de cette province. J'en ai donné la filiation très détaillée dans l'*Histoire de la maison de Bosredon* (pp. 244-247), depuis Jean, damoiseau, en 1310. Branches : 1° de Lurcy (seule existante); 2° de Giverdy, éteinte au XVIIIe siècle; 3° des Gouttes, éteinte à la fin du XVIIIe siècle. Armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.* Devise : *Pro fide et patria. Représentants actuels* : Hugues-Michel, comte de Charry, s. de Lurcy-le-Bourg, en 1789, issu au quinzième degré de Jean qui précède, épousa Marie-Magdeleine de la Bussière, dont : 1° Louis-Hugues-Michel, comte de Charry, époux d'*Angélique de la Roche Loudun de Lupy* (voir p. 54), dont Edme, mort en 1858 sans postérité; 2° Elisabeth-Marie, mariée, en 1798, à Edme-Pelerin de Mullot de Villenaut; 3° Jean-Antoine, comte de Charry, marié, en 1804, à Marie-Magdeleine de la Bussière de la Mothe, dont : A Hugues-

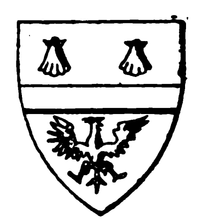
Jean, comte de C., mort en 1855, marié, en 1834, à Joséphine de la Bussière, dont : *a. a.* Emile-Hubert, comte de Charry-Lurcy, né en 1835, marié, en 1857, à Florence de Lavenne de Lichamp; *b. b.* Alfred-François, né en 1841 ; *c. c.* Joséphine, née en 1845 ; *e. e.* Michel, né en 1847; B Elisabeth, épouse de Guillaume Rignault de Chereuil ; C Eugène, juge de paix de Premery, marié à Isaure Paichereau-Champreuil, dont Marie, Auguste, Gabriel et Marguerite.



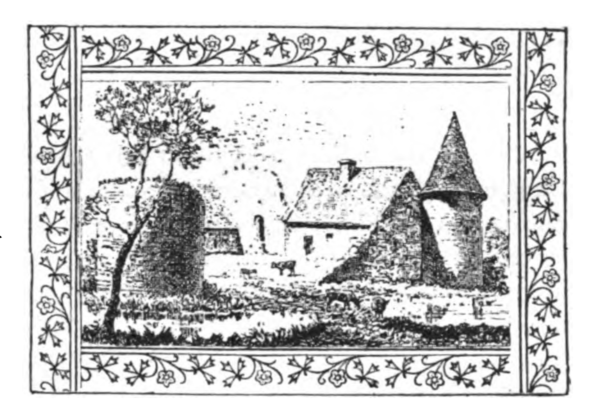
DE CHATEAUBODEAU, comtes de Châteaubodeau. Noble famille qui a pris son nom d'un fief et château près de Rougnat (Creuse) en Combraille. Filiation depuis Antoine de C., s. de Chaulx en Combraille, 1459. Branche I : aînée, éteinte au XIXe siècle, dans la maison de Saisset. II de Rimbé et du Coudart (alliée aux de la Roche, voir page 46), formée par Jean, s. de Rimbé, marié, en 1532, à Claude de Cluis, dame de Rimbé [1], dont : 1° Jean qui suit; 2° Gaulvin, auteur des seigneurs du Coudart dans la Marche (existante). Jean de C., écuyer, s. de Rimbé, épousa, en 1576, Charlotte de la Porte, dont Simon, s. de Rimbé, marié, en 1577, à Gilberte d'Escunières, dont Louis, s. de Rimbé, marié, vers 1620, à Anne du Bois, dont : 1° Anne, épouse d'*Annet de la Roche* (voir page 46); 2° Marie, femme de Bénigne du Ruel, chevalier. III Branche du Chatelard, formée par Gabriel (1540), éteinte à la fin du XVIIIe siècle. *Représentants actuels.* Branche du Coudart : Eugène, vicomte de C., né en 1783, épousa, en 1808, Adeline de Boislinard, dont J.-B. qui suit, et, en secondes noces, en 1819, Anne de Malsis du Breuzé, dont Ferdinand, né en 1825, marié, en 1851, à Virginie Meunier (château de Boisday, près Bourges); J.-B.-Louis-Jules, vicomte de Châteaubodeau, né en 1809, épousa Mlle de Poix, morte en 1880. Il eut : 1° Charles-Stanislas, vicomte de C., né en 1835 (résidence, château d'Ysseuil, par Châteauneuf-sur-Cher), marié, en 1871, à Julie de Fadaté de Saint-Georges, dont Stanislas, né en 1872; 2° Jenny, née en 1841, mariée, en 1877, au vicomte Alfred des Mazis. — Voir la généalogie complète dans notre *Histoire de la maison de Bosredon* (pp. 254-257). Cette famille compte deux chevaliers de Malte, un chevalier de l'ordre du roi (1551), un maréchal de camp (1687). Maintenue noble (1667) sur preuves (1524). Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles de même, 2 et 1, celui de la pointe surmonté d'un croissant d'argent.* Devise : *Spectantibus terrorem incutit leo rugens.*

---

1. La famille de Cluis qui porte *d'azur, au léopard, d'or, armé et lampassé de gueules*, a possédé Rimbé dès le XVe siècle, que vivait Odonet de Cluis, seigneur de Rimbé, 1495. Ce lieu s'appelait *Reimbertus*, 1335 ; *Reimber*, 1383, 1480 ; *Reimbé*, 1479. Louis-César de Bonneval était seigneur de Bannegon, Rimbé, en 1777 (voyez p. 23).



DU CLAUX DE L'ESTOILE, *alias* **DU CLOS DE L'ESTOILE,** s. de l'Estoile, de Martillat, de Fontnoble, du Colombier, barons de la Tour-Fromentalet, etc. Bourgogne, Auvergne. D'Hozier (*Armorial général*, t. IV) a donné la filiation de cette famille. Celle-ci est établie depuis Michel du Clos, écuyer (1509), qui laissa Jacques, s. de Martillat, capitaine sur mer. Le descendant de ce dernier, Maximilien du C. de Marsanne, chevalier, s. de l'Estoille, baron de la Tour-Fromentalet, né en 1702, assista aux Etats de Bourgogne en 1724, et de lui provient Maximilien, baron de Fromentalet, reçu page de la grande écurie du roi en 1761, convoqué à l'assemblée de la noblesse à Riom, en 1789; il signa l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne; marié à Mlle de la Roche du Ronzet (voir page 69); laissa le comte Pierre-Antoine-

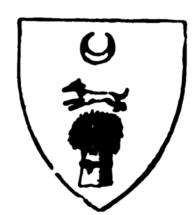


RUINES ACTUELLES DU CHATEAU DE RIMBÉ (Cher)
Rimbé fut porté, en 1642, à Annet de la Roche de Loudun, par Anne de Châteaubodeau, sa femme (voir pages 23, 46.)

Jean-Maximilien, reçu page de la grande écurie, puis garde du corps du roi, marié à Louise Hugon de Givry, dont Maximilien-Louis du Claux, comte de l'Estoille, receveur des établissements de bienfaisance à Moulins (Allier), décédé le 15 avril 1891, marié, en 1835, à Jeanne-Marie-Xavier de Barthelats, dont : Antoine-Louis, chef de bataillon dans l'armée territoriale (résidant au château des Bonnevaux, par Renaison (Loire), marié, en 1870, à Marie-Marthe-Jeanne Roy de Lécluze, dont : Jean-Victor, Charles, Louis, François, Louise-Marguerite-Amable. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux coquilles de même, et en pointe, d'une aigle d'or éployée.*

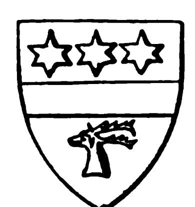
D'EMMEREZ, s. de Charmoy. I Nicolas, s. de Charmoy, maître chirurgien, épousa Claude de Salaberry. Il devint conseiller audiencier au parlement de Bretagne. Il eut :

1° Clément-Nicolas qui suit; 2° N., chanoine de la cathédrale de Rennes; 3° Claude, épouse de François Marest de Saint-Pierre, conseiller au parlement de Bretagne; 4° Charlotte, femme de Martial Fenis de la Combe, écuyer, procureur du roi au présidial de Tulle. II Clément-Nicolas, écuyer, s. de la Chataigneraye, payeur des gages des officiers du parlement de Bretagne, mort en 1767, épousa Gillette Gardin de la Glestière, morte en 1787, dont : 1° Nicolas qui suit; 2° Godefroy, né à Rennes en 1758, arrivé, en 1776, sur le *Chauvigny*, à l'Ile de France. III Nicolas, écuyer, né à Rennes en 1751, se fixa, en 1776, à l'Ile de France, dont il devint membre de l'Assemblée coloniale; il épousa, en 1784, Hortense de Barry, fille de Balthazar et de Marie-Magdeleine de la Roche du Ronzet; il mourut, en 1821, à l'Ile de France, laissant : 1° Frédéric, qui épousa Mlle Raguin, dont huit enfants; 2° Prosper, marié à Clémentine Colomb d'Ecotay, dont cinq enfants; 3° Gustave, marié à Julie Carosin, dont deux enfants; 4° Paul, marié à Claudine-Zélie Maingard; 5° Amédée, qui a postérité; 6° Nina, mariée à M. Blancard. Armes : *d'azur, à un cœur d'argent ailé d'or enflammé de gueules et surmonté d'un soleil d'or.*



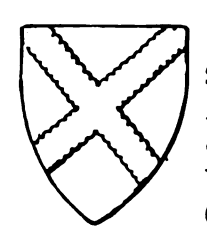
DE DESPENCE, s. de Pomblain, de Railly, de la Loge-Charot, de Lignière, les Gastines, en Auxerrois. Famille noble, qu'une tradition dit originaire d'Ecosse, où elle portait le nom de *Spencer*. Il existe encore des Spencer en Angleterre. Claude Despence, qui examina la doctrine de Calvin, au colloque de Poissy (1561), construisit le magnifique château de Launoy-Regnault, en Brie. Madeleine Despence, fille de François, porta ce château à Alof de Beauveau, son mari. *Filiation*. I. Etienne Despence eut II François qui eut III Jacques, s. de Saligny (1540). Fins, le Chastel de Maisonfort, marié, en 1530, à Jeanne de Blondeau, dont IV Jean, s. de Pomblain, la Loge, le Maisonfort (1608), l'un des 100 gentilshommes du roi, marié, en 1581, à Claude de Saint-Etienne, dont : 1° Edme qui suit; 2° N., s. de la Loge-Charot, qui eut Denis, s. de la Loge, marié à Gabrielle Choppin, dont François, écuyer, s. de la Loge-Charot, Hauterue, baptisé à Saint-Eusèbe d'Auxerre, le 19 décembre 1642, marié, en 1686, à *Marie de la Roche* (v. page 41). V Edme I, écuyer, s. de Pomblain, Lignière, en partie demeurant à Lignière (élection de Saint-Florentin), capitaine d'infanterie (1634), épousa, en 1618, la fille du seigneur de la Chapelle et Senneroy. De lui descend, au Xe degré, François-Hippolyte-Jean-Marie, né en 1795, mort en 1860, marié à Marie-Sophie Grillet de Sery, dont : 1° Victor-Aimé-Jean-Marie de D. de Pomblain, né en janvier 1821, résidant à Rueil, près Paris, ancien receveur particulier des finances, marié à Félicie Blanchard, fille du général, dont A Eugénie; B Marie, épouse de Jean du Vigneau; C. Georges; 2° Edme-Hippolyte, né en novembre 1822, receveur d'enregistrement en retraite, au château de Girolles (Yonne); 3° Eugénie-Marie,

née en 1827, réside à Auxerre, veuve d'Eugène Boulangé, inspecteur de l'enregistrement. Armes : *d'azur, à une gerbe d'or, sur laquelle passe un lévrier accolé de même, surmonté d'un croissant d'argent*. Sources. *La Chesnaye des Bois*, t. VI ; *Archives de la famille ; Bibl. nat. Cabinet des titres, carrés de d'Hozier*, vol. 239.



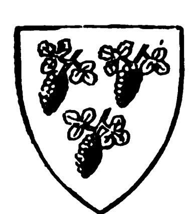
FOCARD DE FONTEFIGUIÈRES. Antoine-Hubert F. de Fontefiguières, écuyer, conseiller aulique, épousa Marie-Victoire Lambert, dont Anne-Laurent-Hubert, écuyer, capitaine de milices, conseiller assesseur au Conseil supérieur, marié, à l'Ile de France, le 26 novembre 1774, à *Félicité-Joséphine de la Roche du Ronzet* (voir page 78), dont : 1° Tomy-René-Laurent-Marie, capitaine aide-major, marié, à l'Ile-de-France, en 1807, à Marie-Adèle de Barry, remariée, en 1827, à Charles-Hilaire Morin, directeur de la Banque de France, à Angoulême ; 2° Eugène, marié : 1° à Mlle Villette, 2° à Mlle Josset de la Parenterie ; 3° Hubert-Eugène, marié à Marguerite-Fanny Devillée d'Arbouville, sœur du général d'Arbouville. Armes : *d'azur, à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent de six raies et, en pointe d'une tête de cerf, d'argent, posée de profil.*





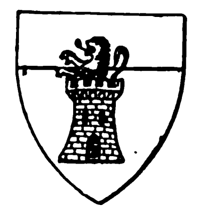
DE FOUDRIAT *alias* **DE FOUDRIAC**, s. de Champlay (bailliage de Sens, Yonne). Famille de haute magistrature d'Auxerre (Yonne). *Filiation.* I Olivier Foudriat, lieutenant particulier au bailliage d'Auxerre (1563), épousa Edmée Leprince, fille de François, s. de Villeneuve, dont : 1° Olivier, président ancien au présidial d'Auxerre (1610), mort en 1619, marié à Marthe Leclerc, fille de Germain, lieutenant criminel, dont A Denis-Palamède de F., né à Auxerre, écuyer, s. de la Basse-Maison (1643), Flain, la Tombe (1653), d'abord procureur du roi au présidial de Sens (1610-1632), puis conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Sens (1653-1654), marié à Jeanne Moreau, remariée à Antoine Grand. Il mourut s. p. ; B. N., élu à Sens ; épousa N. Travers, fille d'un élu et de N. Fauvelet, dont : *a. a.* un fils qui quitta Sens pour avoir mis enceinte sa cousine germaine Travers (*pièces originales, Bibl. nat.*) ; *b. b.* Etiennette, femme de N. Cœsar, s. de la Loge, demeurant à Villeblevin ; *c. c.* N., femme de N. Tenelles, fils d'un élu de Sens ; B Jean, capucin, puis oratorien, enfin doyen du chapitre d'Auxerre (1650), mort en 1661, à 46 ans ; 2° Claude, femme de Claude Loiser, procureur (1584) ; 3° Pierre, procureur de la seigneurie de Coulanges-la-Vineuse ; marié à Françoise Leclerc, dont : A. Louis, baptisé en 1632, à Coulanges-la-Vineuse ; 4° Bienvenue, femme de Pierre Boucher, s. de Marolle (1584) ; 5° Edmée, femme, en 1626, d'Anne de la Roche, écuyer (v. page 40). *Branche de Champlay* (bailliage de

Sens). Palamède de F., conseiller du roi en la chambre des comptes de Paris (1573), puis conseiller en ses conseils d'état et privé, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, rend hommage au roi pour le fief de Champlay (1586). Il eut : 1° Jehan, s. de Champlay, écuyer, conseiller du roi, receveur général des finances à Tours (1629-1638), commis à l'exercice des charges des trésoriers généraux des guerres (1635), marié à Catherine de Polallion, dite sa veuve, en 1655, et séparée de biens; il eut : Denis-Palamède, chevalier, s. de Champlay et de Ferrières, commissaire des guerres, marié à Madeleine Barthélemy (dite sa femme en 1686); en 1696, il fit enregistrer ses armes à l'Armorial général de France (Bourgogne). Nous pensons qu'il eut Etienne, s. de Villemer, (cant. d'Aillant, Yonne), capitaine de chevau légers de la compagnie de M. de Sancy (1717); 2° Charles, écuyer, s. d'Asnières et de Foronne en partie (comté d'Auxerre). Armes : *d'argent, au sautoir engrelé de gueules*. Sources : Archives de l'Yonne; Bibl. Nat. *pièces originales*, registre 1213; *Armorial général*, 1696 (Bourgogne).

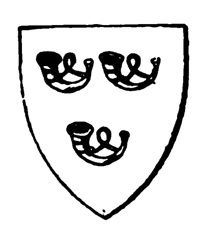


GASCOING, s. de la Belouse, de Demeurs, de Berthun, de la Porte, de Vilette, du Féry, de Croisy, de Lavau, de Bernay, de Carcot, du Colombier, du Verger. Famille très estimable et d'origine bourgeoise, à Nevers, dont des branches acquirent la noblesse. Gérard Gascoing, bourgeois de Nevers, en 1532, s. de la Belouse, épousa Madeleine Perron; il eut Etienne, s. de la Belouse, mort en 1568, marié à Anne Després dont : 1° Claude, s. de la Belouse qui laissa : A Claude, marchand à Nevers, s. de la Belouse, né en 1557, aïeul de Claude, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier; il testa en 1673; B Pierre, procureur du roi en l'élection de Nevers, père de Guillaume, s. d'Apiry, mort en 1685, procureur du roi en l'élection de Nevers; C Philibert qui eut : *a. a.* Etienne, lieutenant en l'élection de Nevers; sa postérité s'est éteinte par Antoine, chevalier de Saint-Louis (1780); *b. b.* François, auteur du rameau de Nantin, dont le dernier est Robert, écuyer, s. d'Azy, gendarme de la garde du roi en 1789, mort s. p. De François descend aussi le rameau de Bernay, formé par Jean-Henri, s. de Bernay, lieutenant de la fauconnerie du roi, mort en 1738, marié à Louise-Angélique Robert de Pesselières, morte en 1789, dont Edouard, s. de Bernay, mousquetaire, mort en 1790, le dernier de ce rameau, et sa sœur Louise, baptisée à Nevers, le 11 avril 1737, mariée, en 1765, à Etienne de la Roche de Loudun. *Branche de Berthun et de Patinges*. Formée par Jacques, fils cadet d'Etienne et d'Anne Després (qui précèdent). Il épousa Gabrielle Tesson, fut s. de Berthun; son petit-fils Jacques, lieutenant-général au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, et de lui descend Gilbert, mort en 1764, s. p. A cette branche se rattachent le rameau de Lavault éteint à la fin du XVIIIe siècle; celui des seigneurs de Demeurs, Pressour, Lamoignon, Boisjardin, dont le dernier, Philippe, mort en 1804, à Nevers,

s. p. Son frère Jacques G. du Chazault, officier de dragons, assista, en 1789, à l'assemblée de la noblesse du Nivernais. A ce rameau, Jean-Michel G. de Demeurs, qui (1789) assista à ladite assemblée. *Branche de Villecourt.* Formée par Pierre, troisième fils d'Etienne et d'Anne Després. Il fut receveur des tailles en l'élection de Nevers. De lui descend Jean-François, s. de Charnaye, gendarme de la garde du roi, maire de Coulanges-lès-Nevers (1807), marié à Ursule Joully, fille de Claude, dernier s. de Mocques, Villardeau, lieutenant-colonel, grand prévôt de la maréchaussée de Paris. Armes : *d'argent, à 3 grappes de raisin d'azur, tigées et feuillées de sinople.*

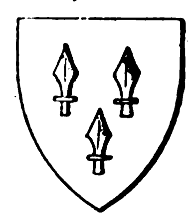


GILLOT. Ancienne famille de la Lorraine. Jean-Claude Gillot, écuyer, conseiller du roi au bailliage de Metz, fit enregistrer ses armes, en 1696, dans l'Armorial général, *d'azur, au chef d'or; l'azur, chargé d'une tour d'argent, maçonnée de sable, de laquelle sort un lion naissant de gueules, brochant sur le tout.* Benoît Gillot, écuyer, conseiller du roi à Metz, épousa Elisabeth-Marie, il eut Nicolas-Benoît-Antoine, écuyer, ancien officier au bataillon des Indes, natif de Vic, paroisse Saint-Marien, province des Trois Évêchés, mort le 1er juillet 1790, à Port-Louis, marié, en secondes noces, le 24 avril 1781, à l'Ile de France, à Cécile de la Roche du Ronzet, dont : 1° Louis-Jean-Auguste, né à l'Ile de France; 2° Louis-Antoine-Marie, né à l'Ile de France.

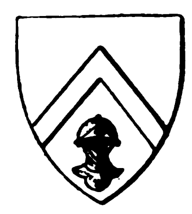


DE GOY. Marquis et vicomtes d'Idogne, s. de la Guesle, Poulargues, Bègues, Chazours, Chiroux, Château-Jaloux, les Viziers, la Caborne, etc. Filiation, en Vivarais : Geoffroy I, vivant en 1080. *Branche aînée*, relevée, en 1420, par Hugues d'Arlempdes, chevalier, marié à Alix de Goy d'Antraigues, dont les de Goy de Mazeyrac. *Branche cadette.* Les de Goy de la Guesle, marquis d'Idogne, remontant à Paul Goy, chevalier, vivant en 1405. Voici les derniers degrés : I Charles de Goy, écuyer, s. de la Guesle et d'Idogne, brigadier des gardes du corps du roi Louis XIV, né en 1630, mort en 1693, épousa, en 1653, Marie de Faure de Chazours. De lui descendent : 1° Gilbert, marquis de Goy, chef d'escadron dans l'armée des princes, chevalier de Saint-Louis, auteur de la branche aînée existante; 2° Pierre, comte de Goy, né en 1769, marié à Jeanne-Claudine Guillaume de Sermizelles, dont Marie-Edme-Hippolyte, comte de Goy, né en 1814, marié à Stéphanie-Pauline-Elisabeth Cartault de la Verrière, dont Emile, né en 1850, baron de Goy, capitaine-instructeur à l'école de tir au camp de Châlons (1892), époux de Marguerite de Bruc de Montplaisir, dont : Jean; Félix; Berthile; Marie; Yvonne. Armes : *d'azur, à 3 cors de chasse d'or virolés de même.* Devise : *Dieu, mon épée et vaillant cœur. Représentants actuels* : *Branche aînée* : le

comte Emmanuel de Goy de Mazeyrac, né en 1832 (château de Peychard, près Montfaucon, Haute-Loire); son frère a trois fils. *Branche cadette* (de Goy d'Idogne, la Guesle); Amédée, marquis de Goy, né en 1848; son frère Henri, né en 1850. Leurs cousins, Paul de Goy, ancien officier d'artillerie; ses frères Stephen, Emile (porté cidessus); Pierre, officier de marine.

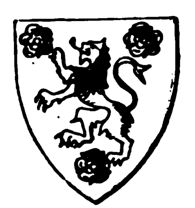


GUILLOUET D'ORVILLIERS. S. d'Orvilliers, de la Motte-Chamaron, de Vellatte, de la Tronçais, de Laleuf, de la Guérenne, en Bourbonnais. Ancienne famille originaire de Bourbonnais, anoblie par des charges de finance. Me Thomas Guillouet, médecin à Blois, 1472. Damoiselle Gilberte G., femme de M. Jehan Delorme, à Moulins, 1587. Jean G., conseiller du roi, élu en l'élection de Moulins, 1619. Gilbert G., fermier du greffe de l'élection de Gannat. Claude G., s. de la Motte-Chamaron, 1696. Louis G., capitaine dans le régiment de Boulonnais; Marie G. d'Orvilliers épousa, vers 1700, Guillaume d'Estaing, s. de Chambon, Boisset, Chabannes. Cette famille a fourni quantité d'officiers de marine. Elle s'implanta à la Guyane et, de là, dans l'Aunis, ou plusieurs de ses membres ont voté, en 1789, entre autres le chevalier G. d'Orvilliers de Perai, lieutenant de vaisseau à Saint-Jean d'Angely, et Justine-Elisabeth-Hélène G. d'Orvilliers, dame de Grolles, à la Rochelle; Claude G. d'Orvilliers, capitaine de vaisseau, gouverneur de Cayenne, chevalier de Saint-Louis, mort en 1729, époux de Marie-Claude de Vic de Pontgibaud, fut père de plusieurs officiers de marine, chevaliers de Saint-Louis, entre autres de Gilbert, né en 1713, encore inscrit sur les rôles de 1791 comme vice-amiral, lieutenant-général en 1777, grand'croix de Saint-Louis (cordon rouge); il avait commandé, à Ouessant, la flotte française victorieuse des Anglais; en 1778, il se retira du service avec pension de 18.000 livres, après en avoir obtenu une pour ses nièces. Son frère, Paul G., capitaine au régiment de Navarre, etc., épousa, en 1760, *Charlotte-Marie de la Roche de Loudun* (v. page 52). Armes : *d'azur, à 3 fers de pique d'or.* Sources : *Cabinet généalog., pièces originales*, Bibl. Nat. reg. 1448, cote 32799; *Armorial général*, de 1696 (Bourbonnais); *Noms féodaux; Tablettes chronologiques.* Nous croyons cette famille éteinte.



D'HARNOIS ou **D'ARNOIS.** Ancienne famille noble, originaire du pays de Caux, en Normandie, paroisse de Bornambusc. Filiation depuis Vivien, écuyer, s. de Pleine-Sève, en 1420. Son fils, Nicolas. s. de Breligny, fut avocat général au bailliage de Caux et se maria, en 1472, à Perette Le Roux de Touffreville, dont Nicolas, avocat général au parlement de Rouen. De ce dernier descend, au treizième degré, Charles, s. de Blangues, lieutenant des frégates du roi, marié à Catherine Bart, cousine germaine de l'illustre marin Jean Bart, il eut François-Robert, écuyer, s. de

Blangues et de Bornambusc, par sa femme Louise de Roussel, qu'il épousa en 1737, dont : 1° Louis-Robert-François, né en 1742, contre-amiral, chevalier de Saint-Louis, mort célibataire, en 1817; 2° Fortunée, née en 1743, mariée à M. Lemaistre de Claville, chevalier de Saint-Louis; 3° Louis-Gaston, né en 1744, lieutenant au régiment d'Enghien (1751), mort s. p.; 4° Germer, qui suit; 5° Louis-François, né en 1751, entré en l'école royale militaire, en 1760, capitaine au régiment d'Enghien, chevalier de Saint-Louis, marié à *Angélique de la Roche de Loudun*, morte le 7 juin 1855 (voir page 53); 6° Françoise, religieuse à Rouen. Germer d'Harnois, écuyer, s. de Blangues et de Bornambusc, né en 1748, capitaine au régiment de Penthièvre, chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1786, Madeleine Duval, dont : 1° Robert-Germer-Samson, qui suit; 2° Charles-Adolphe, né en 1790, capitaine d'artillerie, tué à la bataille de Smolensk, non marié. Robert Germer-Samson-Maurice, chevalier, s. de Blangues, Bornambusc, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1787, capitaine au premier régiment de cuirassiers, épousa, en 1812, Angélique Grenier de Cauville, et en secondes noces, en 1819, Rosalie-Coralie du Puy; du second lit : 1° Charles-Gustave qui suit; 2° Ernestine, épouse de Louis-Pascal Maheult. Charles-Gustave d'H. de Blangues, né en 1822, épousa, en 1852, Virginie le Poitevin, dont : 1° Henri-Paul Germer-Gustave, né en 1853, marié à Cécile Machelard, fille de l'éminent professeur à la Faculté de droit de Paris, dont Marie-Thérèse, née en 1890; 2° Susanne, mariée à M. Huchard, médecin-major de 1re classe; 3° Catherine, mariée à M. Jay, professeur à la Faculté de droit de Grenoble. *Branche* près d'Herment (Puy-de-Dôme). James ou Jacques d'Harnois, écuyer, s. de Chabateix (près d'Herment), en 1488-1490, fut père de : 1° noble Jacques, écuyer, s. de Chabateix, 1530; 2° Guillaume, 1530. Armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de pointe d'un haume ou casque taré de front fermé de grilles de même.* Sources : La Chesnaye des Bois, *Diction. de la noblesse;* A. Tardieu, *Histoire d'Herment.*

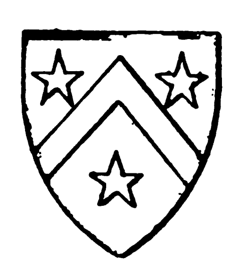


DE LA BLANCHISSE, s. de la Blanchisse (commune de Saint-Gervais-sous-Meymont, Puy-de-Dôme). *Filiation.* « Honorable homme » Mathieu de la Blanchisse, s. de la Blanchisse, en 1565, épousa Magdeleine de Marillac; il eut : Julien, s. de la Blanchisse, Beauvezeix, qui testa en 1602, demandant à être enterré en l'église de Courpière (Puy-de-Dôme) au tombeau de ses pères, marié, le 23 décembre 1594, à Florie de Rochebaron, fille de Christophe, vicomte de Chanclods, chevalier de l'ordre du roi (*Invent. du Ronzet*, p. 121), dont : Mathieu, écuyer, s. de Beauvezeix, les Dagneaux, Grandval, marié, le 26 janvier 1622 (*Invent. du Ronzet*, page 141), à Geneviève du Bost de Codignac, fille d'Ant. et de Magdeleine de la Bastie; il testa en 1631, laissant A. Magdeleine, mariée : 1° le 6 février 1634, à Claude de Sarre,

fils d'Antoine, s. de Lignières, Ranciat (*Invent. du Ronzet*, p. 142); 2° à Claude de Chantelot; chevalier, s. de Beaupoirier et de la Chaize, B Gabrielle, mariée, en 1648, à *Joseph de la Roche du Ronzet* (v. page 63). Armes : *de gueules, au lion grimpant d'or, accompagné de 3 roses d'argent, posées 2 en chef, 1 en pointe.* Sources : l'*Inventaire du Ronzet* et le *Diction. du Puy-de-Dôme*, par A. Tardieu (le mot *la Blanchisse*).

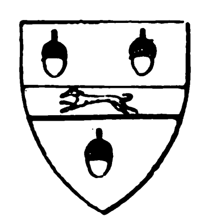


DE LA BORDE, s. de la Borde, près d'Ussel (Corrèze), de Soubrevèze. Le *Nobiliaire du Limousin*, par l'abbé Nadaud, donne la filiation de cette noble maison depuis Jean, s. de Bar, vivant vers 1480, marié à Marguerite des Abbés. Gilbert de la B., écuyer, s. de Belime, que je crois fils de François, s. du Breuil près de Ventadour (Corrèze), et de Marie d'Escorailles, et qui était frère de Louis, écuyer, s. de Marville, près de Giat (1619) et de Soubrevèze, épousa, vers 1580, Michelle de Veyny-d'Arbouse, dame de Belime, dont : 1° Marguerite, marié, en 1619, à *François de la Roche du Ronzet* (v. page 60); 2° Anne, mariée, en 1606, à Jean Le Groing, écuyer, s. de Chalus, la Maisonneuve, etc.; Pierre-Léger de la Borde, écuyer, de la paroisse d'Ussel (Corrèze), épousa, en 1764, Elisabeth de Machouic. Une branche de cette famille compte Pierre-Jean-François de la Borde, s. de Palerme (Puy-de-Dôme), en 1730, sous-lieutenant de la grande vénerie de France; il avait épousé Marie-Françoise Boutaudon (fille d'un imprimeur de Clermont-Ferrand), qui mourut en 1809, sans enfants. Armes : *de sable, au lion grimpant d'or, couronné de même, lampassé, armé de gueules.* Sources. *Almanach de la Dépêche du Puy-de-Dôme*, pour 1892 (p. 113-114).



DE LA BORDE, s. de la Borde (commune de Chavannes, près d'Auxerre), de Serin (idem) dès 1484, de Magny-sur-Yonne, commune de Merry-sur-Yonne, la Chaînaut (com. de Charbry, Yonne) Noyer, Pesteau, Mouffy, la Chesnaye, le Fays, Sementron (canton de Courson, Yonne), Bazin, de Montbernard, Fontenelles, de Laurent (en Nivernais). Auxerrois et Puisaye. Noble et ancienne famille de l'Auxerrois, qui avait des possessions en Nivernais; connue depuis 1277. Renaud de la B. fit foi-hommage au comte de Nevers pour des maisons à Sémentron (Yonne), canton de Courson. Jean, écuyer, son fils, 1331; Jean, écuyer, s. de Serin, 1484; Pierre, écuyer, s. de Serin en partie, 1539; Jean, écuyer, s. de Serin en partie, épousa, en 1563, Nicole de Saint-Quentin. Jean, s. de Serin, célèbre capitaine d'Auxerre, livra la ville aux protestants, le 28 septembre 1567; mais, après qu'Auxerre fut repris par les catholiques, il fut fait capitaine de Mirebeau, en Poitou, et y fut tué en décembre 1568, lors de la prise de la ville par les catholiques. En 1579, Balthazard de la B., écuyer, s. de la Chaînaut, épousa

Marie de Blosset, veuve d'Alexandre de Burdelot, écuyer, s. de Fontenilles-les-Forêts. Claude de la B., écuyer, s. de la Chainaut, 1600. Louis de la B., écuyer, s. de Mouffy, 1604. Jean de la B., écuyer, s. de Sevin, Mouffy en partie, 1604. — *Branche de Magny* alliée aux de la Roche (voir page 40) : Louis de la B., s. de Magny, vers 1550; Pierre, s. de Magny en partie, 1590, époux de Charlotte d'Embrun, dont Anne, dame de Magny en partie, mariée, en 1601, à Antoine Hodeneau, s. de Breugnon; Antoine, s. de Magny en partie, 1660, époux de Louise d'Assigny, dont : 1° Catherine, épouse, en 1681, de Georges de la Villette; Germain de la B., s. de Magny en partie (1682), épousa Charlotte de Bellanger, dont : 1° Georges, s. de Magny en partie (1718), baptisé, en 1682 à Merry-sur-Yonne, marié, en 1718, à Vezelay, à Anne de la Georgette, fille de François, bailli de Vezelay; Dieudonné de la B., écuyer, s. de Fays, qui fit enregistrer ses armes, en 1697, épousa Elisabeth de Burdelot; il eut Bon, chevalier, s. du Fays et de Montillot, marié, en 1722, à Lainsecq, à Marie-Louise de Savelly, dont Elisabeth, mariée, en 1770, à Louis-Nicolas-Marie de Mullot de Villenaut, s. du Colombier, capitaine de grenadiers; d'eux descend M. de Mullot de Villenaut, propriétaire du château de Vauzelles, près Nevers[1]. Armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles de même*. Sources : *Marolles, Invent. des titres de Nevers; Archives de l'Yonne*. série E.; Biblioth. nationale, *Recueil de dom Caffiaux;* Lebeuf, Hist. de la prise d'Auxerre; Bibl. Nat., *carrés de d'Hozier*, vol. 112; de Soultrait, *Armorial du Nivernais*, I, p. 160.

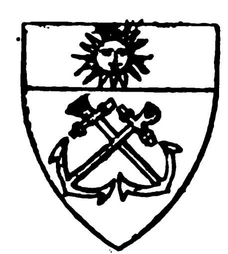


DE LA CHASSEIGNE, s. de la Chasseigne, Rosemont, les Granges, Uxeloup, Sermoise, la Varière, la Vesvre, Luthenay, Pougny, etc. Famille noble du Nivernais, alliée aux de Forgues (vers 1600) et aux Le Begue. Louise-Pierre de la Chasseigne, écuyer, épousa, en 1761, *Françoise de la Roche de Loudun* (voir page 51). Il était fils d'Henri, chevalier, s. d'Uxeloup, marié, en 1730, à Etiennette Sallonnyer, et Henri était fils de Joseph-François et de Marie-Anne Pierre. Alexandre-Pascal-Marie de la Chasseigne, chevalier, s. de Pougny et autres lieux, assista, en 1789, à l'assemblée de la noblesse du Nivernais pour les Etats généraux. Famille éteinte. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un levrier courant de sable, colleté d'argent,*

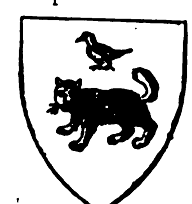
---

1. **DE MULLOT DE VILLENAUT**. Famille féodale connue en Puisaye, depuis 1510, que Renault de Mullot, s. du Colombier, était capitaine-gouverneur de Druyes. Maintenue noble, 1667, 1668. Charges militaires jusqu'en 1789. Principaux fiefs : Le Colombier, Villenant, La Mothe, Maupertuis, la Gallarderie, le Fey, Aubigny, Charmoy, Le Parc-Nadin, Billy, etc. Alliances : d'Espeuilles, de Lanvaulx, de Lamoignon, de Berthier, de Courvol, de Savelly, de la Borde, de la Ferté-Meung, de Chabannes, de Charry, etc. Armes : *d'azur, à la bande d'argent chargée de 3 coquilles de gueules, accompagnée de 2 molettes d'or*. Couronne : *de marquis*.

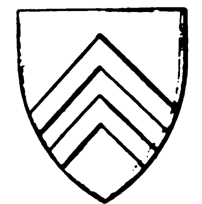
cloué de gueules et accompagné de 3 glands d'or, posés 2 en chef, 1 en pointe. Sources : *Armorial du Nivernais (manuscrit de 1638).*



DE LA CHASSIGNOLLE, s. de la Chassignolle, de la Chaud, du Tirondet, dans le pays de Combraille (Marche). Jean de Chassignolle, damoiseau, vivait en 1423 (*Nobiliaire du Limousin*, t. II, p. 439). Jean de la Chassignolle, écuyer, s. du lieu et de la Chaud, eut : 1° Louis qui suit; 2° Claude, écuyer, 1608. Louis de la C., écuyer, s. de la Chaud, paroisse de Sannat, près d'Evaux, laissa : A Jean, s. de la Chassignolle, la Chaud, le Tirondet (près d'Evaux, Creuse) (*Inventaire du Ronzet*, pp. 219, 221, 274), marié à Jacqueline de la Roche du Ronzet, en 1609; B Gilbert, moine de Beaulieu, prieur d'Alleyrat, en 1623, (*Inventaire du Ronzet*, pp. 218, 221), dont : 1° Marguerite, mariée à Jean de la Forest, écuyer, s. d'Hauterive, dont : A Antoine; B Catherine, 1674; C Nicolle, femme de Gaspard de Lestang, écuyer, s. de Courtiaux, vivant en 1664-1674 (*Inventaire du



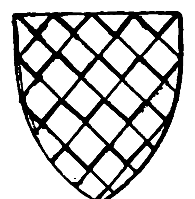
Ronzet*, p. 274); 2° Catherine, épouse du seigneur de Mirande (*Invent. du Ronzet*, p. 219). — Pierre de la Chassignolle, écuyer, était seigneur du Tirondet en 1659. Anne de la Chassignolle, la dernière de cette famille, fit, en 1696, enregistrer ses armes à l'Armorial général, au bureau d'Evaux; mais on lui imposa des armoiries fausses : *de sable, au chat d'argent surmonté d'un rossignol d'or.* Or, à la même époque, N. de la Chassignolle, s. dudit lieu, fit enregistrer des armes dans le même armorial (généralité de Riom) et que nous supposons les vraies de sa famille : *d'argent, à deux ancres de sable en sautoir; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.* Sources : *Inventaire des Archives de la Creuse*, t. I, p. 73; *Armorial général de France*, 1696; l'abbé Nadaud, *Nobiliaire du Limousin.*



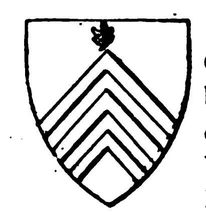
DE LA COUDRE, s. de Paterat, Vincelles, la Coudre (commune de Dracy, Yonne), Molesmes, Fontenailles, Nanteau, Andryes, Villeprenoy (commune d'Andryes, Yonne), Beaurin (commune de Dracy). Noble famille de l'Auxerrois. Robert de la C., convoqué au ban du Nivernais, 1467. Jean de la C., écuyer, s. de Paterat, époux de Pierrette Bouveau, eut Marguerite qui épousa, en 1493, Pierre de Vielchâtel, gouverneur de Sens. Filiation : I Jacques de la Coudre, chevalier, s. de la Coudre, Burlande (1555) portait, dans son sceau, *un écu à deux chevrons, supporté par deux lions* (1555-1562). Il fut nommé commissaire des guerres (20 mars 1555, lieutenant de la compagnie du capitaine Luissainguet (1557), chevalier de l'ordre du roi (1573), l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, sous la charge du comte de

Sancerre (1563). Il épousa, en 1563, Nicolle du Roux de Sigy, dont : 1° François, s. de la Coudre, Burlande (1586), valet de chambre de la duchesse de Nemours, époux d'Antoinette Geoffroy; 2° Roch, s. du Beaurin (1600), Molesmes (1617), la Coudre, la Chapelle, Nanteau, marié : 1° en 1599, à Marie de Meung de la Ferté; 2° à Edmée de Réveillon. Du deuxième lit : A Jacques-René, s. de Molesmes (1676), dont *a. a.* Gaspard, s. de Molesmes (1680-1703); il épousa Louise-Hélie de Dromont de Berville, dont *a. a. a.* Marie-Madeleine (1693). *Deuxième branche :* I Jacques de la C., s. de la Coudre, Vincelles (1622), Fontenailles (1670), épousa Anne de Palluau, morte, en 1673, à Saint-Bris, dont : 1° Gilles, auteur de la branche de Vincelles (éteinte au XVIIIe siècle), époux de Marguerite Conquérant; 2° Gabriel qui suit; 3° Jean, s. de la Maisonneuve, lieutenant de cavalerie, marié à Jeanne Regnauldin, dont Jacques, 1718; 4° Françoise qui épousa, en 1645, Olivier de Burdelot, écuyer, s. de Fontenilles; 5° Lucie qui épousa : 1° Louis de Villars, s. de Jully; 2° Louis de Vieilchastel, s. de Montalan. II. Gabriel de la C., seigneur de Villeprenoy (1688), de la Thuilerie, Vincelles, la Mellerée, Champdoré, né à Vincelles, en 1637, épousa, en 1669, Elisabeth de Moncorps de Chéry, morte en 1696, dont : 1° René qui suit; 2° Jacques, s. de la Tuilerie (1710), né en 1682, capitaine au régiment de Souvré, chevalier de Saint-Louis, mort en 1760, marié, en 1731, à Louise d'Assigny, morte en 1782, dont des filles. III René de la C., seigneur de Villeprenoy, né à Andryes, en mars 1681, épousa, le 1er octobre 1709, à Taingy, Louise de la Roche de Loudun, dame de Taingy (v. p. 48) et laissa : 1° Jacques-Hyacinthe, s. de Villeprenoy, baptisé, en 1710, à Taingy, capitaine aide-major au régiment de Montargis, en 1756, chevalier de Saint-Louis, mort avant 1784, marié en 1752, à Nevers, à Marguerite Prisye de Limon, dont : A Marie-Ursule, née en 1753, à Andryes, mariée, en 1784, à J.-B. Le Roux de Larmain; B Marie-Anne, mariée à Edouard d'Ennery de la Chesnaye; C Louise-Claudine; 2° Ursule-Louise, baptisée à Taingy, en 1714, mariée, en 1753, à Andryes, à Lazare de Mullot de Villenaut, écuyer, s. de la Gallarderie; elle est morte à Andryes, en 1786; 3° Pierre-Ambroise, s. de Villeprenoy en partie, baptisé à Taingy, en 1716, capitaine au bataillon de Montargis en 1755, chevalier de Saint-Louis (1775), marié, en 1763, à Marie-Edmée de Courvol, dont : 1° Marie-Hyacinthe, mariée, en 1788, à Jean-Claude de Courvol, s. du Pavillon et Savigny; 2° Louis-Edouard, officier au régiment d'Armagnac en 1785; 3° Jacques-Marie-Ambroise, né en 1764, chef de bataillon à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis; il épousa N. Chevallier des Minières, dont : A Clémence, née en 1807, morte en 1877, mariée à M. Jean-Noël de Lavenne de Sichamps, capitaine de cavalerie; B Euphrasie, née en 1806, mariée en 1840, à M. de Mangin d'Hermantin, capitaine d'infanterie (famille orig. du Poitou); 3° Octavie, née en 1809, morte en 1875, mariée à M. de Brunel de Serbonnes, capitaine d'infanterie. Sources : *Pièces originales* (Biblioth. nationale, vol. 876). Branche, en

Bourgogne, des de la Coudre, s. de Maurepas, la Genette, Beauran, Gondreville, Vincelles, du Plessis, maintenue noble en 1698, en Bourgogne. Armes : *d'azur, à deux chevrons d'or* (Voir *Armorial général* de 1696, Champagne). Armes anciennes : *d'or, à deux chevrons de gueules*. Mais en dernier temps : *de gueules, à deux chevrons d'or surmontés d'une foy d'argent*. Devise : *En cette foy, vive la Couldre !*

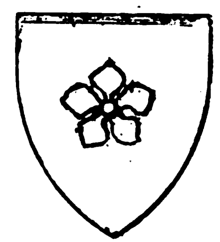


DE LA COUTURE RENOM, s. dudit lieu (paroisse de Blond), de Blond (canton de Bellac, Haute-Vienne), de Lavaud et de Monsat (paroisse de Sieulx), des Roches, de Richemont (paroisse de Blond), etc. Très noble et antique maison du Limousin, connue dès Pierre de la Couture, damoiseau de la paroisse de Blond, marié à Marguerite Bonnelle, dont Jean, 1335, époux de Marguerite de Prunh. L'abbé Nadaud (*Nobiliaire du Limousin*, t. III, pp. 15 et 695) donne la filiation depuis Louis, dont le fils Joseph vivait en 1500. De ce Louis descend, au septième degré, Antoine, écuyer, s. dudit lieu, de Richemont, marié, en 1686, à Lussac-lès-Eglises (Haute-Vienne), à Louise de Ligneau, dont Anne, mariée, en 1722, à *Jean de la Roche du Ronzet* (v. page 67); elle avait un frère, Jean, seigneur de Monsat, Richemont, Blond, Bellac, marié à Anne-Renée de Martel, dont Anne-Renée, mariée, en 1744, à Jean-Pierre d'Orfeuille, s. de Foucaud, Anglier, Trion. *Branche existante* : elle remonte à François, écuyer, s. de Richemont, qui testa en 1593, marié, en 1581, à Christine Menesteau, fille d'un conseiller au parlement de Paris. Son fils aîné Gaspard fit la branche de Richemont (ci-dessus), éteinte dans la maison d'Orfeuille, et Christophe, le cadet, a fait la branche des seigneurs de Beireix, desquels descend Alexandre-Joseph-Sylvain, résidant au château de Beireix (Haute-Vienne), marié, en secondes noces, à Louise-Caroline-Benoîte de Lostende, dont : 1° Georges, ancien lieut. au régiment des mobiles de la Haute-Vienne (en 1870-1871); 2° Marie, mariée, en 1867, à Conrad de la Salignière; 3° René, engagé volontaire dans un régiment de ligne, à Toulouse (1878). Armes : *losangé d'or et gueules*. Supports : *deux sauvages armés de massues*. Couronne : *de comte*.

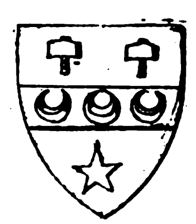


DE LA FAYE, quelquefois **DE FAYE**, s. de la Faye, Fayfrey, la Cour, la Grillière, Arlodeys, Chassagnas, Villechenyne, barons de la baronnie du Leyris, etc. Famille bourgeoise, anoblie par la possession de fiefs, dont le berceau est Peyrat, non loin d'Eymoutiers (Haute-Vienne). *Filiation* : I Léonard de Faye ou de la Faye, riche notaire à Peyrat, en 1497, acheta le fief voisin d'Arlodeys. Il eut : 1° Gabriel qui suit; 2° Antoine, auteur de la deuxième branche qui suivra. II « Noble homme », Gabriel de la F., écuyer, s. de la Faye, la Cour, la Grillière, Arlodeys, Chassagnas

(1553-1559), laissa : 1° François qui suit; 2° Jehan, s. de la Voye, la Cour, marié, en 1597, à Gabrielle de Vars de Saint-Jean-Ligoure, dont Jeanne, dame de la Cour, mariée, en 1615, à Joseph Pichard, écuyer, s. de l'Eglise au Bois, Chassagnoux, mort en 1670; 3° Charlotte, mariée : 1° à Pierre de Montceau, s. de Vernines, Hauteroche; 2° en 1592, à *Joseph de la Roche* (v. page 56); 3° en 1608, à Gaspard de Lage, baron en partie de Giat; 4° à Gilbert de Chaslus, baron de Cordès. III François de la F., écuyer, s. de la Faye, la Grillère (1609), dont la branche s'est éteinte à la fin du XVIIe siècle. *Deuxième branche* : II Antoine de la Faye, s. de Fayfrey (1523), laissa : Léonard, écuyer, s. de Villechenyne, baron de la baronnie du Leyris (1583), marié à Jeanne d'Eychisadour dite d'Aubepeyre; son petit-fils Jean, dit de la Porte, reçu chevalier de Malte en 1619. Ses armes sont indiquées (v. ci-contre) : *d'argent, au*

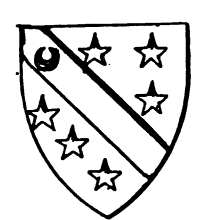


quintefeuille de gueules. Il fut commandeur de Launusse, en 1661. La postérité de Jacques (frère de ce dernier) s'est éteinte par Marie de la Faye, dame de Monsat, Villechenyne, baronne en partie du Leyrit, morte en 1744, mariée, en 1710, à Gaspard de Thianges, marquis de Lussat, Malleville. Armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, celui du chef surmonté d'une feuille de houx de même, posée en pal* (indiquées dans les preuves de Marguerite de la Roche du Ronzet, en 1729). *Sources* : généalogie transmise par M. Z. Toumieux, un érudit de Royère (Creuse), près de Peyrat.



LEPRINCE, s. de Soleine (commune de Venoy, Yonne), de Villeneuve-Saint-Salve (Yonne), Bois-le-Roy. Très honorable famille d'Auxerre, d'origine bourgeoise. *Filiation* : I « Honorable homme » François Leprince, marchand drapier d'Auxerre, puis receveur des décimes pour le roi, s. de Villeneuve, Saint-Salve (1545-1566), épousa Louise de Villemort, dame de Soleine (veuve 1569). Il eut : 1° Laurent qui suit; 2° Gaspard, s. de Villeneuve Saint-Salve, grenetier au grenier à sel d'Auxerre, maître des eaux et forêts (1599-1619), marié à Anne Leclerc, sœur d'Antoine, célèbre jurisconsulte, dont : A François, s. de Villeneuve Saint-Salve, grenetier au grenier à sel d'Auxerre, époux de Magdeleine Puraye; 3° François, né à Auxerre en 1547, marié à Edmée Leprince; 4° Claude, né à Auxerre en 1550, chanoine d'Auxerre, prieur de Saint-Gervais (1570), de Vieuxpon (1585), vivant en 1626; 5° Edmée, femme de noble Olivier Foudriat, lieutenant particulier au bailliage d'Auxerre. II Laurent L., né à Auxerre en 1445, marchand à Auxerre, s. de Soleine, le Buisson (1600), épousa Perette Sainton, dont : 1° François qui suit; 2° Jean, né en 1572, élu pour le roi à Tonnerre (1602). III François L., né à Auxerre, en 1567, écuyer, s. de Bois-le-Roi (près Ervy, Aube), puis de Soleine, le Buisson (1608), épousa

Jeanne Delestre, dont : 1° Olivier qui suit; 2° Pierrette, femme de Pantaléon Largentier, s. de Beaupré (1628). IV Olivier L., né à Auxerre, en 1607, écuyer, s. de Soleine, épousa, en 1636, Marie Martin, fille de Joachim, écuyer, s. de Grandcourt, dont : 1° Pierre, baptisé à Venoy, le 8 janvier 1646, s. de Soleine, marié à Auxerre, en 1681, à Anne Disson, fille d'Etienne, marchand; il eut : Germain, marié à Auxerre, en 1714, à Edmée Perret, veuve de Joachim Gauthier, bourgeois d'Auxerre; 2° Louis, né en 1649, à Soleine; 3° Marie, femme, en 1660, de Georges de la Roche, écuyer, s. de la Rue Chevre (v. page 41). Cette famille existait à Tonnerre en 1790. *Autre branche* : Jacques Leprince, doyen du bailliage et présidial d'Auxerre (1612), époux d'Anne Girard, dont Edmée, femme de Nicolas Martineau, président en l'élection d'Auxerre, dont descend Jacques Martineau, s. de Soleine, conseiller au bailliage d'Auxerre (1722), mort en 1742, dont Germain, s. de Soleine (1745), conseiller audit bailliage. Armes : *de gueules, à la fasce d'or chargée de trois croissants de gueules, accompagnée de deux maillets d'or en chef et d'une étoile de même en pointe.* Sources : *Archives de l'Yonne*; *Armorial général*, par Rietstap.

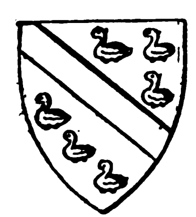


DE MARAFIN. Cette famille considérable n'est pas originaire de la Touraine (comme le dit le P. Anselme), mais du Limousin, où se trouve le fief du Mas Raffin, en la paroisse de Jussac, près de Rochechouart. Ce fief appartenait, en 1352, à un seigneur appelé *Lajon*, damoiseau. Marguerite de Lajon, dite de *Maraffin*, épousa, en 1425, Mathieu Faucher, écuyer. Jean de Lajon, écuyer, s. de Maraffin, 1472. Il est probable que Jean et Aymery de Maraffin (1405) sont des Lajon. Aimeri se fixa en Touraine par son mariage avec Jeanne, dame de Notz (canton de Mézières, Indre). La série des seigneurs de Notz est bien établie par le P. Anselme. Ils se sont éteints à la fin du XVIe siècle. Ils comptent Guillaume de M., évêque, comte de Noyon, pair de France (1473), mort en 1501; Louis de M., s. de Notz, capitaine de la Charité (Nivernais), en 1473. *Branche du Nivernais* : I Guillaume de Marafin, écuyer, s. de Boiteaux, en Berry, épousa, vers 1480, Geneviève de Blaizy, dame de Peyrat et Vieux-Moulin, en Nivernais. Ce mariage le fixa en Nivernais. Il eut : 1° Jean qui suit; 2° Guillaume, abbé de Bellevaux, en Nivernais; 3° François, sacristain de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny (Nivernais), inhumé dans l'église de Vieilmanay (près Vieux-Moulin); 4° Philippe, dame de Boiteaux, épousa, en 1502, Ithier d'Autry, s. de Brosse; 5° Marguerite, mariée à Louis de Troussebois, écuyer, s. de Villegenon, dont Anne, dame de Vieilmanay, Villegenon, Garchy, mariée, en 1561, à François de Thibault, s. de Poligny, Bessé, dont François, écuyer, s. de Garchy, Vieux-Moulin, le Fort de Vesvres, marié, en 1591, à Jeanne de Rochechouart. II Jean de M., écuyer, s. de Boiteaux, Vieilmanay, Garchy (Nièvre), Puysac (Auxerrois), épousa : 1° en

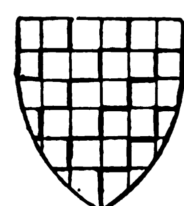
1507, Marie de Roffignac; 2° vers 1520, Aymée de Fontenay; il fut attaché au service de Françoise d'Albret, duchesse de Nevers; du second lit : 1° Claude, s. de Taingy (Yonne), Neuville (Nièvre) et la Rue des Fourneaux, père de François, écuyer, s. de Taingy, Neuville, la Rue des Fourneaux, mort sans postérité, avant 1578; 2° Jean, aumônier du roi, abbé de Bellevaux (1559-1560); il quitta le cloître, embrassa la religion réformée, se rendit célèbre sous le nom de Marafin-Garchy, fut seigneur de Coches, Vieilmanay, Cessy-les-Bois et Saint-Malo, épousa Jeanne de Vieilbourg, fille d'Edme-Ravaud et de Marie Girard, dont : A Isaac, mort jeune, sans postérité; B Madeleine, mariée, en 1581, à *Annet de la Roche*, s. de Loudun (v. page 40); 3° Jean, prieur de Cessy et de Saint-Malo, abbé de Bouras (1548-1562), enterré dans l'église de Vieilmanay où l'on voit sa tombe, à ses armes; 4° François, homme d'armes de la compagnie du s. de Bourdillon, 1554, s. d'Avignart (1560), de Garchy, Avignau et Coudray (1566), mort sans postérité; il fut l'un des chefs huguenots de l'Auxerrois, lieutenant de la compagnie d'ordonnance de l'amiral de Coligny (1572), et fut tué auprès de lui à la Saint-Barthélemy (1572); épousa Marie de Champs; gouverneur de la Charité, en 1569, après la prise de cette ville; logea, à Vieux-Moulin, son ami Théodore de Bèze, le célèbre réformateur; 5° Antoine, victime de la Saint-Barthélemy (24 août 1572); 6° Françoise, dame de Vieux-Moulin, Guarchy (1578), non mariée; 7° Madeleine, dame en partie de Vieux-Moulin, Garchy, épousa : 1° Jacques de la Chastres, s. du Mas; 2° Jean Odier, s. de la Tour, Védignat, chambellan du duc de Brabant (1578). Armes : la branche du Nivernais portait : *de gueules, à la bande d'or accompagnée de six étoiles de même, mises en orle, la bande chargée d'un croissant de sable en chef comme brisure de cadet. Sources* : Notice, faite sur titres, communiquée par M. le comte de Maussabré.

DE LA MELLIÈRE ou **DE LA MILIÈRE**. Famille noble de Normandie, bailliage de Caux, élection de Falaise. Connue depuis Guillaume de la Meslière, écuyer, s. de la Meslière, du Sat, la Ouslière, en 1389, marié à Louise du Sat. Jean de la Mellière, écuyer, s. du Feilleul (1398). Duret de la Mellière, écuyer, s. du Feilleul, 1499. Guillaume de la Meslière, écuyer, s. du Feilleul (1518). Denis de la Millière, écuyer, s. de Saint-Morice, l'un des cent gentilshommes servant au ban et arrière-ban du bailliage de Caen (1509); il épousa Françoise de Lamboul. Il eut Charles, s. du Feilleul, marié, en 1516, à Françoise de Breslay. Charles de la Mellière, s. de la douzième partie de la baronnie de la Ferté-Macé (1594), laissa : Jacques I, écuyer, s. de Saint-Morice et du Feilleul, de Lambert (1629), marié à Françoise Brochard, en 1606, dont Jacques II, écuyer, s. de Saint-Morice, marié, en 1680, à Geneviève Barré qui testa en 1680; il eut François, s. de Launey, maintenu dans sa noblesse de race, en 1660 (12 avril), par M. de Marle, intendant d'Alençon. Il épousa, en 1694, Françoise du Pillois, dont Jacques-François, né le 3 janvier 1696, qui servit en qualité

de gentilhomme détaché de la noblesse du bailliage de Caen (1702); épousa, en 1721, Anne Porée, nièce du savant père Porée, jésuite, professeur au collège Louis-le-Grand, et de l'abbé Porée, bibliothécaire de Fénelon, dont : 1° Jacques-Bonaventure qui, en 1793, faillit périr sur l'échafaud révolutionnaire et fut père de Renée-Félicité, épouse du comte Auguste-Armand de la Roche du Ronzet (v. page 78); 2° Jacqueline-Anne, mariée à Simon Reminiac (v. page 76). Armes : *d'argent, à trois molettes d'éperon de sable, posées deux et une; à la bordure de gueules, chargée de huit besants d'argent posés en orle.* Devise : *Christus vincit regnat.*

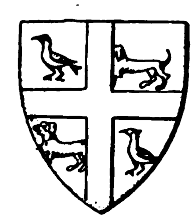


DE MURAT, s. de Rochemaure, Faverolles, Teyssonnières, Serre, Montfort, Montlamy, Villeneuve, Vareillettes en Auvergne. Cette maison descend d'Amblard de Murat, damoiseau, s. de Faverolles en 1326, qui serait un cadet du rameau de Murat de Cheylanes (Cantal). Nous avons donné la généalogie de cette famille dans l'*Histoire de la maison de Bosredon* (pp. 326-328). Filiation : Depuis Armand I de Murat, s. de Faverolles, 1326. Son descendant, Armand III, chevalier, s. de Faverolles, épousa, vers 1375, Marguerite de Rochemaure, dame de Rochemaure, fille de Pierre, chevalier, et de Béatrix de la Roche de Teyssonnières; par ce mariage, il fut substitué aux noms et armes de Rochemaure. Depuis cette époque, cette famille a possédé Teyssonnières, près d'Herment (Puy-de-Dôme) (voir page 11), et n'a cessé de contracter des alliances avec les premières maisons du pays. Antoinette de Murat, fille du s. de Teyssonnières, épousa, vers 1548, *Jean de la Roche du Ronzet* (v. page 55). Pierre de Murat, écuyer, s. de Rochemaure, Teyssonnières, fut le dernier mâle de son nom (1698); ses sœurs furent : 1° Jeanne, dame de Rochemaure, qui épousa Jean de Douhet, écuyer, s. de Marlat, dont la fille Isabeau fut mariée, en 1692, à Joseph de la Salle, s. de Puygermeau; 2° Louise, dame de Teyssonniéres, mariée à Charles de Bort, écuyer, s. de Pierrefitte; la descendance de celle-ci est représentée par M. le comte de Gain, propriétaire du château de Teyssonnières (à Nevers, Nièvre). Armes, celles des de Rochemaure : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de sable en orle.* Cimier : *un cygne d'argent ailé de sable et de gueules.*



PARNY. Pierre Parny épousa Barbe Mussard, dont Paul, commandant au quartier Saint-Paul, à l'Ile Bourbon, chevalier de Saint-Louis, né à l'Ile Bourbon, en 1717, mort en 1782, marié : 1° à Anne Baillif, fille de Pierre et de Geneviève de Ricquebourg, en 1738; 2° à Marie-Geneviève de la Nux, du premier lit. I Paul Desforges de P. de Terrincourt, écuyer, lieutenant d'infanterie, né à l'Ile Bourbon, le 22 février 1741, marié, le 3 février 1766, à *Louise de la Roche du Ronzet* (voir p. 77),

dont entre autres : A Amédée-Paul-Julien, né en 1777, marié, vers 1800, à Louise-Marguerite de la Roche-Prieuré, dont : *a. a.* Louise-Julie-Geneviève, née en 1801, mariée, en 1819, à Léon, marquis de Parny, son cousin germain; B Paul-Marie-Claude, marquis de P. de Terrincourt, né vers 1767, colonel d'état-major, chevalier de Saint-Louis, marié, vers 1794, à Louise-Françoise Contat (la célèbre actrice du Théâtre-Français), dont Léon, marquis de P., né en 1795, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, marié, en 1819, à Louise-Julie-Geneviève de Parny, sa cousine germaine; 2° J.-B., né en 1750, écuyer de main de Marie-Antoinette, capitaine de cavalerie au régiment de la reine; 3° Marie-Berthe-Geneviève, dite Javotte, née en 1751, mariée, en 1770, à Henri Panon du Portail, à l'Ile Bourbon; 4° Evariste-Désiré, né en 1753, membre de l'Académie (l'illustre poète); 5° Joseph-Louis-Blaise, né en 1757, marié, en 1782, à Marie Onézime Baillif, à l'Ile Bourbon. Armes : *Echiqueté d'argent et de gueules.*

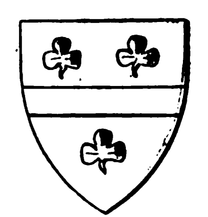


PERILLE. Charles-Noël Pérille de Melleron, commissaire d'artillerie au département de Flandre et Artois, épousa Barbe-Auguste Fievet (de Lille, en Flandre), dont Charles-Louis-Joseph, officier au bataillon de l'Inde, mort le 30 mars 1778, marié, en 1770, à *Cécile de la Roche du Ronzet* (voir page 77), dont : 1° Louis-Auguste, né en 1773 ; 2° Madeleine-Adélaïde, née en 1774, mariée, en 1792, à Jean-Pierre-Auguste Le Maire, né à Péronne (Picardie), ancien officier de cavalerie; 3° Cécile-Henriette-Josephine, née en 1777. Armes : *Ecartelé aux un et quatre, d'or, à l'oiseau de sable; aux deux et trois, d'azur, à un limier passant d'or et à la croix de gueules brochant sur le tout.*

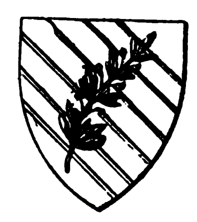
PEYROT, s. de la Batisse (ou des Batisses), de Clugnait-Batisse, des Monneroux, de Prunet, du Pont, etc. Marche, Berry, Auvergne. Famille originaire de Boussac (Creuse), dont un membre, Elie-Bernard Peyrot, acquit la noblesse, vers 1740, en achetant une charge de trésorier des finances au bureau de Riom. Marie-Catherine Peyrot épousa J.-B. de la Roche de Ronzet (voir page 73). Alliances : Lemut, Perreau, Monvaison, Gallerand, Jamet de Cluis, Graillot, Plassat, de Ligondès, Mareschal, de Brade. Armes : *Parti, au premier de gueules, au lion d'or*; *au deuxième d'azur, à un demi-chevron mouvant de la partition, accompagné en chef d'une aiglette, et, en pointe, d'une demi-aiglette mouvante de la partition, le tout d'or.* Sources : Papiers en mains de M. des Gozis, à Montluçon; *Armorial général de France*, 1698. — Un mémoire, de 1734, fait savoir qu'après la mort de Bernard Peyrot, seigneur des Batisses, il laissa (résultat de son grand commerce) plus de 10.000 livres de revenu et ses enfants achetérent, alors, des fiefs.



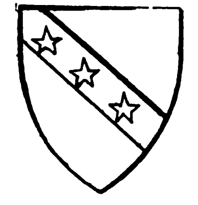
DU PLESSIS. Cette famille est très ancienne en Bretagne. Jeanne du Plessis, native de Saint-Malo, fille de François du Plessis et de Françoise du Pré, épousa, en la paroisse de Port-Louis, le 6 avril 1741, *Claude de la Roche du Ronzet*, écuyer, officier supérieur dans les troupes de l'Ile de France (v. page 76). Armes : *d'argent, à un loup passant de sable, chargé, sur le col, d'une rose de gueules.*



DU PRAT, marquis, s. de Veyrières, de Nantouillet, de Thiers, de Toury, de Viteaux, de Barbançon, de Gondole, de Bousdes, des Cornets, d'Hauterive, de Saint-Aignes, etc., etc., Auvergne, Bourbonnais, Bourgogne, Beauce, Brie, Hirnaut. Famille très ancienne à Issoire (Puy-de-Dôme), son berceau. Elle doit sa notoriété à un célèbre chancelier de France (1515), cardinal (prélat cupide). Elle compte deux évêques de Clermont (1517-1560), des chevaliers de l'ordre du roi, de nombreux officiers, etc. Filiation : 1243. Eteinte, en 1867, dans la personne du marquis du Prat, à Versailles. Armes : *d'or, à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople, deux en chef, un en pointe.* La généalogie des du Prat a été publiée par le marquis du Prat, in-8°.

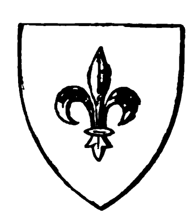


REMINIAC ou **REMIGNAC.** Ancienne famille de la Bretagne. En 1696, André Réminiac, écuyer, s. de la Fosse, fit enregistrer ses armes à l'*Armorial général de France* : *d'or, à trois jumelles de gueules posées en bande, au laurier de sinople brochant en barre sur le tout.* Il faisait partie de l'élection de Dinan. A la même époque (1696) vivait, à Paris, Louis de Reminiac, écuyer, lieutenant de la fauconnerie.



DES ROYS, s. d'Eschandelys, des Bordes, de Parentignat, d'Auzat (en Auvergne); barons des Enclos. Marquis des Roys. Barons de l'Empire (8 mai 1812). Noblesse de chevalerie, originaire de la paroisse de Saint-Martin du Brignon, en Velay, où est situé le château des Roys. La filiation est établie depuis Jean Roays, chevalier (1253). Madeleine des Roys épousa, vers 1545, *Joseph de la Roche du Ronzet*, que nous avons oublié à la filiation, fils de Jean I et de Marguerite de Blanchefort et qui mourut s. p. (v. page 39). Cette maison s'est alliée à la meilleure noblesse de l'Auvergne : savoir, de Villars (1390), de Bourdeilles (1502), d'Agrain (1560), de Chany de Parentignat (1574), de Besse de la Richarde (1610), de Digoin (1651),

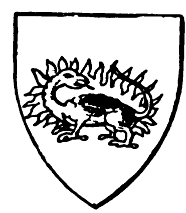
de Verdonnet (1681), de Morel de la Combe (1722), de Bonniol du Trémont (1716), de Roquelaure (1750), de la Croix de Castries (1755), de Léonard de Saint-Cyr (1783), de Palladuc (1771), de Chauvigny de Blot (1797), Hoche (1814, avec la fille du célèbre Hoche, général en chef des armées françaises), de Piolenc (1868), etc. Maintenue noble, 1667. Six chanoines-comtes de Brioude (1603-1722), deux chevaliers de Malte (1775-1781), une chanoinesse du chapitre noble de Laveine; un grand sénéchal d'épée du Limousin, député de la noblesse du Limousin aux Etats généraux; un pair de France, etc. Deux branches : I *Aînée* : celle du marquis des Roys; II *Branche cadette* séparée à la fin du XVIIe siècle. Cette maison a fait ses preuves, en 1785, pour monter dans les carosses du roi. *Représentants actuels*; *Branche aînée* : le marquis des Roys d'Eschandelys, ancien député, marié à Mathilde Parent, dont Jacques. *Branche cadette* : le vicomte des Roys, né en 1829, général, marié à Mlle Miltemberger, dont Cécile-Marie-Claire-Antoinette, née en 1873. Armes : *d'or, à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'argent*. Sources : *Archives nationales* (Paris) M. M. 814.



DE SAINT-QUINTIN DE BEAUFORT, *alias* **DE SAINT-QUENTIN DE BEAUFORT**, barons de Beaufort (canton de Pontgibaud, Puy-de-Dôme), s. de la Vergne (même canton), du Bouchet, de Fraisse, de Fougeroux, de Trussy, de Blet, du Monteil. Originaire du Bourbonnais; fixée en Auvergne, en 1395, par mariage avec l'héritière de la maison de Beaufort; remonte à Pierre de Saint-Quentin, en 1210. Son descendant, Louis, sénéchal de la Marche, épousa, en 1395, Marguerite de Beaufort, dernière héritière de sa maison, en Auvergne [1], et il fut substitué, par ce mariage, lui et ses descendants, aux nom et armes de Beaufort. Louis, fils d'Aubert, baron de Beaufort, épousa, en 1419, Jeanne de la Roche-Aymon, dont Philibert, marié, en 1441, à Jeanne d'Aubière, dont Gilbert, marié, en 1490, à Françoise de Fontenay, dont Gilbert, marié, en 1513, à Blanche de Gimel, dont Gilbert, baron de Beaufort, marié, en 1528, à Anne de Rochefort d'Ailly, dont : 1° Claude, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi (1569), marié, en 1563, à Claudine de Veyny d'Arbouse,

1. La maison **DE BEAUFORT** est connue dès l'an 1150. Guillaume de Beaufort, chevalier, s. du château fort de Miremont (canton de Pontaumur, Puy-de-Dôme), se disposait, vers 1150, à partir pour Jérusalem (la croisade). De lui descendent Guillaume et Raoul de Beaufort, frères, qui, en 1219, donnèrent le terrain pour fonder la Chartreuse du port Sainte-Marie (près de Pontgibaud, Puy-de-Dôme). On croyait que cette fondation était de 1147, mais une copie de la charte de 1219 existe dans les archives de M. René de Montjoye (à Châtel-Censoir, Yonne). A la fin du XIIIe siècle, les de Beaufort étaient seigneurs du Bouchet (près de Pontgibaud, Puy-de-Dôme). Voyez les notes importantes qui concernent cette antique maison, aux XIIIe et XIVe siècles, dans notre *Histoire de la maison de Bosredon* (p. 424).

ancêtre d'Alexandre, baron de Beaufort, marié, en 1767, à Marie-Madeleine du Château de Montais (dont nous reparlerons); 2° Jeanne, dite de Beaufort, mariée, en 1555, à *Antoine de la Roche* (v. page 39); 3° Isabeau, femme, en 1566, de Pierre de la Feuillade. *Branche de la Vergne*. Se rattache à Aubert, marié (1395) à Marguerite de Beaufort. Les membres retinrent le nom de Beaufort. Le premier connu est Hugues de Beaufort, s. de la Vergne (1433); de lui descend Pierre, s. de la Vergne, la Chaussade, gouverneur du pays de Combrailles en 1567 (fils de Loys). Annet de B., autre descendant, épousa, en 1513, Claude de Chaux, dame du Monteil (Marche); il eut Lyonnel, s. de la Vergne, du Monteil, marié, en 1546, à Louise de Lignières, dont Oradour, s. de Secondat, le Monteil, qui épousa Marguerite des Escots, dont : 1° Antoine, s. de Secondat, le Monteil (1636), époux de Marguerite de Durat, dont Lyonnel, marié, en 1633, à Rose de Vauchaussade; 2° François, s. de Lavault-Graton, le Monteil, Bussière, époux de Françoise de Saint-Julien; son fils François fut seigneur du Monteil, la Vergne; épousa Gabrielle de Lestrange qui lui porta la Cour (en Limousin), dont François, s. de la Cour, marié, en 1658, à Gabrielle de Lestrange, il vivait en 1686 et mourut sans postérité, le dernier mâle de sa branche. *Branche de Blet*, en Bourbonnais, Berry. La filiation se suit depuis Pierre de Saint-Quentin, époux d'Alix de Sully (1375), jusqu'à Alexandre, comte de Blet, maréchal de camp, mort en 1748. *Représentants des de Saint-Quentin de Beaufort* : Alexandre de Saint-Quentin, baron de Beaufort, épousa, en 1767, Marie-Magdeleine du Château de Montais, dont Marie-Magdeleine-Victoire, mariée, en 1794, à Benjamin Verdier du Barrat, chevalier de Saint-Louis, dont deux filles : A Amélie, mariée, en 1820, à M. de Malet de Vandègre, marquis de Villemont, dont *a. a.* Madeleine-Victoire-Léontine, mariée, en 1843, au vicomte Anatole du Maisniel (marquis de Villemont, par substitution); *b. b.* Delphine (décédée), mariée, en 1845, au baron Léon des Aix. B Aurélie-Alexandrine, mariée, en 1829, à Eléonor, marquis de Longueuil, dont *a. a.* Ferdinand, marié à Mathilde de Charbonnel, dont Olivier, Marie; *b. b.* Léonie, épouse du vicomte Auguste d'Aurelle de Montmorin; *c. c.* Marie, épouse d'Ernest de Rehez, comte de Sampigny. Armes : *d'or, à la fleur de lys de gueules*. Sources : *Archives de M. René de Montjoye* (Châtel-Censoir, Yonne); *Nobiliaire du Limousin*, par l'abbé Nadaud (le mot Beaufort); A. Tardieu, *Histoire de la maison de Bosredon*.



SALLONNYER ou **SALLONNIER**, s. d'Argoulin, de la Mothe-Duplessis, de Villerot, de Nyon, du Perron, de Pouilly, de Rosemont, d'Avrilly, de Montsauche. Comtes de Tamnay. Jean-Denis Cusset (*Origine des noms*) raconte qu'Imbert de Solas, dit Salonier, gentilhomme, natif de Salon, en Provence, capitaine célèbre, quitta son pays en 1390, et, en 1415, s'attacha à Charles,

comte de Nevers, ce qui le fixa en Nivernais. Il fut créé capitaine de Moulins-en-Gilbert et Decize; il épousa Lorence de Treilhac. De lui descend, sans doute, Guillaume Sallonnyer, s. de Couzes (1531), fils d'Erard et inventeur du flottage, marié à Jacquette Courtois. Il eut quatre enfants : 1° Antoine, s. de Couzes, protestant, qui laissa une fille mariée à Louis Lamoignon, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier; 2° Jean, s. du Perron, contrôleur au grenier à sel de Château-Chinon qui laissa : A Guillaume, auteur de deux rameaux, savoir : *a. a.* Philibert, procureur général des eaux et forêts du Nivernais, mort en 1659, rameau éteint à la fin du XVIIe siècle; *b. b.* Jean, qui est l'auteur du rameau de Nyon, éteint à la fin du XVIIIe siècle. B Jean, receveur du taillon, père de trois fils qui ont formé trois rameaux, savoir : *a. a.* Guillaume, receveur général du taillon, s. du Perron, ancêtre de François, s. du Perron, marié : 1° en 1696, à Catherine Berthier; 2° en 1708, à Jeanne Avrillon; du premier lit, Marie, baptisée à Nevers, le 13 novembre 1693, mariée, en 1716, à Louis de la Roche (v. p. 50); Rose-Jeanne, mariée, en 1720, à Jean-François Methier; du second lit, Etienette, mariée, en 1730, à Henri de la Chasseigne, chevalier, s. d'Uxeloup; Pierre, s. du Perron, né en 1710, la postérité de ce dernier s'est éteinte à la fin du XVIIIe siècle; *b. b.* Dominique, auteur du rameau de Chandiou et Charonnot, éteint à la fin du XVIIIe siècle; *c. c.* François, auteur du rameau d'Argoulins, éteint à la fin du XVIIIe siècle. *Branche du Pavillon.* Formée par Erard, assassiné en 1573, procureur fiscal à Moulins-en-Gilbert, fils de Guillaume et de Jacquette Courtois (qui précèdent). De lui descend, Jean-Joseph-Pierre, né en 1750, chevalier, s. de Tamnay, Faye, Avrilly, mousquetaire, grand bailli d'épée du Nivernais (qui assista, en 1789, à l'assemblée de la noblesse du Nivernais), dont le fils Jules, maréchal de camp, est mort sans alliance, ainsi que son frère Gaspard, capitaine d'état-major, et leur frère François, s. de Montviel (il assista à la même assemblée). Guillaume, fils d'Erard (celui-ci assassiné en 1573), eut Erard, marié à Marie Bouyneau. De lui descendent Paul-François, écuyer, s. de Chaligny, qui assista, en 1789, à l'assemblée de la noblese du Nivernais et Frédéric-Henri-Louis (existant), porté ci-dessous. Descendent aussi d'Erard : 1° le rameau de la Motte et de Varennes; les deux dernières sont Mme de Champeaux et sa sœur Mme d'Ennery de la Chesnaye. En 1789, François Sallonnyer, s. de la Mothe, lieutenant des maréchaux de France, assista à l'assemblée de la noblesse du Nivernais; 2° le rameau de la Roche dont le dernier est M. Sallonnyer, juge de paix de la Charité-sur-Loire, mort sans postérité. A la branche du Pavillon, le rameau de la Garde éteint à la fin du XVIIe siècle, et celui de la Mothe Duplessis éteint au XVIIe siècle. *Représentant actuel* : Frédéric-Henri-Louis Sallonnyer de Chaligny, né à Saint-Hilaire-de-Morvand, le 21 mars 1841, époux de Mlle de Villefrey, dont postérité. Il a un frère, Alphonse-Gabriel, officier de mobiles en 1870. Armes : *d'azur, à une salamandre d'or, lampassée de gueules, dans des flammes de même.*

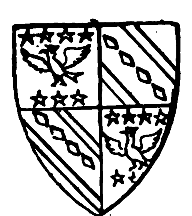


DE SAUCIÈRES DE TENANCE, marquis de Tenance, s. de Champignelles, Marchais-Beton (Yonne), Pancefolie (Yonne), la Cour-Alexandre (Yonne), Coulon (Yonne), Servigny, près Tonnerre (Yonne), Fontaine-Gery, près Tonnerre, Fley (canton de Tonnerre); en Champagne et en Bourgogne. Puissante et noble maison, maintenue par arrêt du conseil d'Etat, le 23 juillet 1668. *Filiation.* I Nicolas de Saucières, dit de *Tenance*, épousa Jeanne de Saucières, fille de Jean, s. dudit lieu, près Laon et de Marguerite d'Ailly, dont : II Pierre, écuyer, s. de Goutière et de Riacourt, marié à Marguerite de la Tour, dont : 1° Christophe qui suit; 2° Andrieu, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne en 1548; 3° Yves, reçu chevalier de Malte, même prieuré, 1554. III Christophe de S., baron de Champignelles, s. de Tenance, Villiers-sur-Suize, Pancefolie, Marchais-Beton, Beaumarchais, acheta, vers 1570, la terre de Champignelles. Il fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, capitaine de 300 arquebusiers à cheval; il épousa, en 1574, Louise de Viel chastel, veuve de Jean du Plessis, s. d'Anières, dont : 1° François, baron de Champignelles, s. de Marchais-Beton, Pancefolie, la Cour-Alexandre, les Poulets, écuyer de la petite écurie du roi (1601), marié en 1616, à Louise d'Orléans morte en 1632, dont Marie, dame de Champignelles, Marchais-Beton, Pancefolie, mariée, en 1643, à Charles de Rogres [1], chevalier, s. de Langlée et Chevrainvilliers, maréchal de camp des armées du roi; 2° Pierre qui suit; 3° Melchiore (1585). IV Pierre, s. de Marchais-Beton, Pancefolie, la Cour-Alexandre, épousa, en 1613, Anne de Choiseul-Traves, dont : 1° François, s. de Marchais-Beton, Pancefolie, la Cour-Alexandre (1654) marié : 1° en 1634, à Marthe de la Motte ; 2° à Marie du Ruel ; du premier lit : 1° Edme qui suit; du second lit, 2° Marie, mariée en 1661, à *Jean de la Roche de Loudun* (v. page 48). V Edme, s. de Serrigny, Marchais-Beton, né à Serrigny en 1654, inhumé à Vézumes en 1690, assista aux Etats de Bourgogne (1694), épousa, en 1681, Isabelle Fauvelet du Toc, dont : 1° François qui suit; 2° Marie-Anne, mariée, en 1724, à Edme-Joseph de Lespinasse de Langeac. VI François, s. de Serrigny, Fontaine-Gery, né en 1682, fut reçu page en la grande écurie, en 1690; appelé le baron de Tenance, capitaine de cavalerie au régiment de Villepreux (1716), chevalier de Saint-Louis, assista aux Etats de Bourgogne (1718), épousa, en 1716, Marguerite Rolland dont : 1° Antoine-Nicolas

---

1. **DE ROGRES DE LUSIGNAN**, maison noble, originaire du Poitou, fixée en Orléanais dès le XVIe siècle. Cette famille a fourni un grand nombre de chevaliers de Malte : Louis-Armand de Rogres, dernier marquis de Champignelles, mort en 1803, épousa Louise-Charlotte d'Y de Missy, dont Adélaïde-Charlotte-Louise, morte à Paris, le 30 octobre 1830, la dernière de sa famille. Armes : *gironné d'argent et de gueules de douze pièces.*

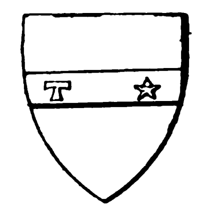
qui suit ; 2° Anne-Marie, mariée, en 1751, à Henri-Louis de Barbançon, s. de Marmagne en Berry. VII Antoine-Nicolas, dit le marquis de Tenance, s. de Serrigny, Fontaine-Gery, né en 1717, à Paris, reçu page de la grande écurie du roi en 1731, épousa, en 1745, Marie-Angélique Busson de Bussy, dont VIII Claude, marquis de Tenance, comte d'Ainay, s. de Serrigny, Fleys (1772), né en 1746, reçu page de la petite écurie en 1760, officier au régiment du roi, infanterie, marié : 1° à Suzanne de Charry des Gouttes, dont Joseph, marquis de Tenance, né en 1772 ; il acheta, en 1835, la terre de Gâtines (Yonne). Claude épousa, en secondes noces, Marguerite de Barbançon, dont Henriette, née en 1779, morte en 1843, mariée, en 1802, à Charles de la Porte, marquis d'Issertieux. Armes : *de gueules, au lion d'or grimpant couronné de même.* Sources : de Caumartin, *Recherche de la noblesse de Champagne*, t. II ; d'Hozier (*Armorial général*) (reg. I, 2e partie) ; Bibl. nat., pièces originales n° 593, preuves des pages du roi ; *Armorial de l'Yonne*, par Dey ; de la Chesnaye des Bois, *Dict. de la noblesse.*



DE SÉGUIN DE PIÉGON. Charles de S. de Piégon laissa : 1° Thomas de S. de Cabassolles, père de César, coseigneur de Piégon, etc., chevalier de la ville de Pernes, à la comté de Venise, en 1698 ; 2° noble Gabriel, écuyer, s. de Forges, marié à Marguerite de Saint-Martin, dont : 1° Joseph ; 2° Louis ; 3° Diane-Marie ; 4° Marguerite ; 5° François, écuyer, s. de la Peregouze, contrôleur général des maisons de leurs Altesses Mgr le Prince et Mme la Princesse, né en 1650, à Saint-Romain en Viennois, diocèse de Voiron, marié, en 1696, à Jeanne des Hayes, dont : 1° Pierre-René, écuyer, mousquetaire du roi ; 2° Etienne, chevalier, s. de Piégon, né en 1704, à Chinon, marié à Paris, en 1727, à Marie-Anne Daguin, dont le chevalier Etienne-Pierre-Marie, officier des troupes de la garnison de l'Ile de France, né à Chinon, le 22 novembre 1729, marié, à l'Ile de France, le 6 août 1756, à *Françoise de la Roche du Ronzet* (voir p. 76), dont : 1° Etienne-Marie, né à Saint-François des Pamplemousses, à l'Ile de France, en 1758, présenté à l'Ecole militaire, en 1772, sur preuves de d'Hozier ; 2° Louis-Claude-Auguste, né à l'Ile de France, en 1760 ; 3° Victoire, née en 1762, à l'Ile de France, morte à Paris, en 1846, non mariée ; 4° Alexandre, né en 1770, à Saint-Jacques de Chinon, en Touraine, présenté à l'Ecole militaire après preuves de noblesse devant d'Hozier de Serigny (1779) ; 5° N., mariée au comte de Laizer, colonel, née vers 1773, morte en 1852, à 79 ans, à Clermont-Ferrand. Armes : *Ecartelé aux un et quatre d'azur, à une huppe d'argent, becquée et onglée de gueules, prenant son vol, et accompagnée de sept étoiles d'or, posées quatre en chef et trois en pointe ; aux deux et trois d'or, à quatre losanges de gueules, rangés en bande entre deux cotices d'azur.* Couronne : *de marquis.* Supports : *deux licornes.*



DE TRANCHELION, s. de Tranchelion, à côté de Pierrebuffierre (Haute-Vienne) Noblesse de haute chevalerie du Limousin. Aymeric Tranchelion, damoiseau, 1296. Pierre de T., chevalier, 1307. Charles de T., s. de Paluau, Montquiaut, Villars, épousa Françoise de Silly, fille de Jacques, maître de l'artillerie de France, dont une fille Charlotte, mariée, en 1524, à Claude de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan. Pierre de T., homme d'armes (1482), Antoine de T., chevalier, s. de Senevière en Touraine, 1542. Gabriel de T., baron de Senevière, 1587. Charles de T.. s. de Boisward, vers 1593, époux de Marguerite de Culant, fille de Jean, chevalier de l'ordre du roi. Gasparde de Tranchelion épousa, en 1511, *Jean de la Roche* (v. page 35). Armes : *d'azur, à un lion d'argent, percé d'une épée de même en bande, la garde et la poignée d'or*. Sources : *Nobiliaire du Limousin*, par l'abbé Nadaud (t. IV, p. 210); *Dictionnaire généalogique*, 1757. Antoine de Tranchelion fut reçu chevalier de Malte, en 1541, au grand prieuré d'Aquitaine et portait les armes ci-dessus, avec une légère différence (Voir Vertot, *Hist. des chevaliers de Malte*, t. VII).



DE VIELBOURG, marquis de Myennes (Nièvre), s. de Mocques (Nièvre), Villardeau, Granges, Cours, Thou (en Puisaye), Chastel des Barres, Beauvoir, etc. Noble famille fixée en Nivernais en 1486. *Filiation*. I Jean de Vielbourg épousa, le 18 août 1486, Jeanne de Fontenay, qui, en qualité de descendante de la maison de Saint-Verin, eut les terres de Mocques et Villardeau, dont son mari prit la qualité de *prince* (parce que ces terres étaient en *franc-alleu noble*). Il eut : II Edme-Ravaud, s. de Mocques (Nièvre) et de Villardeau, marié, le 2 octobre 1552, à Marie Girard, dont : 1° François qui suit; 2° Jeanne, mariée à Jean de Marafin, s. de Cessy-les-Bois, Taingy, dont Madeleine, mariée, en 1581, à *Annet de la Roche de Loudun* (v. page 40). III François de V., s. de Thou, en Puysaye, grand écuyer de Charles de Gonzague, épousa, en 1581, Paule de Louseau, qui lui apporta la moitié de la terre de Myennes (canton de Cosne, Nièvre). En 1600, il acheta l'autre moitié de Myennes à Charles de Gonzague, duc de Nevers; il eut : 1° Claude-Ravaud qui suit; 2° Claude, mariée, le 5 septembre 1602, à Jean de la Roche de Loudun (v. page 43); 3° Gilbert, reçu chevalier de Malte en 1607, grand prieur d'Aquitaine (1640). IV Claude-Ravaud de V., s. de Myennes, Cours, Chastel des Barres, Beauvoir, guidon des gendarmes du roi, puis (1640) capitaine d'une compagnie au régiment des gardes, qui testa le 27 avril 1640, au camp devant Casal et y périt, épousa, en 1626, Marie Gillot (fille de Philibert, s. d'Alligny), qui lui laissa une maison rue Dauphine, à Paris, appelée l'Hôtel impérial. Il eut V René de V., marquis de Myennes, lieutenant au gouvernement

des provinces de Nivernais et Donziois; il obtint l'érection de la terre de Myennes en marquisat en conséquence des services de ses ancêtres (décembre 1661); il épousa Françoise Bretel de Grémonville, fille de Nicolas Bretel, s. de Grémonville, ambassadeur à Venise, et d'Anne-Françoise de Loménie, fille aussi de la chancelière Boucherat; mourut en 1669, et laissa : 1° Louis, marquis de Myennes, colonel du régiment de Beauvoisis, lieutenant pour le roi du Nivernais et du Donziois (1684), marié à Mlle de Harlay, tué, en 1692, au siège de Namur, mort sans postérité; 2° Edme-Ravaud, marquis de Myennes, lieutenant général du Nivernais, époux de Marie Payen, dite de Saint-Maur, mort sans postérité en août 1741; la famille Hinselin de Morache, dans la province de l'Ile de France, hérita alors du marquisat de Myennes. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un tau ou croix de Saint-Antoine à dextre et d'une étoile de même à senestre.* Sources : *Dictionnaire de la noblesse*, par la de Chesnaye des Bois; *Archives de la Nièvre; Armorial du Nivernais*, par de Soultrait; *Dictionn. de la noblesse*, par de la Chesnaye des Bois.



ADDITIONS

Page 76, descendance d'Emilie-F.-Cécile de la Roche du R., mariée, vers 1810, à Jean-Louis Beaugendre, deux enfants : 1° Sophie-Louise-Marie qui suit; 2° Camille, épouse de H.-C. Bury, morte sans enfants. Sophie-Louise-Marie Beaugendre épousa Antoine-Ernest Marrier d'Unienville, dont : 1° Arthur, marié à Noélie Beguinot, dont : A France, époux de Mlle Poculot; B Maurice, époux de Mlle du Pavillon; C Raoul; D Inès; E Armand; F Ernest; G Amélie; H Jeanne; I Hyacinthe; K Roger; 2° Antoinette, mariée à Charles Gillot du Crecy, dont Hélène, épouse de S. Laverdant; Georges et Claire, épouse de Ange Lagesse; 3° Emilie, femme de Ch. Lemaire, dont : A Clémence, épouse, 1° du docteur Dardenne; 2° de F. Robert; B Louise, épouse d'Adrien Harel; C Charles; D Caroline, femme d'Ed. Marrier d'Unienville; E Emilie, épouse de Jules Bonic; F Ernest; G Joseph; 4° Camille, mariée à Hippolyte-Gustave du Hecquet, marquis de Rauville, dont : A Hervé, époux de Nancy le Tourneur; B René; C Jenny; D Gustave; E Louis; F Valérie, femme de F. Plaideau; G Georges; 5° Paul, époux de Léonie Hamoneau, dont : A Paul; B Octave; C Marguerite; D Antoinette; E Louise; F Raymond; G d'autres enfants; 6° Victor, époux de Louisa Thierry, dont Max, Louis, Richard et Esther.

DE CHAMPS DE SAINT-LÉGER (voir page 94). Nous avons reçu des documents importants qui nous obligent à cette rectification et prouvent la haute noblesse de cette maison, qui compte Robert de Champs, en 1139; Raoulin, damoiseau, s. de Champs, en 1253. *Filiation.* I Guillaume de Champs, écuyer, s. de Champs (1390), laissa : II André, écuyer, s. de Champs (1419), marié à Jeanne de Ligny, dont : 1° François qui suit; 2° Philippe, écuyer, s. de Pesselière, marié à Antoinette d'Ouroux, dont postérité. III François de C., écuyer, s. de Champs, Tangy, épousa, en 1460, Juliette d'Osnay, dont IV Pierre écuyer, s. de Champs, Bussy, marié, en 1489, à Guillemette de Bussy, dont V François, écuyer, s. de Champs (1538), épousa Claude de Chandioux, dont VI François de Champs, écuyer, s. de Champcourt et de Bussy,

qui épousa Louise Tridon, et, ruiné par les guerres de religion, fit le commerce à Moulins-Engilbert. Il eut : 1° François, élu pour le roi en l'élection de Nevers, s. de Champcourt, auteur de la branche de Champcourt, qui existait en 1762; 2° Jacques qui suit; 3° Louis, écuyer, s. de Saint-Léger, marié, en 1621, à Edmée de Blanchefort, fille d'Adrian, baron d'Anois, dont François et Hector. VII Jacques de C., écuyer, s. de Salorge et des Prés, prévôt des maréchaux de France, capitaine du guet à Château-Chinon, mort en 1672, épousa Françoise Doreau, en 1616. Il présenta requête à l'intendant de Moulins, Jacques Le Fèvre de Caumartin, et, après avoir produit ses titres, fut maintenu dans la noblesse (14 avril 1637); et comme deux de ses ancêtres avaient dérogé en faisant le commerce, le roi lui accorda, à lui et à ses neveux, des lettres *de relief* (le relevant) entérinées par un arrêt de la Cour des aides du 18 août 1657 (qui le déclare *noble de race*) et un autre arrêt du Conseil d'Etat (2 mars 1673). Jacques eut VIII François, s. de Saint-Léger, prévôt provincial du Morvan, marié à Françoise Moreau, dont : 1° Gaspard-François, s. de Saint-Léger, cornette de cavalerie (1691), marié à Gasparde de Courvol; il est l'aïeul de François-Marie, capitaine au régiment de Poitou, marié, en 1765, à Pierrette Save d'Ougny (porté ci-dessous); 2° Philippe, auteur de la branche de Salorges, mort en 1763. De lui descend François-Marie-Auguste de C. de Salorges (porté ci-dessous); 3° Jacques, écuyer, s. du Creuzet, mort en 1768, aïeul d'Amable-Charles, qui assista, en 1789, à l'assemblée de la noblesse et laissa deux fils (voir ci-dessous). — *Représentants actuels. Branche de Saint-Léger* : François-Marie de C. de Saint-Léger, époux de Pierrette Save d'Ougny, laissa deux enfants : 1° Paul-Augustin, mort en 1844, marié à Barbe Ballard de la Chapelle, dont Gilbert-Albert, mort en 1890 (O. ✱), marié à Claire Thiroux de Gervillier, dont : A Cécile, épouse de Charles Dervieu, baron de Varey ; B Berthe, femme de Raymond des Hays, vicomte de Gassart; 2° Louis-Jacques, mort en 1837, marié à Henriette de Brechard, dont sept enfants, entr'autres : A Henri-Louis-Augustin, marié à Mlle Cellard du Sordet, dont postérité (château de Mouasse); B Aglaé, épouse de Gabriel d'Abbadie de Barrau, député ; C Mélanie, femme du général Paul de Ladmirault; D Paulin, mort en 1852, marié à Cécile Perrot de Pronleroy, dont trois enfants, savoir : Félix (à Betz, Oise); Marie, épouse du vicomte de l'Héraudière; Henriette, femme d'Ernest Domet de Vorges; E Pierrette, épouse d'Israël de Raffin ; F Maurice, comte de Bréchard (par autorisation de 1844), marié à Edwige de Montagu, dont : Eudes, Paul, Alfred. *Branche de Salorges* : François-Marie-Auguste de C., décédé en 1887 (fils de Jean-Guillaume, docteur-médecin (✱) à Château-Chinon, mort en 1884), épousa Eléonore de Dormy, dont Auguste (résidant à Saint-Hilaire); Louis (résidant à Neuvy-Granchamp. *Branche du Creuzet* : Amable-Charles de C. laissa deux fils : 1° Ferdinand, décédé, laissant sept enfants, entr'autres : A Elisabeth, épouse de Louis

Pougault; B Francine, femme de Paulin Riffé; C Ursule, femme du général de division Alexandre Ducrot; 2° Et.-Guillaume-Auguste, préfet de la Creuse (O. ✻), marié à Mlle Richard de Soultrait, dont : A Jacques-Emile-Benoît (✻), sous-préfet de Cosne, puis payeur de la Nièvre, marié à Mélanie du Liège, dont Henriette, épouse de Henri Le Tersec et Amable-Auguste-Charles, né à Cosne, en 1833; B Elisabeth, femme de J.-B. Delaporte; C Paul; D Louise, femme de M. Mallebay d'Echérac; E Ferdinand-Auguste, marié à Adèle Juville, dont Auguste. Armoiries : comme à la page 94.

Page 98, l. 11, ajoutez les enfants de Prosper, savoir : 1° Godefroy, père de 6 enfants; 2° Amélie, mariée (2 enfants); 3° Paul, marié à Aricie d'Emmerez de Charmoy, dont : A Lucien, époux d'Augusta Maillousc, dont 1 fils, 3 filles; B Eveline, femme du comte de Périndorge, dont Raoul; C Paul-Ange, marié, en 1888, à Mlle Veïssier des Combes, dont Marguerite; D Adrienne.



ERRATA

Les premiers chiffres marquent la page et les seconds la ligne.

9, l. 9, Thaumieux, corrigez : *Toumieux.* — 34, l. 26, Beaufort, corrigez : *Beauffort.* — 39, l. 6, après la ligne 6, ajoutez : Joseph *de la Roche*, marié à Madeleine des Roys. — 43, l. 15, après 19, ajoutez : *mars.* — 68, l. 20, l'article concernant Augustin-Armand, comte de la Roche du R., doit être supprimé et se rapporte à celui de Augustin-Armand, comte de la R. du Ronzet, porté à la page 78. — 73, l. 4, après Marie d'Assy, ajoutez : morte le 1er août 1793, à 61 ans. — 76, l. 17, Remininiac, corrigez : *Réminiac.* — 77, l. 2, Harris, corrigez : *Henri.* — 78, l. 12, après de la Mellière, ajoutez : mariée à Paris, le 27 décembre 1800; ligne 8, en remontant même page : Armande, corrigez : *Armand.* — 79, l. 18, Elena, corrigez : *Elina.* — 84, l. 7, après Gustave, ajoutez : chef d'escadron au 11e cuirassiers, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle, père de Georges-Antoine, né au château de Davayat (Puy-de-Dôme), le 11 octobre 1881. — 94, l. 19, la notice *de Champs de Saint-Léger* erronée doit être remplacée par celle de l'*Addition*, à la fin de la filiation. — 101, l. 26, Paul, corrigez : *Pons.*



SOURCES



LES ouvrages ou manuscrits qui suivent devront, tous, être consultés par les érudits qui voudront avoir tous les détails et les preuves de ce volume. La plupart sont à Paris, à la Bibliothèque de la rue Richelieu. Il y en a plusieurs de fort rares. Cette généalogie, publiée uniquement dans un but archéologique, a été écrite avec la plus grande bonne foi.

D'ARBAUMONT (Jules) et HENRI BEAUNE. *La Noblesse aux Etats de Bourgogne*, de 1350 à 1689, Dijon, Lamarche, 1864, in-4°, de 350 pages, blasons.

ARCELIN. *Répertoire héraldique du Mâconnais*, 1886, in-4°.

Archives nationales, à Paris. — Elles renferment les fois-hommages, nommées dénombrements, portés dans les *Noms féodaux* par dom Bettencourt (ouvrage cité ci-dessous).

Archives départementales de la Nièvre, de l'Yonne, du Bourbonnais, de la Creuse.

Armorial général de la France de l'an 1696, sous la direction de d'Hozier, in-folio. Il renferme, par généralités (provinces), les armes des nobles, bourgeois, marchands, villes, etc. Immense recueil qui se trouve à Paris, aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Diverses généralités (Berry, Bourgogne, etc.) ont été publiées.

AUDIGIER (l'abbé Pierre), chanoine de la cathédrale de Clermont-Ferrand, mort en 1744, *Histoire d'Auvergne*, 10 vol. in-4°, manuscrits; actuellement déposés à la Bibliothèque nationale. — Cet ouvrage donne une notice généalogique sur la maison de la Roche du Ronzet (au chapitre des maisons nobles).

D'AURIAC. *Armorial de la noblesse de France*, Paris, 1855, 3 vol. in-8°.

BATTENAY, archiviste et paléographe. *Inventaire des titres, mémoires et documents de la maison, châtellenie et seigneurie du Ronzet*, en la paroisse de Giat (Basse-Auvergne), fait, en 1742, sur les conseils de dame Gabrielle de la Roche du Ronzet, abbesse de l'Eclache, à Clermont-Ferrand, et par les ordres de dame Anne de la Couture-Renom, veuve de Jean de la Roche, chevalier, seigneur du Ronzet, le Bousquet, et en partie de Giat. Précieux manuscrit, petit in-folio de 347 pages. Retrouvé, en

1864, par celui qui écrit ces lignes, il a fait partie de sa bibliothèque, et, actuellement, il est en la possession de M. le comte A. Maingard. Battenay, paléographe très savant et habile, inventoria une foule d'Archives, en Auvergne (chapitres collégiaux, abbayes). Il résidait à Lyon. Il a publié l'*Archiviste français* ou *Méthode pour apprendre à arranger les Archives* (orné de 52 planches gravées), 1772. Pericaud et Breghot le font figurer dans le *Panthéon des Lyonnais dignes de mémoire*. Il était, de plus, archiviste et généalogiste de l'ordre de Malte, pour lequel il a fait un inventaire de la langue d'Auvergne, remarquable travail en 7 vol. in-folio, en 1749, déposé aux Archives du Rhône à Lyon (un double se trouve aux Archives départementales du Puy-de-Dôme).

DOM BETENCOURT. *Noms féodaux* (Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Forez, Lyonnais, Maine, Marche, Nivernais, Saintonge, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou), Paris, 1826, 2 vol. in-8°. — Très utile ouvrage. Il y a une 2e édition publiée par Bachelin-Deflorenne (4 vol. in-8°).

BOSVIEUX, RICHARD, DUVAL et AUTORDE. *Inventaire des archives départementales de la Creuse*, Paris, 1885, in-folio. (Donne le détail du dossier de la Roche du Ronzet à ces Archives.)

BOUCHOT (Henri). *Armorial général de Bourgogne*, recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696, par d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste du roy, Dijon, 1875, 2 vol. in-8°. Contient 8.000 familles.

BOUILLET (J.-B). *Nobiliaire d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1843-1846, 7 vol. in-8°; blasons. — Feu le baron de Sartiges d'Angles (un érudit) a collaboré à cet ouvrage; il en a même donné la plus grande partie des matériaux, ainsi que le reconnait l'auteur. L'Auvergne, grâce à ce nobiliaire et au *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, que nous avons publié, est, actuellement l'une des provinces les mieux partagées pour l'histoire de ses maisons illustres ou simplement anciennes.

DE CAUMARTIN, intendant de Champagne. *Procès-verbal de la recherche de la noblesse de Champagne*, avec les armes de chaque famille, Châlons, 1673, 2 vol. grand in-folio. Important imprimé, œuvre de Charles-René d'Hozier, sous la direction de M. de Caumartin. Il existe une édition de 1852, in-8°.

CHABROL (G.-Michel), *Coutumes locales de la Haute et de la Basse Auvergne*, Riom, 1786, 4 vol. in-4°.

DE CHASTELLUS (le comte). *Notes prises aux Archives de l'état civil de Paris* (brûlées depuis, en 1871), Paris, 1875, in-8°. — Renferme la nomenclature de la noblesse dont les actes de l'état civil se trouvaient dans les diverses paroisses de Paris. — Précieux volume.

CHAZAUD. *Inventaire des Archives de l'Allier*.

DE LA CHESNAYE DES BOIS. *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1770-1786, 15 vol. in-4°. — Ouvrage publié par un capucin; mais dont les notices sont dues, la plupart, aux intéressés. Cette publication était rare et chère; mais elle a été réimprimée il y a peu d'années.

DE COURCELLES. *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, Paris, 1820-1821,

5 vol. in-8°. — Donne une notice sur la maison de la Roche du Ronzet.

Le même. — *Histoire généalogique des pairs de France*, Paris, 1822-1833, 12 vol. in-4°, blasons.

Dey. *Armorial historique de l'Yonne*, Sens, 1863, in-8°.

D'Estrées (l'abbé J.). *Généalogie historique et critique de la maison de la Roche-Aymon*, Paris, 1776, in-folio. Superbe ouvrage.

Gougenot des Mousseaux (le chevalier). *Essai généalogique sur la maison de Saint-Phalle*, Coulomiers, 1860, in-4°.

Des Gozis. *Armorial général de la France*, en 1696. *Généralité de Bourges*, Bourges, 1883-1884, 2 vol. in-8°. — Donne la description de 10.000 armoiries.

Le même. *Armorial général de la France* (la partie concernant seulement l'élection de Moulins, publiée dans les Archives historiques du Bourbonnais, en 1890-1891).

D'Hozier. *Armorial général de la France*, 13 vol. in-folio, 1738-1768. — Il contient 879 généalogies et une filiation d'une page des de la Roche du Ronzet (registre I, 2ᵉ partie).

Maingard (le comte A.). *Notice historique et généalogique sur la famille Maingard*, Paris, 1887, grand in-4° de 66 pages, avec tableaux généalogiques. — Excellent travail; fort bien conçu.

Maintenues de la noblesse d'Auvergne, en 1666 et années suivantes, par l'intendant d'Auvergne, de Fortia, 6 vol. manuscrits (3 in-folio, 3 in-4°) à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand. Ce manuscrit indique les pièces originales produites, appuyées de tableaux généalogiques avec armoiries coloriées.

Nadaud (l'abbé). *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, Limoges, 1856-1880, 4 vol. in-8°. — Donne la généalogie des de la Roche du Ronzet.

Le Père Anselme. *Histoire généalogique de la maison de France, des grands officiers de la couronne, des anciens barons*, 2ᵉ édition, 1726-1733, 9 vol. in-fol., blasons. — Ouvrage très estimé et considérable.

Pièces originales (à la Bibliothèque nationale). — Cet immense recueil manuscrit, de format in-folio, est, depuis peu d'années, classé alphabétiquement et relié. C'est un vrai trésor généalogique peu connu. Il renferme des pièces sur la maison de la Roche du Ronzet.

Preuves des chevaliers de Malte de la langue d'Auvergne, aux Archives du Rhône, à Lyon. Plusieurs volumes grand in-fol.; manuscrits ornés des armes et quartiers de noblesse des chevaliers de la langue d'Auvergne. Recueil d'un haut intérêt.

Quittances (collection des). Aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Registres de l'état civil des communes de Malleret (Creuse), de Montluçon (Creuse), de Giat (Puy-de-Dôme), de Saint-Martin-du-Tronsecq (Nièvre), de Saint-Jacques-de-Cosne (Nièvre), de Nevers (Nièvre), de Balleray (Nièvre), de Pougues (Nièvre), de Gy-l'Évêque (Yonne), de Taingy (Yonne), de Merry-Sec (Yonne), de Mailly-la-Vielle (Yonne), de Massangis (Yonne), de Venoy (Yonne), de Bannegon (Cher), de Marseille-lès-Aubigny (Cher), de Saint-Aignan, de Cosne (Nièvre), etc.

Rietstap (J.-B.). *Armorial général*, Amsterdam, 1875, in-8°. — C'est le seul armorial général aussi complet.

De Ribier du Chatelet. *Dictionnaire histo-*

rique du Cantal, Aurillac, 5 vol. in-8°. — Vrai travail de bénédictin.

De Roussel. *Essais historiques sur les régiments d'infanterie, cavalerie et dragons*, Paris, 1765-1767, in-12, 9 vol. — Ouvrage très rare et fort intéressant.

De Saint-Allais. *Nobiliaire universel de France*, Paris, 1814-1843, 21 vol. in-8°.

Saint-Cyr (*Preuves des demoiselles de*). Aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. — Donnent 3 pages pour celles de Marguerite de la Roche du Ronzet, en 1728.

De Sainte Marthe (Denys), *Gallia Christiana*, 14 vol. in-fol., 1715-1728. — Il y a un volume spécial sur le diocèse de Clermont-Ferrand, où figure la chronologie des abbesses de l'Éclache qui compte deux dames de la Roche du Ronzet.

De Soultrait (G.). *Armorial du Nivernais*, Paris, 1847, in-8°, blasons. — Il y a une 2e édition plus complète, 1879, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage utile est, néanmoins, fort incomplet.

Le même. *Armorial du Bourbonnais*, Moulins, 1857, in-8°, blasons. — Il y a une 2e édition, reproduction de la 1re, mais de format in-4°. Cette publication est tout à fait insuffisante et appelle un *Dictionnaire (détaillé) des anciennes familles du Bourbonnais*. Qui le fera ?

Steyert (André). *Armorial général du Lyonnais, Forez, Beaujolais*, composé de 2.080 blasons dessinés et d'environ 3.000 notices, Lyon, Brun, 1860, grand in-8°.

Tardieu (Ambroise), historigraphe de l'Auvergne. — *Histoire généalogique de la maison de Bosredon*, en Auvergne, 1863, Clermont-Ferrand, grand in-4° de 426 pages, blasons nombreux. — Renferme la généalogie de plus de 160 familles.

Le même. *Histoire du pays, de la ville et de la baronnie d'Herment*, en Auvergne, 1866, grand in-4°, planches.

Le même. *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, Moulins, 1871-1872, 2 vol. grand in-4°, planches.

Le même. *Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins, 1877, grand in-4°.

Le même. *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, Moulins, 1884, petit in-4°, blasons en couleurs.

Le même. *Histoire illustrée des villes d'Auzances et de Crocq* (Creuse), in-16, Le Puy, 1888 (en collaboration avec A. Boyer).

Le même. *Histoire de l'abbaye royale de l'Éclache*, en Auvergne. — Manuscrit in-folio, richement illustré de vues, sceaux, blasons, écrit en 1862. Il a obtenu la médaille d'or de l'Académie de Clermont-Ferrand. Il est conservé à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand.

Thaumas de la Thaumassière. *Histoire du Berry*, Paris, 1689, in-folio. — Donne les généalogies de la noblesse du Berry. L'ouvrage de Pallet, *Nouvelle histoire du Berry*, 1783-1786, 5 vol. in-8°, n'est guère que la reproduction du précédent.

De Vertot (l'abbé), *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* (Malte), 1753, 7 vol. in-12. — Il y a d'autres éditions de 1755, 1772, 1780, et une in-4° donnant la liste des chevaliers et la description de leurs armes. (Les de la Roche de Loudun comptent des chevaliers dans la langue d'Auvergne.)

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

